DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12604 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 8 AOUT 1985

Grève à la BBC

Les journalistes de la BBC ne connaissent pas leur bonheur. Il est bien peu de pays au monde où la suppression, à la demande du gouvernement d'une émission programmée entraînerait la grève non seulement dans la chaîne concernée, mais aussi dans une large partie des autres organes d'information audiovisuels. En France même, on n'a pas accédé à cette liberté de l'information qui est depuis longtemps entrée dans les mœurs outre-Manche, et lorsque, en 1982 fut créée la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, c'était d'une certaine manière pour se rapprocher de pratiques britanniques considérées comme un modèle.

Le conflit qui agite une institution réputée pour placer plus haut que tout le devoir d'indépendance n'en apparaît que plus grave. Ce n'est certes pas la première fois que les professionnels de l'information britanniques se heurtent à ce que d'autres tiennent pour une raison d'Etat, qu'il s'agisse de questions de défense nationale (pendant la guerre des Malouines par exemple) ou du problème toujours brûlant de l'Irlande du Nord. Mais les pressions gouvernementales, cette fois, se sont exercées de façon particulièrement flagrante, et le conseil d'administration s'est comporté d'une manière que les journalistes jugent tout bonnement servile.

On est frappé de la retenue, peu commune dans ce type de querelles, dont font preuve depuis une semaine les diverses parties au conflit. C'est que la BBC représente non seulement un des éléments-clés du système démocratique britannique, mais encore une institution internationale mondialement respectée, et qu'on ne déclenche pas à la légère la bataille dans ce temple.

Pour la première fois depuis sa fondation, en 1932, les célèbres trois coups de Big Ben n'ont introduit qu'une séquence musicale à la place du bulletin d'information des services extérieurs de la BBC. Mais ce n'est pas de gaieté de cœur que les journalistes de Bush House, leur quartier général, ont cessé le travail, car l'effet le plus marquant de cette grève est bien ce silence des services extérieurs, qui, en trente-sept langues, touchent quelque cent millions d'auditeurs des cinq continents, et, parmi eux, beaucoup qui ne peuvent se satisfaire d'une information nationale officielle trop souvent conçue comme un instrument de propagande. Depuis quelques jours, Radio Moscou, les stations polonaises, iraniennes ou libyennes, entre autres, ont beau jeu de clamer que « la prétendue indépendance de la BBC n'est qu'un leurre ».

La question irlandaise est pratiquement absente des nombreux commentaires auxquels ce conflit donne lieu à Londres. Tout au plus remarque-t-on l'incohérence qu'il y a de la part du gouvernement à interdire d'antenne M. Martin McGuiness. Ses liens avec l'IRA ne sont un secret pour personne, mais, en tant que représentant autorisé d'une organisation légale, le Sinn Fein, il a ses entrées en Ulster dans les manifestations officielles, s'exprime couramment dans la presse locale et a été autorisé à se présenter aux élections.

L'essentiel, de toute façon, n'est pas là. L'essentiel, c'est le dommage causé à une chaîne de télévision qui apparaît comme un modèle dans les pays libres, et qui demeure, pour les autres, une voix irremplaçable.

(Lire nos informations page 5.)

L'étape du Maroc dominera le voyage de Jean-Paul II en Afrique

Jean-Paul II quitte Rome, jeudi matin 8 août, pour Lomé, capitale du Togo, première étape d'un voyage de douze jours qui le conduira dans sept pays, et que dominera, « in fine », l'étape du Maroc.

C'est la troisième visite du pape en Afrique, les deux précédentes ayant eu lieu en 1980 et en 1982.

Les voyages, nombreux et souvent controversés, de Jean-Paul II à l'étranger s'expliquent à la fois par le sentiment très aigu, chez le premier pape non italien depuis quatre siècles et demi, de l'universalité de l'Eglise, et de la certitude que son centre de gravité est en train de se déplacer vers le tiers monde. Si un catholique sur deux doit se trouver en Amérique latine à la fin de ce siècle, il est un autre continent où la progression de la foi chrétienne est tout aussi remarquable, et souvent ignorée : l'Afrique.

Selon les statistiques, les catholiques ne représentaient que 1 % de la population africaine au début du siècle (1 197 000 de catholiques pour 118 000 000 d'habitants), alors qu'en 1980 ils représentent 12,5 % (56 667 626 catholiques pour 456 106 000 Africains). Et les cent millions seront dépassés avant l'an 2000 ! La communauté catholique s'accroît de plus de deux millions de fidèles chaque année et aujourd'hui elle compte près de 70 millions de baptisés. Autrement dit, un Africain sur huit est catholique, un sur quatre est chrétien et un sur deux est musulman.

Sans minimiser le dynamisme de l'islam, qui opère de nombreuses conversions, surtout dans le nord du continent, il faut savoir que dans la période post-coloniale (1952-1972), l'Eglise africaine a connu son plus grand essor : le nombre de catholique a triplé. Dans le même temps, l'africanisation de l'Eglise n'a pas suivi cette expansion numérique. Si les évêques sont actuellement presque tous indigènes, les prêtres – ils sont environ 16 000 à exercer leur ministère en Afrique – proviennent, pour environ 70 %, des pays occidentaux. Quant aux moyens financiers, ils viennent toujours largement de l'étranger, et certaines communautés chrétiennes dépendent encore à 80 % des ressources envoyées par les Eglises-mères européennes ou nord-américaines.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 3.)

Un décret accroît le nombre des hauts fonctionnaires nommés par le chef de l'Etat

Les postes de direction du secteur public, dont les titulaires sont nommés en conseil des ministres et qui requièrent la signature du chef de l'Etat, sont publiés ce mercredi 7 août au « Journal officiel ». Leur nombre est augmenté. Cette démarche apparaît comme la confirmation de la volonté du président de la République de ne renoncer à aucune de ses prérogatives dans la perspective d'une cohabitation.

Le *Journal officiel* a publié, le mercredi 7 août, un décret signé par le président de la République qui établit la liste des emplois de direction des établissements publics, des entreprises publiques et des sociétés nationales pourvus en conseil des ministres. M. Laurent Fabius avait fait une communication au sujet de ce décret au conseil des ministres du 31 juillet. Ce texte résulte de l'application de l'article 13 de la Constitution – au terme duquel une loi organique détermine les emplois pourvus en conseil des ministres – et de l'ordonnance correspondante du 28 novembre 1958.

Un décret avait été pris en avril 1959 pour établir la liste des dirigeants du secteur public nommés en conseil des ministres. Ce décret avait été complété en février 1967. Il ne l'avait pas été depuis. Le décret du 6 août porte à cent quarante-huit le nombre d'emplois de direction du secteur public dont les titulaires ne peuvent être désignés qu'après accord du président de la République et du gouvernement.

La mise à jour du décret de février 1967 concerne trois catégories d'emplois : en premier lieu, certains postes créés entre 1967 et 1981 étaient pourvus en conseil des ministres, soit parce que la loi en disposait ainsi, soit parce que l'habitude en avait été prise, mais sans qu'ils eussent été inscrits dans le décret ; en second lieu, les dirigeants des entreprises nationalisées après 1981 doivent être nommés en conseil des ministres de par la loi de nationalisation, et l'inscription de ces postes dans le décret n'est que la conséquence de cette loi ; enfin, le décret du 6 août institue la même procédure pour une dizaine d'emplois nouvellement créés ou dont les titulaires, jusqu'à présent, n'étaient pas nommés à ce niveau.

Parmi les emplois nouvellement créés figurent les présidents des conseils d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie, de l'opéra de la Bastille et du parc de La Villette.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6.)

Nouveaux incendies dans le Midi

Après avoir repris mardi 6 août, les incendies de forêts avaient été maîtrisés mercredi en fin de matinée dans le Var. La situation demeurait cependant critique dans plusieurs endroits, notamment en Corse. Mardi un pompier avait trouvé la mort et de nombreux vacanciers avaient dû être évacués en raison de la progression du feu.

Le sapeur-pompier volontaire qui a trouvé la mort combattait un feu, mardi après-midi, au Plan-de-la-Tour près de Sainte-Maxime (Var). Agé de quarante-deux ans et père de deux enfants, Serge Fougère est le sixième pompier du département à avoir péri dans un incendie depuis le 31 juillet.

Les feux de forêt, un moment maîtrisés dans la nuit de mardi à mercredi, avaient repris avec violence dans le Var vers 3 heures dans la même région de Plan-de-la-Tour. Plusieurs campings ainsi que le village du Club Méditerranée Les Restanques avaient été évacués dans la nuit sur ordre du préfet. Le feu, attisé par un très fort mistral qui n'avait pas faibli pendant la nuit, s'est développé en direction de Saint-Tropez. D'importants renforts de pompiers et de militaires étaient arrivés dans la journée et dans la nuit sur place, certains venant de l'Ain et de la Savoie.

Le feu avait également touché, mardi, la région de Saint-Aygulf, activé comme ailleurs par un mistral soufflant à 70 kilomètres à l'heure et rendant très difficile l'intervention des avions de lutte contre l'incendie. Un autre foyer, qui s'était déclaré dans le massif des Maures, avait également provoqué dans la journée la fermeture de la chaussée nord de l'autoroute A-8 entre Les Adrets-de-l'Estérel et Fréjus.

Situation critique en Corse

De même, la situation était toujours critique, mercredi matin, sur le front des incendies en Corse, où plusieurs foyers persistaient dans de nombreuses zones. A Conca (Corse-du-Sud), où un millier d'hectares ont été dévastés par les flammes mardi après-midi, le feu a traversé le village durant la nuit, faisant quelques blessés légers parmi la population et endommageant plusieurs maisons. L'incendie, attisé par des vents violents, a parcouru 2 000 à 3 000 hectares, au moins. Le feu avait également gagné, mardi soir, la station balnéaire de Tarco, où habitants, campeurs et occupants des hôtels ont dû être évacués.

D'autres foyers, *« d'origine criminelle »*, selon les autorités, avaient aussi éclaté en Haute-Corse, menaçant notamment la périphérie de Bastia et détruisant le maquis et la forêt dans la région de Corte et d'Aléria.

LA CRISE DE L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL

Le talon d'Achille du Fonds monétaire

par PAUL FABRA

Le Brésil aurait l'intention d'ajourner l'accord sur le refinancement de sa dette extérieure passé avec le FMI, celui-ci réclamant un nouvel effort d'austérité pour contenir l'inflation *(lire page 17)*. La hausse incessante des prix empoisonne l'économie des pays latino-américains paralysés par l'énormité de leur dette extérieure.

Si ce qui est considéré à juste titre détestable pour les pays développés – à savoir l'inflation et *a fortiori* l'hyper-inflation – doit également être tenu pour désastreux pour les pays qu'on aimerait pouvoir encore appeler en voie de développement, les résultats obtenus pour endiguer la crise de l'endettement international apparaissent franchement négatifs. Tel est en particulier le cas pour l'Amérique latine, le continent le plus grevé de dettes et l'objet principal des soins du Fonds monétaire international (FMI).

Loin de se ralentir, malgré de sévères programmes d'ajustement qui ont eu pour effet de diminuer les salaires réels dans des proportions inconnues jusqu'alors, sauf en temps de guerre, la hausse des prix s'accélère dans la plupart des pays qui le composent. Dans l'immense Brésil, elle avoisine en rythme annuel 400 % contre 230 % en 1984 d'après les statistiques officielles ; au Mexique, elle est plus proche de 65 % ou 70 % que des 45 % « prévus » pour 1985 et des 59 % enregistrés officiellement l'an dernier.

Quasiment abandonnée à son sort, parce que le montant de ses dettes est considérable si on le rapporte à son PNB, mais faible si on le compare au total des créances douteuses accumulées par les grandes banques internationales, la Bolivie s'enfonce dans le drame monétaire. Son deuxième article d'importation, c'est désormais les billets de banque, qu'on fait venir d'Angleterre et d'Allemagne parce que les presses du pays ne sont plus capables de faire face à l'augmentation de la circulation, l'inflation dépassant déjà largement les 10 000 %. Le Pérou voisin ne survit que grâce à une économie clandestine qui défie les autorités nationales et internationales.

Dans ce contexte, c'est l'expérience inaugurée à Buenos-Aires le 16 juin dernier par un changement de monnaie (l'austral ayant remplacé le peso dans la proportion de un pour mille) qui représente l'enjeu décisif. Comportant des mesures de remise en ordre draconiennes dans les domaines de la fiscalité et des finances publiques, un gel temporaire des prix et des salaires, elle s'inspire de l'idée qui avait déjà guidé les réformes monétaires allemandes de 1923 et 1948 : passé un certain seuil de dégradation, l'inflation appelle une thérapeutique du choc.

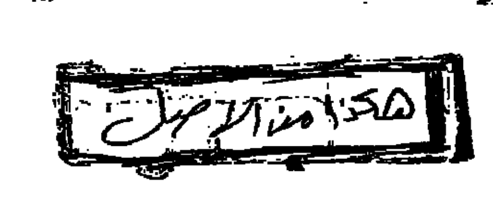
Comme pour bien marquer qu'il se bat le dos au mur, le président Alfonsin a pris l'engagement solennel de ne plus recourir à la création monétaire pour financer le déficit du budget et des entreprises nationalisées. Nul doute que le succès de sa politique aurait un énorme retentissement. Son échec ne manquerait pas d'apparaître au contraire comme la preuve que les pays endettés n'ont guère d'autre voie que de suivre les remèdes traditionnels du FMI sans être sûrs pour autant que cela leur permettra d'éviter à terme plus ou moins rapproché le chaos.

Ce sont ces remèdes traditionnels qui seraient remis en question par la réussite, loin d'être acquise, du plan de Buenos-Aires. Celui-ci est l'œuvre d'économistes argentins auxquels, non sans hésiter, le FMI a fini par donner sa bénédiction. La vérité oblige à dire que la prise de conscience de la part du FMI que rien n'est réglé en profondeur dans les pays super-endettés est récente et n'est encore que partielle.

Le discours dominant reste celui qui a marqué l'assemblée générale du Fonds monétaire à Washington en septembre dernier. On a souligné à satiété le contraste entre le climat de soulagement qui a caractérisé cette réunion avec l'extrême pessimisme qui avait régné deux ans plus tôt sur celle de Toronto. Cette dernière s'était tenue quelques semaines après le coup de tonnerre qui s'était abattu, en août 1982, sur la communauté bancaire internationale, soudainement informée qu'un de ses plus gros emprunteurs, le Mexique, cessait de faire face à ses obligations (l'autre, le Brésil, allait bientôt suivre la même voie).

(Lire la suite page 17.)

LIRE



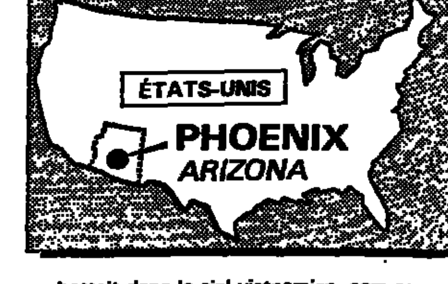
enquête

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

Au bout de la révolution : la presse

par BERNARD GUETTA

Ils étaient jeunes, et rêvaient d'une œuvre collective. La guerre du Vietnam faisait rage. Les deux quotidiens de la ville étaient dans les mains de l'establishment. Alors, Jim Larkin et ses amis ont tenté l'impossible : créer, au fin fond de l'Arizona, un journal underground.



Phoenix (Arizona). — C'était vexant. Quand votre journal a largement contribué au succès d'un restaurant, que vous y venez régulièrement et y emmenez du monde, la moindre des choses serait que le maître d'hôtel ne vous prenne pas pour l'architecte qu'on demande au téléphone.

Il y eut donc une expression d'étonnement vaguement réprobateur sur le visage de Jim Larkin, et, réalisant sa gaffe, le maître d'hôtel s'empêtra dans une confusion d'excuses.

Le tout n'avait duré qu'une minute, mais très éclairante sur le statut social de *New Times*, l'hebdomadaire qu'on ne s'attendrait jamais à trouver à Phoenix, haï par quelques-uns, adoré par beaucoup d'autres, indispensable pour savoir où aller dîner et friand d'hommes en vue avalés tout crus : *Pariscope* et le *Canard enchaîné* à la fois.

Par comparaison, lorsque Darrow Tully, le patron des deux quotidiens de la ville, entre dans l'un de ses restaurants à lui, personne ne fait d'erreur. Là, les garçons s'inclinent et s'empressent, et, de leur chaise, les plus puissants de la ville cherchent avec espoir le regard d'un homme qui pèse — entre la *Republic* et la *Gazette* — 400 000 exemplaires par jour et se fait négligemment appeler « Duke ». Rien à voir, financièrement parlant.

Les enfants du Vietnam

Et pourtant, si vos misérables 125 000 exemplaires sont arrachés par des gens plus jeunes, plus riches et d'un niveau d'études supérieur à la moyenne, si la diffusion de votre hebdomadaire est près de sept fois plus large qu'il y a sept ans et qu'on ne parle que de vous en ville, même un banquier, et *a fortiori* un maître d'hôtel, doit savoir vous reconnaître. A moins de quarante ans, le directeur de la publication de *New Times* a déjà, en effet, un solide pied dans l'establishment montant de la ville, au sein duquel son acolyte Michael Lacey, le directeur de l'hebdomadaire, a d'ailleurs fait ce que l'establishment tout court aurait appelé un « beau mariage ». Mike vient d'épouser la jeune personne que Bruce Babitt, gouverneur (démocrate) de l'Arizona et très actif aspirant-candidat à la prochaine élection présidentielle, a récemment nommée directeur du département des eaux. Or l'eau, il n'y a rien de plus important dans l'Arizona desséché.

Vous avez donc démarré ce journal en plein Vietnam ?

En 1970 exactement, après que quatre étudiants eurent été tués par la Garde nationale de l'Ohio au cours d'une manifestation anti-guerre.

« *Cinq ans plus tôt, nous nous cassions la figure sans discussion* », mais à l'époque, explique-t-il, la contre-culture s'était déjà suffisamment développée sur les deux côtes, Est et Ouest, pour commencer à s'insinuer jusqu'au milieu, en Arizona. Tablant sur ce marché, quelques commerçants avaient en conséquence ouvert des boutiques où l'on trouvait des *waterbeds*, des disques de musique moderne ou des blue-jeans et autres vêtements radicaux. La difficulté, pour eux, était « *qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour se payer de la publicité télévisée et que leurs clients potentiels ne lisaient pas l'*Arizona Republic... A 80 dollars le quart de page, pourquoi ne pas prendre un risque quand ils ont vu arriver « *une bande de gamins qui ressemblaient à ceux qu'ils voulaient toucher* » ?

New Times sera d'abord l'organe et le point de ralliement des féministes, des hippies, des végétariens, des gays, des militants du mouvement anti-guerre bien sûr, des drogués — de toute la tribu des années 60, qui a toutes les raisons, à Phoenix, de serrer les coudes, qui travaille bénévolement et, naturellement, prend toutes les décisions collectivement. Puis émerge, sur la pointe des pieds, un « groupe central » dont Mike et Jim font partie et qui essaye de « *faire comprendre que parler deux semaines de suite de la situation dans les prisons c'est très bien, mais que trois semaines de suite...* ».

« *Il y a deux choses qu'on ne peut pas diriger avec un collectif,* dit Mike, qui conduit aujourd'hui une Mustang blanche en rythmant de la pop sur le volant : *un navire et un journal.* » Mais qu'importe ! « *Même si nous étions mauvais, même si l'indignation nous tenait lieu de professionnalisme, nous étions l'alternative, la seule chose à lire à part la* Republic », et les lecteurs se multiplient, précisément en cette année 1972 où l'hebdomadaire sort une affaire de conduite en état d'ivresse contre une importante personnalité politique de l'Etat.

« *L'establishment n'avait jamais été attaqué. Les syndicats, la gauche, les étudiants, l'étaient, mais eux jamais, et cela nous a donné une crédibilité.* » Deux ans plus tard, l'Arizona va élire son premier gouverneur hispanique, Raul Castro, un démocrate ; quatre ans plus tard, un autre démocrate, Dennis De Concini, va remporter l'un des deux sièges de sénateur de l'Etat.



Dessin de JACQUES BELLENGER

L'édifice bâti vingt-cinq ans plus tôt par les pères fondateurs de Phoenix montre ses premières *lézardes*, et il y a en ville assez de jeunes diplomés sophistiqués, fils du boom — petits-fils en cela des pères fondateurs, — pour comprendre que *New Times* pourrait être un bon investissement.

New Times a dégagé, l'année dernière, un demi-million de dollars et distribué ses premiers dividendes en 1983, l'année où Jim et Mike ont racheté un hebdomadaire de Denver, dans le Colorado voisin. Les deux magazines sont gratuits, car « *il n'y a pas de kiosques à journaux et au début nous n'avions pas de quoi acheter de machines distributrices* ». Le lien est-il alors réel avec le lecteur ? « *Nos boîtes,* répondent-ils, *sont dévalisées le jour de parution* », ce qui est vrai, et ce n'est pas le cas de toute feuille à financement publicitaire.

Encore confus, le maître d'hôtel du Steven est aux petits soins, le dîner subtilement simple et l'addition de 140 dollars pour quatre, service non compris. La clientèle, professions libérales, trente à quarante-cinq ans, porte taille fine et bijoux modernes, et il y a belle lurette qu'il n'y a plus de collectif dans les bureaux de *New Times*, mais une rédaction salariée et des patrons — communiant dans l'exaltation de l'Arizona, où « *vos talents comptent beaucoup plus que vos parents et votre éducation* ».

« Récupération », comme on dirait en Europe ? Nous sommes en Amérique, où tout le monde aime le capitalisme, à Phoenix (Arizona) de surcroît, où tout le monde aime la ville et où « Duke » Tully ne peut pas parler de *New Times* sans échouer à contenir une rage blanche. A part trois mots assassins (« *un journal underground* »), il a plus, au demeurant, de gestes que de paroles de dédain. On ne s'aime, en fait, pas du tout, car le contentieux a tout pour être profond.

Bruits et fureur

Quand les journalistes de la *Republic* ont — vainement — tenté de créer une section *syndicale*, *New Times* a non seulement rendu largement compte de la bataille, mais embauché aussi plusieurs de ses victimes, excellement renseignées sur les couloirs du quotidien. On a retrouvé dans les colonnes de l'hebdomadaire des mémos internes de la *Republic* sur la façon de traiter l'implication du parent d'un élu démocrate dans une affaire de droit commun. Il y a eu de retentissants dépôts de plainte en diffamation et un prix Pulitzer dont le quotidien a dû sérieusement relever le salaire pour éviter le passage à l'ennemi — beaucoup de bruits et de fureur.

Parce qu'il faut toujours que la politique, à Phoenix, soit une caricature. Tandis que Mike et Jim manifestaient contre la guerre du Vietnam, « Duke », lui, se battait dans le ciel vietnamien, comme il l'avait fait, et héroïquement, en Corée. « Duke », tout naturellement, sera dans le camp d'un John McCain, abattu au-dessus du Vietnam, représentant de l'Arizona et nouveau porte-drapeau du Parti républicain dans l'Etat.

Mike, lui, est un « *sceptique* » pour lequel « *les idées des démocrates libéraux ont échoué* », mais qui n'est pas plus séduit par les républicains, car « *ils ne prêtent pas attention aux échecs du capitalisme* » et parce qu'il est « *ridicule* » de penser que l'industrie privée résoudra le problème de la pauvreté. Un peu reaganien, il dit : « *Nous avons un modèle économique à vendre au tiers-monde* », et ajoute, un peu radical des années 60, « *...mais nous n'y vendons que des armes et n'y voyons que des marchés* ».

Il est, en bref, « *intéressé par les néo-libéraux* », dont Jim dit qu'ils l'attirent, car « *ils n'ont pas encore d'idées définies et ils ont de nouveaux dirigeants que je pourrais soutenir* ». Savoureuse phrase, mais qu'auraient pu prononcer quelques dizaines de millions d'Américains à la recherche d'un Parti démocrate conciliant la générosité sociale et l'anti-étatisme ambiant, la fermeté dans la défense du modèle américain et une politique étrangère moins déterminée par le seul rapport Est-Ouest. C'est sur eux qu'avait tablé Gary Hart l'année dernière. C'est sur eux que tablent, pour 1988, Bruce Babitt et une lourde poignée d'autres, mais ne dites pas aux directeurs de *New Times* qu'ils soutiennent le gouverneur ! Ils protesteront, diront pis que prendre de lui et finiront par reconnaître, car c'est l'évidence : « *Nous naviguons dans ce cercle* (celui des démocrates). »

Pas comme des fans. Tout simplement parce que c'est l'autre camp, le leur, celui qui bouge, celui des avocats de leur génération qui ont mis de l'argent dans *New Times* et qui les ont ensuite aidés à y asseoir leur pouvoir, celui des gens qui avaient vingt ans il y a quinze ans et ont de l'appétit aujourd'hui. Pour l'instant, la suite de l'histoire sera cependant un détour par un étrange endroit.

Prochain article :

LA VILLE DONT LES BÉBÉS ONT CINQUANTE ANS

LU

Archives secrètes de Bretagne 1940-1944 par Henri Fréville

Allemands et Bretons

Quarante ans après la guerre, l'Occupation n'a pas dévoilé tous ses secrets. Henri Fréville, historien et homme politique (il fut maire de Rennes, député et sénateur), infatigable fouilleur d'archives, vient d'en extraire quelques-uns d'un filon à son avis négligé : les archives allemandes.

Ainsi émerge un quasi-inconnu, Werner Best, « *chef de l'administration de guerre* » en France de l'été 1940 à la fin de 1942, auteur de souvenirs jamais publiés en français. Grand manipulateur de séparatistes (Fréville donne quelques coups de projecteur sur les Flamands et les Alsaciens), il a rédigé, dès sa prise de fonctions, au Majestic, un rapport sur *la Bretagne, pierre angulaire de la garde atlantique de l'Allemagne.* Best voulait que le Reich organise, de la Norvège au Portugal, un glacis dont la Bretagne eût constitué le pilier sud, militaire et politique. Persuadé que les Bretons aspiraient « *à se détacher de la France* », il entendait les utiliser pour tenir, à travers les Celtes d'outre-Manche, « *le futur Etat anglais sous la dépendance du Reich* », « *en créant, en cas de besoin, des prétextes à intervention dans les affaires intérieures anglaises* ». Sans une Bretagne « *indépendante sous occupation permanente du Reich (!), l'Angleterre et la France ne seraient pas complètement soumises à la puissance allemande* », concluait-il.

Best dut rapidement en rabattre. Dès le 30 août, l'état-major de l'armée d'occupation lui fait savoir que le soutien des séparatistes n'est pas « *souhaitable* ».

Best essaye de maintenir son point de vue. Il invoque le Führer, qui décidera « *le moment venu* » ; mais von Stulpnagel, commandant militaire en France, ne fait pas les choses à moitié, et, le 12 décembre, il expédie en résidence surveillée en Allemagne (où ils s'étaient exilés en 1939 et d'où la Wehrmacht les avait ramenés dans ses fourgons) les deux principaux chefs séparatistes, Debeauvais et Mordrel. Quand Hitler enverra Best le représenter au Danemark, en 1942, la guerre aura changé de cap ; le « *glacis atlantique* » et les séparatistes bretons ne seront plus à l'ordre du jour.

L'auteur ne se limite pas à cet épisode décisif, et couvre toute l'occupation en Bretagne, en traçant notamment de nombreux portraits de « collabos » de tout acabit, depuis les semi-naïfs comme Louis Nemo, dit Roparz Hémon, agrégé d'anglais, passionné de culture celtique, animateur de la radio allemande locale, qui découvre, quelques heures avant l'entrée des Américains à Rennes, que son rêve s'est évanoui, et des idéologues fumeux, en relation avec Rosenberg, comme Jean Barral, à des aventuriers comme Marie-Louise Deschamps, son amant allemand et quelques autres qui se dédouanèrent en quelques jours avec une maestria confondante.

En revanche, Henri Fréville rend justice au patriotisme de la hiérarchie catholique et à deux « superpréfets », François Ripert (1940-1942) et Jean Quenette (1942-1943). Il extrait du fichier préfectoral allemand (jusqu'à présent inexploité) un réquisitoire minutieux contre le préfet Ripert, allant jusqu'à lui reprocher de venir à la Kommandantur sans chapeau pour ne saluer personne !

Ecrit avec une rigueur scientifique, le livre de Fréville confirme que nul ne doit être jugé sur la place ou la position qu'il occupait alors, mais sur ce qu'il y faisait — sérénité trop rare pour traiter de cette époque terrible et, comme en témoigne l'affaire Manouchian, toujours explosive.

MAURICE DELARUE.

★ Edition Ouest-France, 244 pages, 80 francs.

COURRIER DES LECTEURS

Nationalité : Français

(...) Il n'est pas besoin d'être féru en ce domaine pour savoir qu'un certificat de nationalité française, document qui a la force de la chose jugée, s'établit uniquement au vu de pièces d'état civil... M. J. Laurent n'étant ni naturalisé ni issu d'une génération spontanée, est français, comme la majorité de ses concitoyens moins illustres : par filiation, encore faut-il produire l'acte de naissance paternel... Tracasserie ? Certes ! mais que pensent les Français auxquels les greffes réclament l'acte de naissance de leur arrière-grand-père, les épouses divorcées, sommées de présenter celui du père de leur ex-époux ?

En matière de nationalité, une loi reste toujours en vigueur, et les nouveaux textes se superposent aux anciens. La loi du 10 août 1927 comportait quatorze articles, celle du 9 janvier 1973 en compte cent soixante et un. Le législateur multiplie les alinéas et les conditions d'obtention. Il nuance à l'infini...

Résultat : les fonctionnaires des tribunaux, formés au gré des demandes formulées par des Français en puissance de certificat (...), se voient, s'entendent insulter, tout en feuilletant frénétiquement leur code à la recherche de « l »'article (...).

A défaut de respecter quelques principes simples — accoucher en France, s'assurer, avant le mariage de la nationalité française de l'élu(e), — tout prétendant à cette nationalité expose sa progéniture à prévoir environ six mois à l'avance la perte d'une carte d'identité, celle d'un passeport, l'inscription à un concours administratif, des vacances à l'étranger, etc.

Néanmoins, personne ne songe à simplifier les textes, et les administrations réclament des certificats aux militaires de carrière, afin de reconnaître leurs droits à la retraite, ...aux professeurs agrégés, avant de leur délivrer une carte d'identité...

Pourquoi est-il si difficile, en France, de prouver sa nationalité ? Un débat devrait être ouvert, d'abord sur la nécessité de fournir ou non un certificat de nationalité française aux administrations qui en réclament sans discernement, ensuite sur la simplification des lois en vigueur.

CH. VERGNE
(Cogny).

Une circulaire de Raymond Barre

Ayant subi à deux reprises le même genre de tracasseries que Mme Pagès pour obtenir un certificat de nationalité (*le Monde*, 23 juillet 1985) je voudrais citer des extraits d'une circulaire du premier ministre du 3 janvier 1978 à ce sujet.

« Il m'a été signalé que des administrations continuaient à exiger des certificats de nationalité française dans des cas où la production d'une fiche d'état civil et de nationalité aurait été suffisnte...

» Je crois donc nécessaire de rappeler que la fiche d'état civil et de nationalité doit être le document de droit commun pour la justification de l'état civil et de la nationalité...

» Il convient de rappeler que :

a) La présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité tient lieu de la remise ou de la présentation, selon le cas :

Du certificat de nationalité [...]

» J'insiste également sur le fait que la fiche d'état civil et de nationalité peut être établie non seulement par toute mairie, mais également par les administrations, services et établissements publics ou les entreprises, les organismes et les caisses contrôlés par l'État qui instruisent les dossiers et doivent donc avoir à leur disposition des fiches du modèle réglementaire. Il convient d'éviter, ainsi que cela se pratique encore fréquemment, de renvoyer les intéressés auprès d'une mairie. »

Et c'est signé : Raymond Barre.

PHILIPPE-ROGER MANTOUX
(PARIS).

Sarah, 40 ans après...

Un lecteur rappelle que, sous l'Occupation, le nom juif de Sarah Bernhardt fut remplacé par celui (actuel, j'ignore s'il en fut d'autres) de Théâtre de la Ville, exemple suivi récemment par « *la droite la plus bête du monde* », supprimant les noms de Français célèbres, honneur du pays, sur les plaques de rues gagnées aux élections municipales.

Le Conseil de Paris, toutes tendances confondues, s'honorerait en rendant à cette salle dont elle fut directrice le nom — plus éblouissant que le morne « Théâtre de la Ville » — d'une tragédienne que sa gloire conduisit, avec celle de notre pays, lors d'une tournée triomphale en 1905-1906, à travers les Etats-Unis.

Et, dans le même élan, n'est-il pas temps de remplacer sur leurs socles veufs les statues déboulonnées par le même occupant, puisque aucun traité n'en a stipulé l'obligation...

FÉLIX LEVY
(Paris.)

Cyrille et Méthode

Je me permets de vous signaler une erreur assez grave dans l'article du vendredi 5 juillet qui annonçait les festivités en l'honneur des saints Cyrille et Méthode. On y parlait en effet de Velehrad (lieu présumé de la naissance de Méthode). Il s'agit là, je crois, d'une erreur grossière, car les deux frères Cyrille et Méthode étaient originaires de Thessalonique ; le lieu de leur naissance a une grande importance, car c'est en Macédoine, lieu de rencontre des Grecs et des Slaves qu'a germé le projet de cet alphabet cyrillique qui a tellement contribué à l'évangélisation et à la culture du monde slave.

Il y a là un événement analogue à ce qui s'est produit quatre siècles avant, quand *Ulfila* a traduit une partie de l'Ecriture en langue gothique. Seulement Ulfila était de tendance arienne, ce qui a posé par la suite d'énormes problèmes.

OLIVIER METTRA
(Milan).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

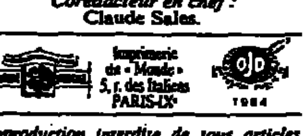
Capital social :
500.000 F

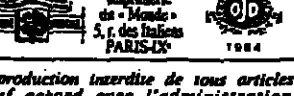
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

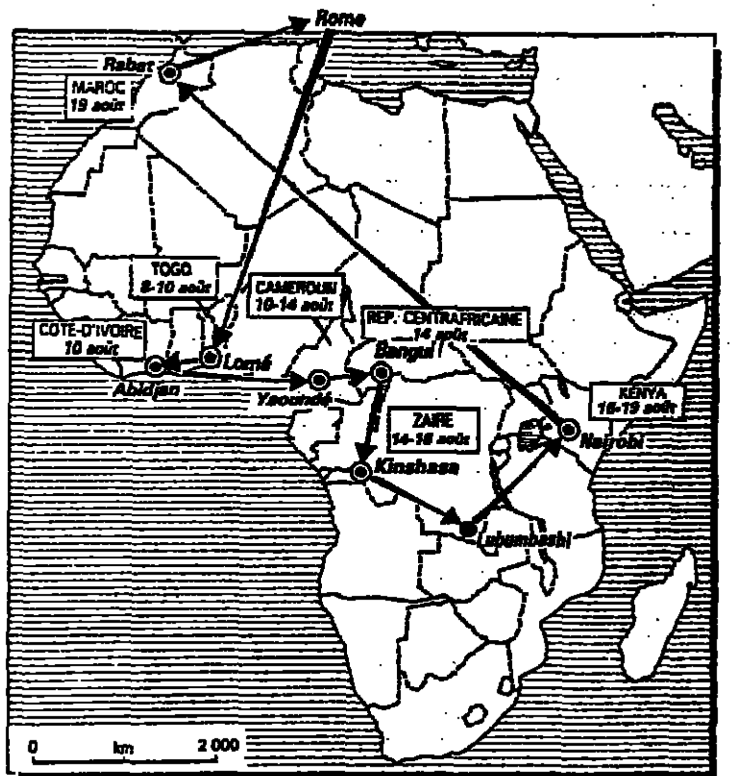
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LE TROISIÈME VOYAGE DU PAPE EN AFRIQUE



Le troisième, et plus long, voyage de Jean-Paul II sur le continent noir, du 8 au 19 août, le conduira dans sept pays d'Afrique : Togo, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Centrafrique, Zaïre, Kenya et Maroc. Cette dernière étape maghrébine représente une « première » œcuménique, puisque le pape se rend au Maroc à l'invitation du roi Hassan II, commandeur des croyants musulmans.

Pour son premier voyage africain, en mai 1980, Jean-Paul II avait visité le *Zaïre, le Congo, le Kenya, le Ghana, la Haute-Volta (devenue Burkina) et la Côte-*d'Ivoire. Ce nouveau voyage lui donnera l'occasion de revoir certaines régions. A Kinshasa, par exemple, il retrouvera, pour la messe de béatification d'une religieuse zaïroise, la vaste esplanade devant le Palais du peuple où il avait ordonné huit évêques ; il retournera au Kenya pour assister à la fin du congrès eucharistique et, à Abidjan, il achèvera l'œuvre qu'il avait commencée, en consacrant la nouvelle cathédrale de la capitale ivoirienne (qui est la deuxième, par la taille, de la chrétienté après Saint-Pierre de Rome), dont il avait béni la première pierre.

Jean-Paul II s'était rendu une nouvelle fois sur le continent africain en février 1982, pour visiter le Nigéria, le Bénin, le Gabon et la Guinée-Equatoriale.

L'étape du Maroc dominera la visite de Jean-Paul II

(Suite de la première page.)

Or l'aide financière n'est jamais entièrement désintéressée et, comme l'a fait remarquer le théologien camerounais Jean-Marc Ela : *« Le pouvoir de l'Occident reste prépondérant dans la vie et la pratique des Eglises d'Afrique, sur le plan économique, institutionnel et idéologique. La théologie africaine naît dans le contexte d'une Eglise sous tutelle. »* (1)

Bien qu'il insiste sur le caractère *« pastoral et non politique »* de sa tournée africaine, Jean-Paul II ne pourra faire abstraction du contexte politico-social, dans un des continents les plus marqués par la crise mondiale. D'abord la famine, qui fait des ravages, et pas seulement dans les régions désertiques du Sahel. Parmi les pays visités par le pape, le Kenya et le Maroc figurent sur la liste dressée par la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) des 21 pays affectés par la sécheresse, sans parler de la situation dans d'autres pays, comme le Cameroun ou la Centrafrique.

Ensuite, le surpeuplement. Si, globalement, le continent africain n'est pas surpeuplé (la densité moyenne est de 16 habitants au kilomètre carré, alors qu'elles est de 25 en Inde et de 100 en Chine), la *croissance démographique dans certains pays africains* est la plus rapide au monde. Au Kenya, par exemple, le pays du monde où la population augmente le plus rapidement, elle *double tous les seize ans.* Lors de l'indépendance, en 1963, les Kenyans étaient six millions ; aujourd'hui, ils sont vingt millions et, au rythme actuel, atteindront 40 millions à la fin du siècle. Cette situation dramatique augmentera inéluctablement les risques de famine, de chômage, d'épidémie, voire de guerre civile entre différentes ethnies. Déjà, le conflit couve entre l'Eglise catholique kényane, qui relaye l'interdiction reprise avec fermeté par Jean-Paul II sur le contrôle des naissances et l'avortement et, d'autre part, l'Etat autoritaire du président Daniel Arap Moi, qui cherche à imposer le planning familial.

Et cela introduit le troisième problème que le pape devra affronter : la situation politique d'un nombre grandissant d'Etats africains soumis à des dictatures militaire au parti unique où l'Eglise catholique est souvent considérée comme un rival dangereux dans la course pour s'assurer la loyauté et l'affection de la population. Dans certains pays, comme en Amérique latine, l'Eglise catholique représente le seul espace de liberté contre l'arbitraire et la seule voix qui défende les droits de l'homme.

L'autre domaine où l'Eglise se trouve confrontée aux traditions africaines est celui de la religion elle-même. Le thème choisi pour le congrès eucharistique international, qui aura lieu à Nairobi, du 11 au 18 août, et dont le pape doit clore les travaux, en dit long sur un des problèmes majeurs : le mariage et la vie de famille. le thème du congrès est *«l'eucharistie et la famille»* ; or la polygamie est encore répandue en Afrique, ainsi que le « mariage par étapes », qui n'est conclu définitivement qu'après la « vérification de la fécondité ». Enfin, la règle du célibat pour les prêtres est souvent mal acceptée par une société où la famille joue un rôle important et où on redoute l'extinction de la lignée. En fait, de nombreux prêtres noirs – notamment au Zaïre – vivent maritalement...

Vers un concile noir ?

Tous ces problèmes, spécifiques à l'Afrique, incitent certains théologiens africains, et même quelques évêques, à souhaiter la convocation prochaine d'un « concile *noir* », pour aider cette jeune Eglise à définir son identité et à trouver une certaine autonomie. Mais Rome se montre plutôt réticent devant une telle initiative. *Dans son récent ouvrage Entretien sur la foi* (Fayard), le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, évoque tout au *plus l'éventualité* d'un synode africain et met en garde contre un rapprochement œcuménique en Afrique qui, selon lui, menacerait *« la valeur de la grande unité catholique au profit de communautés culturelles restreintes »*.

Les partisans d'un concile noir ne sont pas de cet avis. Pour le Père Jean-Marc Ela, *« Les Eglises d'Afrique ont besoin de ce genre de rencontre pour aborder en profondeur l'évangélisation de notre continent. En un sens, Vatican II aura été le dernier concile de l'Occident. L'urgence essentielle est de vivre et de témoigner de l'Evangile de manière plus solidaire avec les peuples où elles sont implantées. L'enjeu de la recherche est capital : manifester la crédibilité et la pertinence du message de Jésus-Christ dans une Afrique étranglée. Le choc des cultures permet à la foi de discerner l'originalité propre de l'universel chrétien et de mesurer les conséquences d'une véritable inculturation du message évangélique »*.

Voilà le mot-clé lâché : inculturation ! L'idée que l'Eglise doit s'adapter aux peuples qu'elle évangélise, en *« insérant le message chrétien dans chaque culture »*, pour donner au néologisme sa définition, n'est pas nouvelle. C'est ce qu'elle a fait depuis son passage des juifs aux Grecs, puis aux barbares, jusqu'à la dernière encyclique de Jean-Paul II sur l'œuvre d'inculturation réalisée par saint Cyrille et saint Méthode, apôtres des Slaves, en passant par la querelle des rites en Chine au seizième siècle.

Déjà Paul VI, lors de son voyage à Kampala, avait parlé du besoin d'une « indigénisation » du message chrétien, en saluant les valeurs de la « négritude ». Jean-Paul II, lui, au cours de son premier voyage en Afrique, avait appelé de ses vœux une certaine « africanisation » de la foi. Dans les faits, cependant, les réticences demeurent. Sur le plan liturgique, par exemple, le « rite zaïrois » (2) fut interdit : et lorsque Mgr Anselme Sanon, évêque de Bobo-Dioulasso (Burkina) proposa de remplacer le pain de l'eucharistie par le mil, il fut rappelé à l'ordre par Rome.

La principale innovation de ce voyage, toutefois, ne se trouvera sans doute pas dans la quarantaine de discours que Jean-Paul II prononcera en Afrique noire, car les thèmes qu'il y développera – les droits de l'homme, la justice sociale, le liberté religieuse, l'éthique familiale, la prière et la dévotion à Marie – sont désormais traditionnels. La nouveauté du voyage réside en la dernière étape : les quelques heures passées au Maroc, à l'invitation du roi Hassan II, Commandeur des croyants.

C'est la première fois, en effet, que le pape accepte de se rendre dans un pays à *l'invitation* d'une autorité religieuse musulmane. Lorsqu'il avait visité un autre pays musulman, la Turquie, en 1979, c'était à l'invitation du patriarche œcuménique (orthodoxe) *Dimitrios* I[er]. Au Maroc, sa dernière escale de cinq heures avant de regagner Rome, Jean-Paul II sera accueilli à Casablanca le 19 août par le roi *Hassan II lui-même.* Le pape s'adressera également à 80 000 jeunes musulmans, venant de 23 pays islamiques et réunis dans un stade de Casablanca.

Cette visite du pape au Maroc fait suite à celle que Hassan II avait rendue à Jean-Paul II en avril 1980, à la tête d'une délégation islamique, en sa qualité de président de la Commission *Al Quods* (Jérusalem en arabe). A cette occasion, le pape s'était félicité, dans un discours, de la qualité des rapports existant entre le Maroc et l'Eglise catholique, en souhaitant que celle-ci *« assume toujours plus son identité de communauté insérée dans le contexte national »*.

Dans une lettre adressée au pape fin 1983, enfin, qu'il qualifie de *« Très Saint et Illustre Ami »*, le roi Hassan II écrit : *« Depuis des temps immémoriaux, un esprit d'entente fraternelle a toujours marqué, dans notre pays, les rapports entre chrétiens et musulmans. Nos ancêtres en ont fait une règle de conduite qui ne fut à aucun moment transgressée, quelles que fussent les vicissitudes du temps passé. »*

Le dialogue le plus important qu'auront un pape et un dirigeant musulman marquera-t-il une nouvelle étape dans les relations entre catholiques et musulmans ?

ALAIN WOODROW.

(1) Jean-Marie Ela publiera un *témoignage, «Ma foi d'Africain»* en octobre prochain, aux éditions Karthala.

(2) Le « rite zaïrois » est le nom donné à la tentative d'africanisation de la liturgie, menée au Zaïre, qui consistait notamment en l'introduction de la danse pendant la messe. Ce rite fut interdit au moment de la visite de Jean-Paul II au Zaïre en 1980.

Le Vatican saisi par la géopolitique

II. – *La subversion par la morale*

Dans un premier article, Philippe Pons a montré comment Jean-Paul II a fait de l'Eglise catholique une « Eglise de la reconquête », s'adressant aux nations par-dessus les Etats et *exerçant de ce fait une autorité* morale dans le domaine politique. (*le Monde* du 7 août.)

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Cité du Vatican. – Le grand objectif *de Jean-Paul II* de consolider les bases spirituelles de la société ne peut manquer d'avoir des conséquences temporelles et, partant, politiques, sur la scène mondiale. Dans son discours au monde, le 17 octobre 1978, quelques jours après son élection, il affirmait d'ailleurs sa volonté de participer activement à la vie internationale. Depuis, son apport n'a cessé de se préciser, et il a fait progressivement accepter la légitimité de son intervention. D'abord par des initiatives répétées.

Citons quelques exemples : le Saint-Siège tenta d'agir au Liban ; il dépêcha un envoyé en Irlande lors de la grève de la faim des membres de l'IRA ; le pape lui-même se rendit en Argentine et en Angleterre au moment de la guerre des Falkland ; il reçut M. Yasser Arafat, rappela à M. Perez de Cuellar que le statut de Jérusalem pose une question religieuse, mais aussi de droit international, etc.

Plus encore peut-être que par ces interventions, l'action de Jean-Paul II est surtout originale par ses entreprises à long terme, car elle s'inscrit dans une vision politique, se fondant sur les deux notions de nation et de culture, que nous avons précédemment évoquées, et qui perturbent le jeu des Etats en polarisant les opinions publiques sur la question morale.

Si la stratégie – réévangiliser la culture, ouvrir une brèche dans le consensus séculier des Etats en redonnant voix aux nations – est constante, la tactique, en revanche, s'adapte au terrain. *L'Eglise* se cherche tout d'abord à jouer un rôle de ferment d'unité dans les processus de formation des jeunes nations. C'est notamment le cas en Afrique, où bien souvent l'Etat est né d'un rassemblement d'ethnies sans qu'ait existé ce levain culturel qui est la base d'une nation.

L'Eglise en Afrique est confrontée à une autre force unificatrice, celle de l'islam. Elle doit en outre se démarquer le plus radicalement possible du passé colonial. C'est pourquoi sans doute le Saint-Siège agit avec beaucoup de précaution dans ses rapports avec les jeunes Eglises africaines (dont le taux de croissance est au demeurant parmi les plus élevés du monde), car des interférences trop rigoureuses dans les processus d'inculturation (c'est-à-dire d'adaptation du culte chrétien à *un univers culturel)* pourraient conduire à d'éventuels schismes.

En Asie, où le christianisme est une religion mineure (excepté aux Philippines), le Saint-Siège tente de regagner sur le terrain du rayonnement culturel ce que l'Eglise n'a pu obtenir par son action missionnaire. Par ses interventions en faveur des droits de l'homme, Jean-Paul II n'a fait que confirmer le prestige déjà acquis par les Eglises locales en ce domaine. C'est peut-être en Asie que se manifeste avec le plus de *clarté* l'extension du *message* chrétien au-delà de la communauté des croyants comme référence à un certain nombre de valeurs (c'est le cas en Corée du Sud).

« Réévangéliser la culture »

L'Amérique latine où est rassemblée la plus importante communauté catholique du monde, est l'un des terrains d'action privilégiés de Jean-Paul II : c'est en effet là que l'Eglise *apparaît la plus divisée, mais où elle* peut aussi peser de tout son poids, le christianisme faisant partie intégrante de la culture du sous-continent.

Pour Jean-Paul II, les peuples chrétiens latino-américains vivent pour la plupart dans des sociétés injustes et donc non chrétiennes (une réalité déjà affirmée lors de la rencontre de Puebla en 1979). *« Il faut reévangéliser votre culture »*, a-il rappelé à plusieurs reprises au Pérou, en soulignant le caractère de *ferment* que peut avoir la doctrine sociale de l'Eglise.

De même qu'en Amérique latine Jean-Paul II a une vision quelque peu « bolivienne » de l'unité culturelle de ce continent, de même en Europe une démarche analogue le conduit à marteler l'idée d'une autre unité culturelle s'étendant « de l'Atlantique à l'Oural ». De manière significative d'ailleurs, Jean-Paul II fit de Saint-Cyrille et de Saint-Méthode, évangélisateurs des Slaves, deux patrons de l'Europe à côté de Saint-Benoît, fondateur au *6e siècle* de l'ordre des *Bénédictins.*

Une telle conception de l'unité de l'Europe a de profondes conséquences sur le plan politique, car elle revient à affirmer que l'histoire n'est pas irréversible et, en particulier, que la division de l'Europe ne peut durer indéfiniment – pas plus peut-être que n'est irrémédiable le *schisme entre les Eglises* orthodoxe et romaine.

L'Europe est le point central de la géopolitique de Jean-Paul II. Car *c'est* au cœur de l'Europe que s'est ouverte la fracture du monde politique en deux régimes irréconciliables ; c'est en Europe que la catholicité plonge ses racines, mais là aussi *qu'est né le grand courant* de la pensée séculière qui allait conduire à l'athéisme.

Lorsque Jean-Paul II cherche à « ré-inventer » l'Europe, c'est pour redonner voix aux nations, aux peuples. Jusqu'où va le droit des peuples ? Dans son message de Pâques, en avril dernier, Karol Wojtyla, en faisant l'éloge *« des hommes et des peuples de la résistance »* qui se sont levés pour *« défendre en armes leur existence »*, a implicitement souligné la justesse de certaines *causes qu'il convient de défendre* même les armes à la main. Prononcé dans l'année du quarantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, mais à l'occasion *d'une fête religieuse, ce discours de* Jean-Paul II fut sans doute celui dont les connotations politiques étaient les plus nettes (la notion de résistance s'appliquant aussi, par *exemple,* aux pays *baltes, annexés* par l'URSS).

L'élément « subversif » introduit par Jean-Paul II dans la politique, avec l'affirmation de la légitimité de la question morale et du droit des nations, a évidemment été ressenti au premier chef par les pays socialistes : la nation distinguée de l'Etat, la culture nationale s'opposant au matérialisme officiel, l'Eglise dressant sa vision du monde face à l'orthodoxie marxiste, sont apparus comme des défis.

Le chantage à l'apocalypse

La géopolitique de Jean-Paul II comporte un dernier volet. Il a fait une incursion dans le dogme de l'équilibre nucléaire, réaffirmant, là encore, le primat de l'homme sur le chantage à l'apocalypse. La dissuasion nucléaire se donne comme une logique, monopolisée par les pouvoirs temporels, excluant tout jugement éthique. Au contraire, selon Jean-Paul II, l'arme nucléaire a changé la nature même de la guerre en la transformant en une sorte d' « anti-genèse », c'est-à-dire en destruction de l'œuvre du Créateur.

Par une série d'initiatives et de prises de position, Jean-Paul II a cherché depuis le début de son pontificat à réintroduire la question morale *dans la logique* nucléaire, sans toutefois prôner un désarmement unilatéral. Il l'a fait sur le plan scientifique, par deux colloques internationaux de savants, organisés sous le patronage du Saint-Siège : le premier afin d'illustrer les conséquences d'un conflit atomique (1982) et le second (1985) pour mettre en garde contre les risques de la militarisation de l'espace. Il l'a fait ensuite en lançant des appels répétés, d'abord à Hiroshima en 1980, puis régulièrement à l'occasion de Noël et de Pâques de la fenêtre de la place Saint-Pierre.

Par le biais des notions de culture et de nation, au nom de la défense des droits de l'homme, l'autorité spirituelle de l'Eglise tend, avec Jean-Paul II, à s'étendre. Mais réintroduire la morale dans la politique est une tâche qui comporte aussi des limites et des risques. La conception de l'Eglise et du monde qu'à Jean-Paul II implique une reformulation du rôle de la première. A partir du moment, en effet, où l'Eglise agit, au nom des droits de l'homme et de la paix, comme un groupe de pression, elle risque tout d'abord de séculariser peu à peu son message. Les adversaires de Karol Wojtyla font valoir ainsi que l'Eglise de la « présence » tend à se réduire au symbole le plus spectaculaire, diluant en revanche le message de témoignage de la parole du Christ.

Des choix temporels

Le triomphalisme qui entoure les voyages du pape répond certes à une demande diffuse de certitudes de la part de certaines couches de la population, mais, comme le souligne, en une formule un peu lapidaire, l'un de nos interlocuteurs religieux, *« peut-être, en particulier les jeunes, préfèrent-ils chez Wojtyla le chanteur aux paroles »*.

A ce premier risque de sécularisation du message chrétien, ramené à une morale parmi d'autres, s'en ajoute un second plus politique. Si l'Eglise vise un impact social, c'est-à-dire si, d'une manière ou d'une autre, elle s'immerge dans l'histoire, elle ne peut manquer d'être impliquée dans des choix temporels – et, partant, politiques.

Certes, elle se défend de toute « récupération » : ainsi, à deux reprises, en janvier 1982 à propos de la Pologne, puis en avril 1985 à propos du Nicaragua, le Vatican démentit sèchement des déclarations du président Reagan laissant supposer que sa politique avait l'aval du pape. Mais il est parfois difficile de garder ses distances. Ainsi les voyages de Jean-Paul II tendent, même si ce n'est pas leur but, à renforcer l'image de certains, sinon à les légitimer : c'est notamment ce qu'on reprocha aux visites en Argentine, aux Philippines et au Zaïre.

Sur le plan religieux enfin, l'action de Jean-Paul II tend à opérer *un recentrage sur Rome,* expression de l'unité universelle de l'Eglise, négligeant les ferments de renouveau des Eglises locales. L'unité de L'Eglise et la « centralité » de Rome sont, en effet, deux piliers de la géopolitique papale.

Prochain article :

LE CENTRALISME DE ROME

AMÉRIQUES

Bolivie

L'intronisation du président Estenssoro : une « véritable fête de la démocratie »

M. Victor Paz Estenssoro a prêté serment mardi 6 août devant le Congrès et occupe pour la quatrième fois le palais présidentiel. Cette passation de pouvoirs a été vécue comme une *« véritable fête de la démocratie latino-américaine »* par les invités étrangers, dans un pays dont l'histoire a compté cent quatre-vingt-dix coups d'Etat. Le président Estenssoro a demandé le *« sacrifice de chacun »*, sans lequel la Bolivie pourrait être *« en cessation de paiement »*.

Eviter la faillite complète

De notre envoyée spéciale

La Paz. — M. Victor Paz Estenssoro, soixante-dix-sept ans, a reçu l'écharpe présidentielle des mains de M. Hernan Siles Zuazo, soixante-douze ans, exactement comme il y a vingt-cinq ans, le 6 août 1960, pour la fête de l'indépendance. En 1956, les rôles étaient inversés : M. Siles Zuazo succédait au président Paz. Ils appartenaient alors au même parti.

Le « docteur Paz » et « Don Hernan », protagonistes de l'histoire contemporaine bolivienne, après avoir défriché ensemble, pendant une dizaine d'années, le terrain de la révolution, après en avoir ensuite édifié les fondations, les avoir consolidées, se sont souvent croisés sur le même chemin, mais à partir de 1964, en frères ennemis. Depuis cette date, on parle en Bolivie de la « haine biblique » que se vouent les deux hommes.

Haine biblique qui n'a pourtant pas remis en cause le processus démocratique : ce 6 août 1985 marque une date historique dans ce pays, puisque c'est la première fois qu'un parti gouvernant remet à l'opposition les symboles du pouvoir.

Sans marchandage préalable, les parlementaires du MNR-I (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche) de M. Siles Zuazo ont voté pour M. Paz Estenssoro, au Congrès, dimanche dernier. Et c'est avec une certaine élégance que le président du Sénat, M. Gonzalo Sanchez de Lozada, a rendu hommage à l'ancien président au cours

Dessin de SZLAKMANN.

de la cérémonie d'investiture, en déclarant : *« Les hommes de demain seront plus généreux avec le président sortant que ne l'ont été ses contemporains. Eux se rendront compte qu'il a su maintenir le système démocratique. »*

Le « pouvoir de l'agriculture »

En effet, le président Siles a décidé, en novembre dernier, d'abréger d'un an son mandat, afin de désarmer ceux qui, à droite comme à gauche, prétendaient le renverser. Et il a gouverné sans répression, respectant la liberté de la presse, la liberté d'opinion et les manifestations syndicales. Comme il l'a souligné dans son dernier discours : *« Personne n'a souffert dans les prisons ou en exil. Aucune mère, aucun fils, n'a eu à pleurer la perte d'un être cher... »*

En fait, le pays dont hérite M. Victor Paz Estenssoro ressemble plus à celui de 1956, au bord de la faillite, qu'à celui de 1960 : hyperinflation (plus de dix mille pour cent prévu pour 1985), déficit fiscal gigantesque, banqueroute de toutes les entreprises publiques, déficience de la production alimentaire qui oblige à un effort considérable d'importations consommant les rares devises provenant des exportations, chômage et sous-emploi croissant...

Pour juguler cette crise, M. Paz Estenssoro envisage une modification radicale de l'économie en bouleversant les structures de la production. Il s'agit de moderniser la vie rurale et de résoudre la contradiction entre campagne et ville. La priorité immédiate est donc le *« pouvoir de l'agriculture »* que le MNR définit comme *« la grande bataille anti-impérialiste de notre temps »*, qui doit liquider en premier lieu la dépendance alimentaire. Bataille qui va se livrer parallèlement à des mesures plus traditionnelles, puis, dans les domaines fiscal et monétaire pour retrouver l'équilibre du budget, réduire la masse monétaire et rationaliser le crédit. Une politique d'austérité que le Fonds monétaire international ne manquera pas d'approuver et que les syndicats boliviens s'apprêtent déjà à combattre.

NICOLE BONNET.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

La Paz, 7 août (AFP.) — Le nouveau chef de l'Etat a annoncé mardi la composition de son gouvernement :

Relations extérieures, M. Gaston Araoz Levy ;
Intérieur, M. Federico Kaune Arteaga ;
Défense, M. Fernando Valle ;
Plan, M. Guillermo Bedregal Gutierrez ;
Finances, M. Roberto Quisbert ;
Travail, M. Walter Costas Badani ;
Santé, M. Hugo Rodriguez ;
Logement, M. Carlos Aliaga ;
Éducation, M. Enrique Ipina Melgar ;
Energie, M. Orlando Donoso ;
Transport, M. Nestor Dalenz ;
Industrie, M. Douglas Ascarrunz ;
Mines, M. Sinforoso Cabrera ;
Aéronautique, général Antonio Tovar ;
Affaires agricoles, M. Maurice Mamani ;
Information, M. Reynaldo Peters ;
Intégration, M. Feranando Caceres ;
Secrétaire de la présidence, M. Guillermo Riveros Tejada.

DIPLOMATIE

M. MITTERRAND ET LE CHANCELIER KOHL SE RENCONTRERONT LE 24 AOUT AU FORT DE BRÉGANÇON

Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl se retrouveront pour des entretiens politiques le 24 août au fort de Brégançon, sur la Côte d'Azur.

Cette rencontre entre dans le cadre des consultations régulières entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement fédéral ouest-allemand. MM. Kohl et Mitterrand avaient eu un bref entretien le 18 juillet à Strasbourg, où ils étaient venus assister à un concert du cycle « Europa Cantat ».

Les deux hommes s'étaient retrouvés fin juin à Milan à l'occasion du conseil européen. Le dernier sommet franco-allemand remonte au 28 mai, date à laquelle le chancelier et le président avaient eu plusieurs heures de conversation à Constance, dans le sud de la RFA.

Le fort de Brégançon, situé tout près du cap Bénat, sur la côte varoise, est l'une des résidences présidentielles

MOSCOU A AUTORISÉ L'INSPECTION DE CERTAINS DE SES RÉACTEURS NUCLÉAIRES

Washington *(Reuter)*. — Les Etats-Unis ont annoncé, mardi 6 août, que l'Union soviétique avait décidé d'autoriser une inspection internationale de ses réacteurs nucléaires.

« Nous sommes très satisfaits que l'URSS ait accepté de permettre le contrôle (...) de certaines de ses installations nucléaires civiles par l'Agence internationale de l'énergie atomique », a déclaré M. Bernard Kalb, porte-parole de la Maison Blanche.

Cette déclaration confirme une information donnée par le *New York Times*, selon laquelle Moscou avait accepté de permettre, pour la première fois, une inspection par l'AIEA de deux de ses réacteurs durant le mois d'août. Cet accord a été qualifié de *« progrès important »* par M. Kalb.

[A Vienne, un porte-parole de l'AIEA a confirmé l'information, précisant que l'Agence allait entamer l'inspection des réacteurs soviétiques avant la conférence de réexamen du traité de non-prolifération nucléaire qui s'ouvre le 27 août à Genève et qui regroupera 128 pays. Le porte-parole n'a pu indiquer le nombre de réacteurs soviétiques que l'Agence sera autorisée à contrôler. C'est en février dernier que Moscou avait accepté pour la première fois le principe de l'inspection de certaines de ses installations nucléaires.]

Guyana

Mort du président Forbes Burnham

Georgetown *(AFP, UPI)*. — Le président du Guyana, M. Forbes Burnham, est décédé mardi 6 août d'une crise cardiaque, alors qu'il subissait une opération qualifiée de *« bénigne »* par ses médecins. L'annonce de la mort de Forbes Burnham a été faite mardi, à la radio officielle, par le premier ministre M. Desmond Hoyte. Celui-ci, un avocat de cinquante-six ans, a prêté serment comme président intérimaire moins de trois heures après le décès du chef de l'Etat. Dans la matinée, un communiqué avait annoncé que M. Burnham devait passer la journée à l'hôpital *« afin de subir une opération bénigne à la gorge pour une douleur provoquant un enrouement occasionnel »*.

Selon les premières informations, la situation dans le pays reste calme après l'annonce du décès du chef de l'Etat. Après la prestation de serment du président intérimaire, M. Hamilton Green, vice-président et vice-premier ministre, remplit désormais les fonctions de chef du gouvernement. Dans un discours radiodiffusé, le nouveau président a rendu hommage au défunt et a affirmé qu'il suivrait la politique de son prédécesseur. Selon CANA, l'agence de presse des Antilles, la population a commencé à se rassembler autour de l'hôpital de Georgetown.

Né en février 1923 à Georgetown, diplômé de l'université de Londres, Linden Forbes Samson Burnham, un avocat de race noire, avait participé en 1949 à la fondation du Parti progresiste populaire (PPP, pro soviétique), dont il s'était séparé en 1955. Deux ans plus tard, il créait le Congrès national du peuple (PNC), d'orientation socialiste, tiers-mondiste et non alignée.

Elu maire de Georgetown en 1959, il est nommé premier ministre en décembre 1964, dix-huit mois après la déclaration d'indépendance. Forbes Burhnam est élu président en décembre 1980, après l'adoption d'une nouvelle constitution qui lui accorde des pouvoirs étendus.

Son action à la tête du pays a été marquée par sa volonté de diversifier les relations du Guyana, en pratiquant notamment une ouverture vers les pays de l'Est. Son gouvernement a appuyé les mouvements de guérilla d'Afrique australe et a pratiqué le boycottage des sportifs entretenant des liens avec l'Afrique du Sud.

Le parti de Forbes Burnham, le PNC, détient actuellement à l'Assemblée nationale une majorité absolue de 53 sièges sur 65. Le PPP (prosoviétique), dirigé par M. Cheddi Jagan, détient 10 sièges. Peu de temps avant l'élection présidentielle de 1980, l'assassinat d'un autre principal opposant, Walter Rodney, avait marqué le début de l'orientation autoritaire du régime, longtemps occultée par la pratique d'une forme de démocratie *« à la Westminster »*, héritée de l'ancien colonisateur anglais.

Récemment, Forbes Burham avait proposé à son adversaire traditionnel, M. Cheddi Jagan, la formation d'une *« union politique »* et l'ouverture d'un *« dialogue constructif »*. Une coopération entre les deux hommes était considérée comme de nature à apaiser les tensions raciales sous-jacentes dans le pays.

La mort du président de la Guyana intervient en période préélectorale, de nouvelles élections législatives étant prévues pour la fin de 1985 ou le début de l'année 1986.

Une population ethniquement divisée

Situé sur la côte est du continent sud-américain, entre le Venezuela à l'ouest et le Surinam (ancienne Guyane hollandaise) à l'est, le Guyana, grand comme presque la moitié de la France (215 000 kilomètres carrés), est recouvert aux deux tiers de forêt équatoriale. Colonisé en 1620 par les Hollandais, qui y ont importé de nombreux esclaves africains, il est passé en 1796 sous l'influence anglaise. Les Britanniques ont favorisé l'implantation d'une forte colonie d'Asiatiques (Indiens), qui représentent encore 50 % de la population. L'autre moitié est constituée par les descendants des esclaves noirs (35 %), des Amérindiens (10 %) et des Européens. La population totale s'élève à 925 000 habitants, regroupés pour l'essentiel au nord, dans l'étroite plaine côtière bordée par l'océan Atlantique.

Les divisions ethniques ont provoqué de nombreux conflits sociaux en dépit d'une relative stabilité politique, Forbes Burnham, le président défunt, détenant la réalité du pouvoir depuis 1964. Les Noirs constituent la majeure partie deu prolétariat urbain, les Indiens dominent dans les campagnes.

L'économie du pays repose sur l'exploitation forestière et une agriculture de type tropical (canne à sucre, café, bananes, agrumes), ainsi que sur d'importantes ressources minières, notamment la bauxite — dont le Guyana est le dixième producteur mondial —, l'or et les diamants. Elle connaît toutefois des difficultés depuis plusieurs années, au point que, en juin, le Fonds monétaire international avait fait connaître à Georgetown son refus de lui accorder une assistance économique. L'endettement du Guyana auprès du FMI pour l'année en cours s'élève à 31,7 millions de dollars, dont 4 millions seulement ont été payés à ce jour. Le gouvernement de M. Burnham souhaitait obtenir du Fonds des crédits de l'ordre de 150 à 200 millions de dollars.

M. Forbes Burham avait vivement critiqué la décision du FMI, la qualifiant d'*« invitation au crime »*. Il avait fait valoir que la situation de son pays s'était sensiblement redressée l'an dernier, avec une croissance économique de 2 % faisant suite à trois années de déclin.

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

• LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT ORDONNE LA LIBÉRATION D'UN CHEF ISLAMISTE. — La Cour de sûreté de l'Etat a estimé, mardi 6 août, que la détention d'un des chefs de file des fondamentalistes musulmans, le cheikh Hafez Salama (*le Monde* du 17 juillet), était *« illégale »* et a ordonné sa remise en liberté. La Cour a également ordonné l'élargissement de Mohamed El Isramboull, collaborateur du cheikh Salama et frère de Khaled El Isramboull, qui fut exécuté pour sa participation à l'assassinat de Sadate. — *(AP.)*

Grèce

• UN ALBANAIS DEMANDE L'ASILE POLITIQUE. — Un ressortissant albanais, Kassio Hoxha, trente-quatre ans, a demandé l'asile politique à la Grèce à la fin de la semaine dernière, a-t-on appris le mardi 6 août, de source policière à Athènes. Selon le journal athénien *Acropolis* (droite), qui cite des sources bien informées, le réfugié est porteur de documents très importants dont une liste de dix-huit hauts cadres gouvernementaux albanais dont la plupart ont été exécutés et d'autres envoyés en exil. Selon *Acropolis*, M. Kassio Hoxha originaire de Markati, un petit village près de Saranda (sud-ouest de l'Albanie), était membre du parti communiste albanais. En 1973, il serait tombé en disgrâce et, après un bref procès, a été emprisonné jusqu'en 1983. — *(AFP.)*

Pakistan

• LE CORPS DE SHAH NAWAZ BHUTTO RENDU A SA FAMILLE. — Le corps de Shah Nawaz Bhutto, décédé le 18 juillet à Cannes, a été rendu à sa famille lundi 5 août par la justice française. Le parquet de Grasse n'a révélé aucune information concernant les causes de la mort de Shah, ni sur les résultats du rapport de l'autopsie, ni sur les raisons qui ont amené la justice française à placer le corps du fils de l'ancien président pakistanais à la disposition du juge d'instruction de Grasse, M. Thiolet, pendant plus de deux semaines.

Zimbabwe

• ARRESTATIONS AU SEIN DU ZAPU. — Trente-quatre membres du parti d'opposition ZAPU de M. Joshua Nkomo, dont le président du groupe parlementaire, M. Sidney Malunga, sont *« détenus par la police pour interrogatoire »*, a annoncé, mardi 6 août, le journal progouvernemental *Harare Herald*. Une trentaine d'entre-eux, — dont quatorze femmes — avaient été arrêtés au cours de perquisitions opérées chez M. Nkomo Harare et à Bulawayo, dans le Matabeland les deux dernières semaines (*le Monde* du 6 août).

Chili

Dissolution du service de renseignement des carabiniers

Santiago. — Le directeur des carabiniers (corps de police de statut para-militaire), le général Stange a annoncé, mardi 6 août, la dissolution du service de renseignement des carabiniers, mis en cause dans l'enlèvement et l'assassinat, en mars dernier, de trois opposants au régime chilien, qui avaient été retrouvés égorgés dans la banlieue de Santiago, le 30 mars dernier. Cette affaire avait déjà entraîné la démission du président directeur des carabiniers, le général Mendoza, à la suite de l'arrestation et de la destitution de quatorze carabiniers dont le chef des services de renseignement, le colonel Luis Fontaine.

Par ailleurs, le ministre chilien de l'intérieur a annoncé ce même mardi l'envoi en exil intérieur pour une durée de trois mois, dans l'île de Melinka, distante de 1 300 kilomètres de Santiago, de quatorze opposants dirigeants de groupes de gauche ou de défense des droits de l'homme. Ces dix hommes et quatre femmes sont accusés d'avoir participé aux manifestations qui ont éclaté la semaine dernière lorsqu'un tribunal civil a conclu que la police était liée au meurtre des trois opposants. Le juge chilien José Casanova Robles, qui avait impliqué les carabiniers dans cet assassinat a, pour sa part, annoncé qu'il reprendrait l'instruction du dossier, dont il s'était dessaisi au profit de la justice militaire, celle-ci s'étant déclarée « incompétente ».

Des parlementaires européens à Santiago

Les familles des opposants arrêtés et envoyés en exil ont investi mardi les locaux de la Communauté économique européenne à Santiago pour attirer l'attention de l'opinion internationale sur ces arrestations. Une mission de parlementaires européens doit se rendre prochainement à Santiago pour s'entretenir avec les dirigeants chiliens de la situation des droits de l'homme dans le pays. Composée de personnalités de diverses tendances et de plusieurs nationalités (Français, Britanniques et Allemands de l'Ouest), cette mission devrait arriver à Santiago le 29 août. La délégation française comprendra Mme Simone Veil et M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Etats-Unis

UN ANCIEN RÉDACTEUR DU « WALL STREET JOURNAL » CONDAMNÉ POUR FRAUDE BOURSIÈRE

New-York. — Un ancien rédacteur du *Wall Street Journal*, R. Foster Winans, a été condamné, lundi 5 août, à dix-huit mois de prison et 5 000 dollars d'amende pour fraude boursière. Ce jugement est accompagné d'une peine de mise à l'épreuve de cinq ans et l'obligation d'accomplir 400 heures de travail au service de la collectivité.

Chroniqueur boursier dans le célèbre quotidien new-yorkais, R. Foster Winans a été reconnu coupable d'avoir communiqué à l'avance à des courtiers de Wall Street, entre octobre 1983 et mars 1984, des informations sur des valeurs mobilières qu'il reproduisait ensuite dans ses articles. Les bénéficiaires de ces confidences pouvaient ainsi spéculer sur les valeurs en question en étant quasiment assurés de gagner. En six mois, les profits retirés de ces opérations se sont élevés à quelque 900 000 dollars. Plus modestement, Winans avait, pour sa part, reçu des enveloppes d'un montant de 31 000 dollars. Le journaliste a été également reconnu coupable d'escroquerie envers son éditeur.

La chronique de Foster Winans était très lue dans les milieux boursiers. Afin d'éviter tout malentendu, le *Wall Street Journal* avait, dès le début, traité amplement cette affaire dans ses colonnes. Le quotidien new-yorkais a publié, mardi, en encadré, en première page de son cahier boursier, la nouvelle de la condamnation de son ancien collaborateur. — *(UPI.)*

DES MÉMOIRES QUI RAPPORTENT

New-York. — M. David Stockman a fait une bonne affaire en quittant le 1er août son poste de directeur du budget dans le gouvernement de M. Reagan : il vient de vendre ses Mémoires à la maison d'édition new-yorkaise Harper and Row pour plus de 2 millions de dollars. M. Stockman, 38 ans, qui gagnait 75 000 dollars par an comme directeur du budget, a été embauché par la société d'investissements Salomon Brothers avec un salaire annuel, selon les milieux professionnels, d'environ un million de dollars.

Le livre, intitulé *le Triomphe de la politique*, sera publié le printemps prochain. Il consistera, selon l'éditeur, en *« mémoires personnels accompagnés d'analyses révélatrices de l'appareil politique et gouvernemental »* américain. C'est dire qu'il est attendu avec une certaine inquiétude à Washington, où l'ancien directeur du budget a la réputation d'un homme qui ne mâche pas ses mots et où il s'est fait en quatre ans de solides ennemis comme le secrétaire à la défense, M. Weinberger.

Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, plusieurs responsables de l'administration à Washington, dont le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Donald Regan, l'ont déjà averti de modérer ses critiques et ses « révélations », sous peine de compromettre son avenir tant dans le monde politique que dans celui des affaires. — *(AFP.)*

Le financier véreux Robert Vesco vit à Cuba

Washington *(UPI)*. — L'ancien homme d'affaires américain Robert Vesco, considéré aux Etats-Unis comme une personne en fuite depuis la fin de 1971, vit actuellement à Cuba. M. Fidel Castro a confirmé les rumeurs circulant à ce sujet depuis quelque temps, à l'issue de la conférence latino-américaine sur la dette, réunie à La Havane à l'initiative du dirigeant cubain et qui s'est achevée dimanche 5 août.

Interrogé par des journalistes américains sur la présence de R. Vesco dans l'île, M. Castro a répondu : *« Il est venu pour un traitement médical. Nous le lui avons accordé. S'il veut vivre ici, il le peut. Ce qu'il a fait auparavant aux Etats-Unis ne nous intéresse pas. »*

Robert Vesco avait fui son pays, il y a plus de treize ans, pour échapper à une enquête de la Commission des opérations en Bourse sur une opération frauduleuse portant sur 224 millions de dollars. Dans l'intention vraisemblable de bloquer cette enquête, il avait versé, en 1972, une somme de 200 000 dollars au fonds électoral de M. Nixon. En 1976, le financier avait été inculpé, par un grand jury fédéral de New-York, d'escroquerie dans une autre affaire portant sur 1 million de dollars.

Ces dix dernières années, Robert Vesco a vécu dans divers pays des Caraïbes. La semaine dernière, une équipe de la chaîne de télévision NBC avait filmé un homme barbu lui ressemblant dans le jardin d'une ville de La Havane. Après la diffusion de ce film aux Etats-Unis par NBC, le département de la justice américain avait publié un communiqué affirmant que l'homme d'affaires avait été placé par les autorités cubaines en résidence surveillée. M. Fidel Castro a démenti ce point.

Selon certains diplomates, le gouvernement cubain pourrait utiliser les connaissances de Vesco dans le monde des affaires américain pour tourner l'embargo auquel l'île est soumise depuis une vingtaine d'années par les Etats-Unis.

EUROPE

Italie

Tension à Palerme après un nouveau meurtre de policier par la Mafia

Rome. – Le chef adjoint de la brigade mobile de Palerme, le commissaire Cassarà, et l'un des membres de son escorte, ont été assassinés mardi 6 août, un peu plus d'une semaine après le commissaire Montana. La Mafia, qui depuis quelques mois avait semblé rentrer *la tête, a frappé à nouveau coup sur* coup.

Ce dernier meurtre intervient en outre dans *un climat pesant : celui* créé par la mort, jusqu'à présent inexpliquée, survenue dans les locaux de la police au cours d'un interrogatoire, d'un homme venu témoigner spontanément et sur lequel avaient rapidement convergé des *soupçons de participation* à l'assassinat du commissaire Montana. A la suite de cette affaire, et dans l'attente que soient établies les responsabilités, le ministère de l'intérieur avait décidé samedi dernier des mesures disciplinaires contre trois policiers, dont le chef de la brigade mobile, le commissaire Pellegrino, et le capitaine des carabiniers Scala, *qui ont été déplacés*.

A peine l'Etat venait-il de réaffirmer que même la lutte contre le *crime* organisé *ne* doit *pas comporter* de « bavures » que la Mafia réagissait à son tour : beaucoup pensent en effet à Palerme qu'elle a entendu venger la mort de l'un de ses hommes dans les locaux de la police, frappant l'un des commissaires qui, comme son collègue Montana, était

De notre correspondant

depuis dix ans l'un des plus actifs dans la lutte contre le crime à Palerme.

Il était environ 15 h 30, mardi. Comme d'habitude, le commissaire Cassarà, âgé de trente-huit ans, rentrait chez lui accompagné d'une escorte de trois hommes. A peine était-il descendu de sa voiture blindée que crépitaient des rafales de mitraillettes : sept hommes, dont trois armés de kalachnikovs – comme dans le cas de l'assassinat à Rome du général Dalla Chiesa, – embusqués au rez-de-chaussée d'un immeuble faisant face à celui du commissaire, avaient ouvert le feu. Un tir nourri : en moins d'une minute, près de deux cents balles ont été tirées. Le commissaire et l'un des membres de son escorte, jeune recrue de vingt-trois ans, gisaient dans une mare de sang.

Voiture brûlée

« Ceux qui travaillent bien, peu à peu, la Mafia les élimine », avait coutume de dire à ses interlocuteurs le commissaire Cassarà. Il y a trois ans, il avait eu un avertissement : l'un de ses adjoints avait été tué sous ses yeux. Cette fois, il n'a même pas eu le temps de sortir son arme enfilée dans la ceinture du pantalon. Il est mort dans les bras de sa femme, qui, de la fenêtre, avait assisté à la scène. Les deux autres membres de l'escorte, indemnes, n'ont pas eu le temps de réagir, que déjà les agresseurs s'enfuyaient à bord d'une voiture retrouvée brûlée une demi-heure plus tard.

Le commissaire Cassarà avait commencé une grande enquête sur le clan Greco, l'un des plus dangereux, puis sur les cousins Salvo, ces « vice-rois » de Sicile, fermiers généraux de ville (recueillant l'impôt pour l'Etat) et grands financiers de la Mafia. En dix ans, il était devenu un véritable archiviste de la Mafia, capable des plus subtils recoupements.

Ces deux assassinats et la suspicion qui pèse sur la police palermitaine ont créé dans les rangs des forces de l'ordre un climat d'extrême tension, une exaspération qui perce dans un communiqué publié par le Syndicat autonome de la police de Palerme. Le communiqué contient de dures réquisitions contre *« un Etat indolent et sourd aux demandes de la police »* et met en cause ceux qui à Rome *« sont habitués à considérer notre travail quotidien avec une indifférence qui s'apparente à de la complicité »*.

Le ministère de l'intérieur a décidé d'envoyer huit cents hommes en renfort à Palerme, où a été proclamé un jour de deuil.

Ph. P.

Grande-Bretagne

TRISTES MOMENTS POUR LA BBC

La quasi-totalité des moyens audio-visuels d'information sont affectés par la grève

Londres. – *« Tristes moments pour la BBC »*. Alors que la grève devenait inévitable, une solution de dernière heure ayant été écartée, ces mêmes mots ont été prononcés, mardi 6 août, par le président de la BBC, par un des délégués du Syndicat des journalistes et par un conseiller du gouvernement. Chacune des trois parties est en désaccord avec les deux autres et maintient sa position, mais il semble que les protagonistes se retrouvent pour constater la gravité de l'affaire, étant donnée l'importance particulière de la BBC et de son image en Grande-Bretagne et dans le monde.

Ce mercredi, jour où aurait dû être diffusée l'émission sur l'Irlande du Nord, qui a été supprimée par le conseil d'administration de la BBC à la demande expresse du gouvernement (*le Monde* des 1er et 2 août), la grève de vingt-quatre heures décidée par la section maison du principal syndicat des journalistes, la National Union of Journalists (NUJ), paralyse tous les services d'information de la première et de la deuxième chaîne de télévision, des quatre chaînes de radio nationale et des trente stations locales que possède à travers le pays la BBC. Plusieurs *syndicats de techniciens* soutenant le mouvement, le reste des programmes se trouve quelque peu *perturbé*.

Par ailleurs, la plupart des journalistes des deux chaînes de télévision privées et ceux des quatorze stations de radio régionale contrôlées par l'Independent Broadcasting Authority (IBA) *se sont associés à leurs* confrères de la BBC, et leurs bulletins d'information sont annulés ou *réduits*. Ces *grévistes* ont *précisé* que leur action ne correspondait pas à un simple *« geste de solidarité »*, mais à la nécessité de prévenir *« toute tentative de censure »* de la part du gouvernement sur d'autres médias que ceux de la BBC. *« Ce qui se passe à la BBC peut nous arriver demain »*, n'a-t-on cessé de répéter dans les couloirs d'ITN (Independent Television News), la compagnie qui fournit les émissions d'actualités sur les deux chaînes privées.

Un compromis rejeté

Mardi soir, après une longue réunion extraordinaire du conseil d'administration, le président de la BBC, M. Stuart Young, a annoncé que la décision prise une semaine plus tôt était maintenue : pas question de diffuser l'émission intitulée « At the Edge of the Union » « Aux confins de l'Union, celle qui lie l'Angleterre et le Pays de Galles à l'Ecosse et à l'Irlande du Nord), un reportage présentant très froidement les opinions adverses de deux extrémistes d'Irlande du Nord, deux élus de la presque défunte Assemblée *provinciale, qui, ni l'un ni* l'autre, tant s'en faut, ne rejettent le recours à la violence.

L'un est M. Gregory Campbell, unioniste protestant, membre du parti dit « démocratique » du révérend Ian Paisley (et possible successeur de ce dernier) ; l'autre, M. Martin McGuiness, membre du *Sinn Fein, la branche politique de* l'IRA, celui dont l'apparition fait de loin le plus problème, car il est soupçonné d'avoir été encore récemment le chef militaire de l'organisation terroriste.

De notre correspondant

La veille, essayant de parvenir à un délicat compromis qui aurait pu permettre *d'éviter la grève*, le directeur général de la BBC, M. Alasdair Milne, et le conseil de direction avaient demandé aux douze membres du conseil d'administration (nommés par la gouvernement) de reconsidérer leur veto. Ils ne ménageaient pas pour cela leurs pressions, puisqu'il semble que M. Milne et plusieurs de ses collaborateurs menacent de présenter leur démission s'ils n'obtiennent pas la garantie que leur indépendance et celle de la BBC seront mieux respectées à l'avenir et que l'incident actuel ne se reproduira plus. Le compromis consistait à modifier, avec l'accord du réalisateur, la présentation de l'émission incriminée et à promettre sa programmation ultérieure. Mais il a été rejeté.

Un conflit interne à l'institution

Le conflit a deux aspects principaux et distincts, le débat sur le contenu même de l'émission annulée paraissant désormais de moindre signification. Ce conflit oppose, d'une part la BBC au gouvernement, et, d'autre part, la *BBC* à elle-même, dans la mesure où le conseil d'administration se trouve opposé à la direction, qui, en dépit de quelques divergences, fait quasiment cause commune avec les journalistes *et le reste du personnel*. Comme la plupart des éditorialistes de la presse – à l'exception notamment de ceux du *Sun* et du *Daily Express* – le directeur de la BBC et ses adjoints considèrent que le gouvernement ne devait pas, pour la première fois dans l'histoire de l'institution, demander l'annulation d'une émission sans pour autant exercer formellement le pouvoir de censure que lui accorde la loi en temps de guerre ou en cas de risque grave pour la sûreté nationale ou l'ordre public. Cette censure déguisée, ou cette pression, est jugée assez unanimement inacceptable.

La lettre adressée par M. Brittan au conseil d'administration contient un passage dont le ton paraît comminatoire et sans appel : *« Même si le programme (...) devait en fin de compte montrer les organisations terroristes sous un jour tout à fait défavorable, je vous demanderais toujours de ne pas permettre sa diffusion. »* Cette phrase qui paraît signifier que désormais toute personne soupçonnée d'appartenir à une organisation terroriste devrait être interdite d'antenne – ce qui n'a jamais été le cas malgré certaines restrictions, – a irrité également le conseil d'administration.

C'est à ce sujet, *« parmi d'autres problèmes importants »*, que M. Young entendait, mercredi, réclamer à M. Brittan des *« éclaircissements »* et des *« assurances »* afin que *« l'intégrité de la BBC ne puisse pas être mise en doute »*. Mais la concordance de vues entre le conseil d'administration et la direction s'arrête là, car cette dernière estime que le conseil aurait dû repousser la requête gouvernementale et ne pas donner l'impression de céder au désir du pouvoir.

La direction n'admet même pas que le conseil d'administration ait pu exiger de vérifier à l'avance le contenu du reportage. Jamais cela ne s'était produit à la BBC, sauf en 1971, à propos d'un programme mettant en cause des personnalités *travaillistes*, et parmi *elles l'ancien* premier ministre, Harold Wilson. Mais le conseil n'avait pas alors donné suite aux objections.

A cette question de principe – qui montre combien les dirigeants de la *BBC* sont jaloux de leur indépendance et du maintien des traditions de la maison – tient le conflit *interne qui sévit dans la compagnie* d'Etat. Les dirigeants de la BBC refusent même d'être soumis au contrôle *a priori* de ceux devant lesquels ils sont directement responsables.

En outre, s'agissant de l'attitude contraignante du gouvernement, la réaction de la direction générale et des journalistes s'explique aussi par le fait que ces derniers mois la BBC s'est trouvée en butte à des restrictions budgétaires assez sévères imposées par le gouvernement, qui a notamment limité l'augmentation de la redevance. Les origines de ce conflit sont multiples et n'ont pas fini de faire l'objet d'un débat entre *le gouvernement, le conseil* d'administration, la direction et le reste du personnel.

FRANCIS CORNU.

PROCHE-ORIENT

Liban

CONSTITUÉ A CHTAURA

Le Front d'unité nationale regroupe tous les mouvements alliés de Damas et hostiles au parti Kataeb

Beyrouth. – La constitution du Front d'unité nationale (FUN), la plus vaste coalition politique *« islamo-progressiste »* que le Liban ait vue à ce jour, a été officiellement proclamée mardi 6 août, à Chtaura, dans la plaine de la Bekaa, où, depuis 1976, stationnent des troupes syriennes. Autour du Parti socialiste progressiste (druze) de M. Walid Joumblatt et du mouvement chiite Amal de M. Nabih Berri, *le FUN* regroupe une douzaine de partis ou organisations, notamment le Parti *communiste libanais*, le Baas, le Parti national social syrien, le Conseil politique de la ville de Saïda, ainsi qu'une cinquantaine de personnalités indépendantes, dont le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Abou-Fadel (chrétien grec-orthodoxe). Le premier ministre, M. Rachid Karamé, est représenté dans le FUN par des délégués.

Formé sous l'égide syrienne, le FUN compte tous les mouvements alliés de Damas et hostiles au parti Kataeb dont est issu le président de la République, M. Amine Gemayel, à l'exception des mouvements chrétiens. Il ne comprend aucune figure maronite de proue ni aucune personnalité sunnite de premier plan. En revanche, les grecs-orthodoxes y sont relativement nombreux.

Le programme annoncé par le FUN est ambitieux et se place résolument sous le signe du changement radical du système politique qui

Correspondance

régit le Liban depuis son indépendance en 1943. Le FUN entend, en priorité, achever de libérer le pays de l'occupation israélienne et déconfessionaliser entièrement l'Etat, ses institutions et ses rouages, qui fonc*tionnent depuis des décennies sui*vant un dosage communautaire et religieux des plus délicats. Le FUN refuse le partage et rejette tout projet de fédéralisme, de confédération ou de cantonisation. Il réclame la formation d'une Constituante *« reflétant l'opinion de la majorité populaire »*.

« Combattre le système »

En politique étrangère, le FUN prône le non-alignement et insiste sur la nécessité d'établir des *« relations privilégiées avec la Syrie »*, notamment par le biais d'accords de coopération dans les domaines de la défense, de la *sécurité*, de la diplomatie, de l'éducation et de l'économie. Le FUN condamne la politique de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, ainsi que l'accord jordano-palestinien du 11 avril 1985. Il souligne que son programme est un *« projet de confrontation nationale »*.

M. Walid Joumblatt l'a résumé par ces mots : *« Notre objectif est de combattre Israël et le système libanais. »*

En fait, à côté des généralités inhérentes à tout projet politique, le programme du FUN comporte trois sujets explosifs dans le contexte libanais, caractérisé sur le plan national par l'antagonisme islamo-chrétien et, au sein des communautés islamiques, par les clivages entre chiites, druzes et sunnites. Les chapitres explosifs sont ceux relatifs à la déconfessionnalisation, à l'élaboration d'une nouvelle Constitution et à l'alignement sur la Syrie en matière de défense, d'économie et d'instruction publique.

D'un autre côté, la cohésion au sein du FUN risque d'être précaire. Les partis et mouvements qui le forment ont surtout en commun, outre une certaine sensibilité politique, leur alliance avec la Syrie et leur hostilité au camp chrétien conservateur, mais ils diffèrent considérablement les uns des autres par leur idéologie, certains par exemple étant foncièrement laïcs et d'autres profondément religieux. Il n'en demeure pas moins que la naissance du FUN marque un tournant dans la crise libanaise : celui d'un double regroupement et d'une polarisation susceptible de favoriser, sous l'égide *de la Syrie*, un *dialogue* entre les chrétiens, d'une part, et les musulmans, de l'autre, en vue de la recher*che d'une formule d'entente* nationale.

ROGER GEHCHAN.

LE SOMMET ARABE DE CASABLANCA

Moscou attaque l'accord jordano-palestinien

A la veille de l'ouverture, ce mercredi 7 août, devant un parterre restreint de chefs d'Etat ou de gouvernement (*le Monde* du 7 août) du sommet arabe convoqué à Casablanca par le roi du Maroc, *la Pravda* a dénoncé vigoureusement, mardi, l'accord jordano-palestinien de février 1985, qu'elle présente comme *« une véritable conspiration contre les Palestiniens et les autres nations arabes »*.

Dans un article consacré au sommet arabe, l'organe du Parti communiste soviétique estime que la position d'Israël et des Etats-Unis – qui, dit-elle, *« interdit aux membres de l'OLP de figurer dans la délégation jordano-palestinienne, demande aux nations arabes de renoncer aux territoires occupés et s'oppose à l'idée d'une conférence de la paix internationale »* – est inacceptable par Moscou.

De même, l'Iran a dénoncé, mardi, le sommet de Casablanca. Un communiqué du ministère des affaires étrangères publié à Téhéran appelle les Etats islamiques à *« rejeter cette trahison et à s'unir pour aider à la victoire de la lutte palestinienne »*.

A Beyrouth, des attentats à la dynamite ont été commis mardi contre les ambassades saoudienne et marocaine, faisant un blessé et cau*sant de légers dégâts matériels*. Ces actions n'ont pas été revendiquées, mais sont attribuées à des éléments hostiles à la réunion de Casablanca.

Enfin, la Syrie pourrait essayer de détourner l'attention du monde du sommet arabe *en* favorisant la libération de trois Français et de cinq Américains enlevés au Liban, affirmait mardi le quotidien koweitien *As-Siyassa*, citant un diplomate occidental non identifié interrogé à Londres : *« Un geste de ce genre provoquerait une avalanche de louanges et d'honneurs en faveur de la Syrie à un moment où son gouvernement est critiqué pour tenter de saboter le sommet. Damas veut faire d'une pierre deux coups : donner de l'ombre au sommet et gagner la sympathie de la France et des Etats-Unis »*, a estimé le diplomate. – *(AP, Reuter.)*

KAMIKAZE A DOS DE MULET...

(Correspondance.)

Beyrouth. – Après les voitures suicides, les muletiers kamikazes. Ainsi, mardi 6 août, dans la partie du Liban du Sud encore occupée par Israël, Jamal Sadi, un *militant* communiste libanais de vingt-trois ans, montant un mulet chargé de 400 kilos d'explosifs, s'est fait sauter à une centaine de mètres de la résidence du gouverneur militaire israélien de Hasbaya, tout près d'un bâtiment abritant des éléments de l'Armée du Liban du Sud (milice créée et financée par l'Etat hébreu).

L'homme et l'animal ont été déchiquetés, un passant libanais blessé et les bâtiments ont subi d'importants dégâts. Il y a une semaine, la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) au Liban-Sud avait intercepté dans la même région deux hommes dont les mulets étaient chargés de 400 kilos d'explosifs chacun.

R. G.

URSS

M. YAKOVLEV NOUVEAU RESPONSABLE DE LA PROPAGANDE DU PC

Moscou *(AFP)*. – M. Alexandre Yakovlev, un proche du « numéro un » soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a été nommé chef du département du comité central du PC soviétique chargé de la propagande.

La nomination de M. Yakovlev, qui faisait depuis plusieurs semaines l'objet de rumeurs à Moscou, a été confirmée mardi 6 août à l'AFP par sa secrétaire au département de la propagande.

Le nouveau chef de département, qui remplace M. Boris Stoukaline, en poste depuis décembre 1982 et nommé le 22 juillet ambassadeur en Hongrie, avait déjà travaillé dans ce secteur avant de représenter l'URSS au Canada, de mai 1973 à octobre 1983.

Sa nomination, estime-t-on de source diplomatique, traduit le souci *de M. Mikhaïl Gorbatchev* de réorganiser le secteur de la propagande pour donner de l'URSS une meilleure image à l'étranger.

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

EXCLU DU PS EN 1982

M. Baumet, président du conseil général du Gard, rejoint le RPR

M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, s'est inscrit au groupe RPR du Sénat, assemblée où il était entré en septembre 1980 avec l'étiquette socialiste. M. Baumet se propose de conduire aux élections législatives, dans son département, *« une liste de large rassemblement ». « Voilà donc la conclusion de tant de manœuvres et de contorsions politiciennes »*, a déclaré, le mardi 6 août, M. Jean Poperen membre du secrétariat national du Parti socialiste. Selon lui, *« cette péripétie, affligeante surtout pour son triste héros, stimulera la combativité des militants et élus socialistes du Gard, de tous ceux qui sont restés fidèles à leur idéal, aux exigences du combat sans compromission contre la droite »*.

De notre correspondant

Nîmes. – M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, maire de Pont-Saint-Esprit, exclu du PS en 1982, est, depuis mardi, inscrit au groupe RPR au Sénat. M. Baumet explique sa décision par le *« sectarisme du Parti socialiste »* et une politique gouvernementale qui ne répond pas plus à ses espérances qu' *« aux aspirations d'une part de plus en plus croissante de la population française »*.

A propos du *« sectarisme du PS »* évoqué par ce chiraquien de fraîche date, il faut rappeler le bras de fer qui l'oppose depuis de longs mois à l'apparail socialiste pour le contrôle de la fédération départementale. Cet affrontement avait entraîné au sein de cette fédération une crise suffisamment grave pour provoquer l'intervention de la direction du PS et la nomination d'un collectif chargé d'expédier les affaires courantes. Les instances nationales avaient prononcé d'autres exclusions de fidèles du président Baumet, notamment celle de M. Charles Bouet, qui s'était maintenu face au candidat socialiste officiel du canton de Sommières, M. Jean-Marie Cambacérès, maire de cette même ville, aux dernières élections cantonales.

Quant à la décision de M. Baumet sur les orientations de la politique gouvernementale, il faut la mettre sur le compte, affirme-t-il, de l'emploi, des nationalisation et surtout *« des difficultés croissantes des collectivités locales au plan financier, conséquence des transferts de charges non suivis des moyens nécessaires »*. Derrière ce que la fédération gardoise du PS, avec l'assentiment de Mme Georgina Dufoix, qualifie de *« traîtrise »* et d' *« aventurisme ambitieux »*, il y a les élections législatives de mars 1986.

M. Baumet a annoncé mardi son intention de *« mener une liste de large rassemblement regroupant les forces vives et de progrès qui ont fait l'histoire de notre département »*... Reste à savoir comment les dites *« forces vives »* réagiront si, comme l'affirme le communiqué des socialistes gardois, elles ne voient surtout en M. Baumet qu' *« un traître pour ses propres électeurs »* tant dans son canton qu'au sein même de l'assemblée départementale.

On peut en particulier se demander quelle position adopteront les autres exclus du PS récemment réunis en un groupe autonome. A l'heure actuelle, le conseil général ne compte plus que cinq élus socialistes « orthodoxes », parmi lesquels le député et maire du Vigan, M. Alain Journet, qui a quitté lundi la présidence de la commission des finances.

Paradoxalement, il est probable que cette clarification en forme de coup de théâtre permettra au PS de faire le point et d'aller à la bataille des législatives derrière Mme Georgina Dufoix, tête de liste, sans arrière-pensée.

La colère de M. Bousquet

Pour M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, qui cherche depuis de longues semaines à s'imposer dans cette même perspective comme le fédérateur des partis d'opposition dans le Gard, la couleuvre est difficile à avaler. Déjà récusé comme tête de liste par le RPR local, qui s'en remet aux décisions parisiennes, M. Bousquet ne bénéficie que de l'appui de ses adjoints UDF et d'un pâle soutien arraché tout récemment à M. Jean Lecanuet. L'UDF départementale, elle, s'oppose nettement au maire de Nîmes.

Dans ce contexte, l'annonce de la présentation d'une liste conduite par M. Baumet, avec la probable bénédiction du RPR, a fait sortir M. Jean Bousquet de ses gonds. Un communiqué émanant de l'hôtel de ville de Nîmes affirme : *« En adhérant au groupe RPR,* [M. Baumet] *renie son idéal et bafoue tous les électeurs gardois inscrits ou non dans les formations de gauche. »* Le maire de Nîmes s'en prend par ailleurs au RPR, qu'il accuse de trahison. Il réaffirme son intention de conduire une liste d'opposition aux législatives.

OLIVIER CLERC.

Patron chez lui

« Nous ne sommes pas de ceux qui se sont, par avance, résignés à la défaite », écrivait ici même, en décembre 1979, M. Gilbert Baumet, dans un « point de vue » cosigné avec un autre président de conseil général (1), en faveur de la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle de 1981. Six ans après, M. Baumet se résigne... et ne se résigne pas. La défaite des socialistes lui paraît inéluctable en 1986, mais ce ne sera pas la sienne.

Pourquoi en serait-il autrement, après tout ? La rupture entre M. Baumet et le Parti socialiste ne date pas d'aujourd'hui, mais de ce jour de mars 1982 où la direction du PS, pour le punir d'être passé du camp mitterrandiste à celui des rocardiens, avait imposé son remplacement comme président du conseil général du Gard. Le remplaçant n'avait pas tenu quatre mois. En juillet, à la faveur de l'annulation, sur requête de l'opposition, de l'élection du président, M. Baumet avait retrouvé son fauteuil, grâce à une majorité recrutée dans tous les groupes.

Alors âgé de trente-neuf ans, sénateur depuis deux ans, conseiller général depuis 1973, maire de Pont-Saint-Esprit depuis 1971, M. Baumet était exclu du PS, en septembre, mais il restait le patron chez lui. Il allait le confirmer avec éclat aux élections cantonales suivantes, celles de mars dernier, en faisant réélire « son » candidat contre le représentant officiel du PS dans un canton litigieux, et en étant reconduit à l'unanimité moins une voix – la sienne – à la présidence de l'assemblée départementale.

Pauvre fédération socialiste, impuissante face à la stratégie personnelle du maire de Pont-Saint-Esprit, tandis que Mme Georgina Dufoix, ministre, porte-parole du gouvernement, élue de Nîmes, se tient prudemment à l'écart de ce remue-ménage ! Il n'est pas jusqu'au Parti communiste, dont les élus se sont montrés divisés, qui ne soit touché par la turbulence baumétiste.

Après avoir remplacé, dans la composition du bureau du conseil général, l'alliance avec le PCF par un accord avec l'opposition, M. Baumet rejoint cette dernière. Certains le voyaient venir, mais pas si tôt ni si brusquement. Il est vrai que le premier engagement du président, dans sa jeunesse, fut pour le général de Gaulle, dont un portrait, en président de la République, orne son bureau. Le socialisme aura-t-il été, pour ce manœuvrier passionné, autre chose que le prix de la conquête du Gard ?

P. J.

(1) M. Henri Darras, président du conseil général du Pas-de-Calais (*le Monde* du 11 décembre 1979).

Précision

LES MYSTÈRES DE LA TRINITÉ

Un lecteur de Neuilly-sur-Seine, M. Sellier, s'est étonné de lire, dans *le Monde* du 2 août, que M. Yves Bonnet, directeur de la surveillance du territoire, nommé commissaire de la République du Finistère, avait été, de 1968 à 1970, *« sous-préfet de La Trinité (Morbihan) »*. Il s'agissait, bien sûr, de La Trinité, sous-préfecture de La Martinique. Quant à La Trinité-sur-Mer, mille quatre cent soixante-dix-huit habitants au dernier recensement, comme le dit ce lecteur avec humour, *« peut-être deviendra-t-elle sous-préfecture quand le Front national aura pris le pouvoir, puisque c'est la ville natale de Jean-Marie Le Pen »*...

M. Plissonnier (PC) : les socialistes font « ce que demande la réaction »

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le lundi 5 août, au cours d'une réunion de militants communistes des Hauts-de-Seine, à Nanterre, que *« le PS fait, désormais, ce que demande la réaction »*. En outre, s'agissant des nouvelles chaînes de télévision, M. Plissonnier estime que *« le PS s'attribue des positions pour aujourd'hui et pour demain »*, que *« pour cela, il recourt à des intermédiaires financiers proches de lui, tels Riboud, Trigano, Europe 1, Schlumberger et autres »* et que *« l'agence Havas ou le socialiste Rousselet sont là pour mettre en place le dispositif »*.

Au sujet de la possible cohabitation entre le président de la République et une majorité de droite à l'Assemblée nationale, M. Plissonnier a déclaré que *« les uns et les autres admettent que les bases du consensus existent, aussi bien en politique intérieure avec la poursuite de l'austérité, qu'en politique extérieure avec l'intégration atlantiste et européenne poussée toujours plus loin – c'est-à-dire la supranationalité, les nouveaux abandons de notre souveraineté nationale »*.

M. Plissonnier a indiqué, enfin, que les militants communistes *« s'engagent plus résolument dans l'action »* et qu'on *« constate une amélioration »* des *« rapports* [du parti] *avec les masses »*. M. Plissonnier estime, néanmoins, qu' *« il faut se garder de tout triomphalisme »*. Il a observé que les résultats de la vente de la « vignette » donnant droit à l'entrée à la fête de *l'Humanité*, le mois prochain, *« sont bons, mais connaissent de grandes inégalités »*.

● *M. Delanoë et le « mensonge » de M. Toubon.* – M. Delanoë, membre du secrétariat national du PS, estime que *« les résultats économiques du gouvernement gênent M. Toubon »* et que le secrétaire général du RPR *« les maquille en échec, balayant au gré de ses préoccupations partisanes les efforts des Français »*. M. Delanoë répond ainsi à l'interview de M. Toubon publiée mardi 6 août dans *le Figaro* (*le Monde* du 7 août). Pour lui, *« contrairement au RPR, le gouvernement ne sacrifie pas l'avenir du pays en fonction de calculs mesquins et sectaires »*. M. Toubon, a-t-il déclaré mardi, *« emploie le mensonge et la violence comme instruments de débat »*.

M. Lancien (RPR) : l'apaisement était souhaitable à la Guadeloupe

M. Yves Lancien, député (RPR) de Paris, qui séjournait à la Guadeloupe lors des événements de la fin juillet, nous a adressé un témoignage, dont nous extrayons la conclusion. Après avoir remarqué l'absence, au moment des faits, de plusieurs autorités du département (préfet, procureur général, en vacances...) et le volume *« dérisoire »* des forces de police disponibles, M. Lancien écrit :

« 1) *On a frôlé la catastrophe, comme en 1967 – des dizaines de morts à Pointe-à-Pitre ; l'apaisement était souhaitable à tous égards, pour la paix publique comme pour le redémarrage d'une économie déjà bien handicapée. (...) Il est heureux, par conséquent, que, à partir du vendredi 26 (après le retour du préfet), on ait temporisé dans l'attente de l'arrêt du 29, tout en acheminant les renforts nécessaires (une CRS et quatre escadrons de gendarmerie).*

» 2) *C'est, peut-être, une victoire à la Pyrrhus pour les indépendantistes. Déjà, les entraves aux libertés – travail, circulation, approvisionnement, etc. – avaient causé une gêne considérable à la population, qui pouvait les accepter par solidarité humanitaire, mais qui avait très mal ressenti les pillages. Elle s'est sentie, surtout, jouée quand elle a vu, après celle de sa femme métropolitaine, l'apparition à la télévision d'un Georges Faisans, très mal connu en Guadeloupe, bien plus véhément que moribond.*

» *Rien n'interdit de penser, dans ces conditions, que les indépendantistes y auront, finalement, perdu leur statut d'interlocuteurs du gouvernement et qu'une ferme intervention des forces de l'ordre, si elle s'avérait nécessaire à l'avenir, serait bien mieux comprise par la population.* »

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Accroissement du nombre de hauts fonctionnaires nommés par le chef de l'Etat

(Suite de la première page.)

Parmi les postes dont les titulaires seront désormais nommés en conseil des ministres, on relève ceux des directeurs des caisses nationales d'allocations familiales, d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse.

Ces dispositions, dans la perspective d'un changement de majorité à l'Assemblée nationale en mars prochain confirment (pour la majorité des cas) et établissent (pour quelques-uns) l'impossibilité pour le gouvernement qui serait alors constitué de pourvoir ces emplois sans l'accord du président de la République. C'est en effet ce dernier qui, aux termes mêmes de la Constitution, *« nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat »*.

La mise à jour du décret concernant le secteur public intervient, comme la précédente, à la veille d'une échéance législative pour le moins incertaine pour la majorité. Ce n'était pas un hasard, en effet, si la précédente mise à jour était intervenue un mois avant les élections législatives de 1967. La majorité d'alors ne l'avait emporté qu'avec un siège d'avance sur l'opposition. L'opposition d'aujourd'hui, si elle s'émeut, devra donc prendre en compte le fait que cette mesure conservatoire n'est pas sans précédent.

Le décret du 6 août apparaît toutefois comme une traduction mineure, mais significative, de l'intention exprimée par le président de la République de ne pas être « inerte » dans la cohabitation avec un gouvernement issu de l'actuelle opposition. Il marque une des limites du pouvoir dont dispose le seul gouvernement. Il pourra servir l'argumentation de ceux qui, dans l'opposition, estiment que la cohabitation est impraticable.

PATRICK JARREAU.

LA LOI SUR LES CONGÉS DE CONVERSION EST PUBLIÉE

Adopté le 25 juillet par l'Assemblée nationale, le texte sur les congés de conversion a été publié au *Journal officiel* du 6 août, devenant ainsi la loi du 5 août 1985.

Ce dispositif édulcoré fait suite au projet de CFR (congés de formation recherche d'emploi) imaginé par le cabinet du ministre du travail au début de l'année et soumis à la discussion des partenaires sociaux, qui n'avaient finalement pu s'entendre sur ce sujet en juin dernier.

La loi devrait être complétée rapidement par des textes réglementaires afin de pouvoir s'appliquer dès la fin du mois d'août, et les partenaires sociaux, au sein du conseil supérieur de l'emploi, ont été consultés sur ce point.

Le congé de conversion pourrait bénéficier, en année pleine, à soixante-dix mille salariés sur les quatre cet mille qui sont licenciés pour cause économique. Pendant une durée de quatre à dix mois, le salarié pourrait recevoir des aides au reclassement et obtenir une formation. Une allocation équivalente à 65 % de son ancien salaire lui serait versée, et le contrat de travail le liant à son employeur ne serait pas rompu mais suspendu. Le recours à ces congés se ferait sur la base du volontariat, pour les entreprises et les salariés, l'Etat pouvant participer financièrement à sa prise en charge

société

La Camargue à marée basse

Les vagues déferlentes qui se sont abattues dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 août sur le littoral méditerranéen entre Saintes-Marie-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), ont entraîné la mort d'une jeune fille âgée de dix-neuf ans, Anne Deletang, à Port-Gardian. Douze personnes ont été blessées et sept cents campeurs ont dû être évacués vers le centre hospitalier d'Arles, parmi lesquels beaucoup ont été choqués. On constate d'autre part d'importants dégâts matériels. Cent véhicules et caravanes ensablés après le retrait des eaux ont été dégagés par les pompiers et la gendarmerie.

De notre envoyé spécial

Des Salins-de-Giraud aux Saintes-Maries-de-la-Mer, chaque été ou presque, les « emplins » jouent quelques tours aux « sauvages » de la Camargue. Un jour, une nuit, le mer se gonfle et abolit l'espace incertain qui la sépare des étangs et des lambeaux de terre émergés du littoral. Mais jamais encore, avant cette soirée du 5 au 6 août, on avait vu un *« emplin » « si soudain et brutal »*.

Mardi matin, lorsque le soleil s'est levé dans un ciel au bleu délavé, les plages offraient un spectacle de désolation. Voitures le nez dans le sable, caravanes de guingois, toiles de tentes claquant au vent, tables, sièges, cageots, objets en plastique, bouteilles, bois mort éparpillés sur des kilomètres.

« Je revenais de la pêche avec ma famille, raconte un Marseillais, Marcel Dassistri. *L'orage avait éclaté. La mer était mauvaise. Nous nous sommes couchés, assez inquiets. Vers 22 h 30, notre caravane a été secouée. Un peu plus tard, j'ai ouvert la porte et j'ai vu une énorme vague, notre voiture a été projetée contre la caravane. »*

A Beauduc, plus à l'ouest, des vagues déferlantes ont littéralement soulevé des caravanes qu'elles ont déposées 200 mètres plus loin au-delà d'une mince dune de sable. Les occupants les avaient quittées pour déplacer leurs voitures. *« Dans la nuit noire et dans l'eau, nous avons craint de nous perdre,* explique une vacancière du Gard. *On a pris une corde et on s'est tous attachés. »*

Sur les 20 kilomètres du littoral camarguais touchés par la montée des eaux, les estivants les plus durement éprouvés ont été ceux qui s'étaient imprudemment installés à la lisière de la mer. Tel ce menuisier de l'Isère dont la caravane a basculé dans un trou et qui reconnaît avoir été « trop confiant ». Malgré ses déboires, il finira quand même ses vacances aux Salins. Beaucoup d'autres, en revanche, ont été contraints d'écourter leur séjour après avoir perdu tout leur matériel de camping.

Une Stéphanoise rencontrée dans l'école de Salins en fin de journée a décidé de reprendre la route avec sa tribu, ses quatre fils, ses trois filles et ses treize petits-enfants, hébergés dans trois caravanes et six tentes. *« Les tentes ont été emportées ou rendues inutilisables. On devait rester encore quinze jours, mais comment faire pour nous loger ? »*

Un peu de baume sur les déconvenues de tous : la remarquable organisation des secours en pleine nuit, et la solidarité dont ils ont été entourés par les habitants des Salins, et la municipalité d'Arles qui leur a apporté dès l'aube repas, boissons chaudes, biberons, vêtements et couvertures.

GUY PORTE.

UN NOUVEAU SUCCÈS POUR CHALLENGER

Les moissons du Soleil

La navette spatiale américaine s'est posée, mardi 6 août à 21 h 45 (heure française) sur la base d'Edwards en Californie. Un atterrissage en douceur et à l'heure prévue, qui a fait oublier le départ mouvementé de Challenger, le 29 juillet. A l'issue d'une mission d'un peu moins de huit jours, les sept astronautes américains rapportent sur la Terre des kilomètres de bandes magnétiques, des milliers de photographies et quarante-cinq heures de bandes vidéo, de quoi fournir plusieurs années de travail aux astronomes.

« Un magnifique succès. » « L'équipage a été superbe. » L'enthousiasme régnait, mardi 6 août, chez les responsables de la NASA et chez les astronomes qui, de la Terre, ont suivi le déroulement de l'ambitieuse mission scientifique confiée à l'équipage de Challenger.

D'autant que les premiers jours de vol avaient apporté leur lot d'inquiétudes. Le polarimètre optique universel, destiné à l'étude du Soleil, ne fonctionnait pas et, pis encore, un instrument-clé, le système de pointage fin (IPS), donnait lui aussi des signes de faiblesse. On croyait la mission en partie compromise lorsque, vendredi 2 août, le polarimètre s'est remis en marche de manière *« soudaine et imprévue »*, et lorsque les problèmes de logiciel qui affectaient l'IPS ont pu être résolus. Profitant de la journée de vol supplémentaire qui leur était accordée par la NASA, les astronautes américaines ont pu rattraper le retard causé par ces incidents et sont parvenus, selon le responsable de la mission, à *« remplir 80 à 85 % des objectifs scientifiques »* qui leur étaient fixés.

Un des ces objectifs était l'étude du Soleil. Le tandem navette-Spacelab (le laboratoire européen embarqué cette fois en configuration inhabitée) est à cet égard un observatoire tout à fait exceptionnel. Certes, des satellites d'observation solaire ont déjà fourni de très nombreuses informations sur cet astre. Mais ils ne peuvent pas supporter des instruments trop encombrants et leur pointage n'est pas toujours d'une stabilité parfaite. Avec l'IPS au contraire, Spacelab emportait un instrument permettant à des télescopes de rester alignés sur l'astre qu'ils observent, avec une précision de l'ordre d'une seconde d'arc.

Le laboratoire spatial permet aussi l'analyse des rayonnements X et ultraviolets émis par le Soleil, inaccessibles au sol car ils sont absorbés par l'atmosphère terrestre. Des rayonnements d'autant plus intéressants que, comme l'écrit un astronome, *« utiliser chaque longueur d'onde d'observation équivaut à promener une sonde en altitude dans l'atmosphère solaire* (1) ».

De leur observatoire spatial, les astronautes-astronomes ont ainsi pu scruter quelques taches solaires. Ces zones sombres et « froides » (4 500 °C environ), apparaissent en très grand nombre lorsque l'activité de l'astre est à son maximum, tous les onze ans en moyenne. Or, bien que l'on soit actuellement dans une période d'activité minimum, l'équipage de Challenger a eu la chance de « voir » deux groupes de taches. Et, grâce au polarimètre optique qui détecte des secteurs de petites dimensions (de l'ordre de 700 kilomètres), il a pu observer l'évolution du champ magnétique très intense qui règne dans ces centres d'activité.

De telles données permettront sans doute de mieux comprendre comment est stockée l'énergie qui déclenche les éruptions solaires. Elles pourraient aussi contribuer à expliquer pourquoi une très haute température règne au sein de la couronne de l'astre (elle atteint deux millions de degrés contre six mille degrés à la surface de l'étoile). Les transferts de chaleur surface-couronne pourraient en effet être liés à la présence du champ magnétique.

Cette couronne, qui forme un halo blanc apparaissant autour du Soleil lors des éclipses totales, n'est pas homogène. Elle présente un certain nombre de cavités obscures d'où ne s'échappe aucune lumière, des « trous », dont on aimerait connaître l'origine. Les astronomes comptent sur plusieurs expériences de Spacelab pour leur fournir des éléments d'information sur ces « trous », ainsi que sur la forme des lignes de champ magnétique qui encerclent la matière coronale.

De même espèrent-ils d'un autre système instrumental (le télescope et le spectrographe solaire à haute résolution dans l'ultraviolet), qu'il leur apporte des renseignements sur les vitesses animant la matière dans les différentes couches de l'atmosphère solaire et dans les zones de transition entre ces couches.

La moisson de données recueillies au cours de la dernière mission de Challenger est aussi très attendue par les astronomes qui, dans divers pays — et notamment en France, à l'observatoire de Meudon — ont réalisé pendant huit jours des observations coordonnées avec celles faites à bord de la navette.

ELISABETH GORDON.

(1) *Le Grand atlas de l'astronomie*, édité par Albin Michel et Encyclopaedia Universalis.

Quatre alpinistes bloqués dans le massif des Ecrins

De notre correspondant

Grenoble. — L'arrivée brutale du mauvais temps a surpris plusieurs cordées d'alpinistes engagés depuis lundi 5 août dans des ascensions. Quatre personnes étaient toujours bloquées vers 3 800 mètres d'altitude, mercredi matin, sur l'itinéraire très fréquenté des arrêtes de la Meije, dans le massif des Ecrins, une longue course qui débute au refuge du Promontoire, à 3 100 mètres d'altitude, et qui conduit ensuite au grand pic de la Meije (3 983 mètres) pour s'achever au refuge de l'Aigle (3 400 mètres).

C'est ce dernier refuge qu'ont atteint, mardi en fin d'après-midi, les vingt gendarmes et CRS ainsi qu'un médecin qui, malgré les grosses difficultés de progression — le vent en altitude souffle à plus de 100 kilomètres à l'heure, la visibilité est rarement supérieure à une trentaine de mètres, enfin la neige tombe abondamment au-dessus de 2 500 mètres — tentent de rejoindre les cordées en détresse par l'arête est de la montagne, tandis qu'un groupe de quatre CRS empruntait la face sud. Une véritable course contre la montre est engagée sur ces arêtes pour porter secours à ces alpinistes qui ne sont probablement pas munis de tentes bivouacs, l'ascension qu'ils voulaient réaliser se faisant habituellement en une dizaine d'heures.

C'est le froid qui à cette altitude est le plus à redouter. Ainsi, deux alpinistes italiens furent arrachés mardi *in extrémis* en fin d'après-midi par un hélicoptère de la gendarmerie alors qu'ils se trouvaient au pic Sans Nom (3 914 mètres) dans le massif des Ecrins. L'un d'eux, en état de grave hypothermie, est actuellement soigné à l'hôpital de Briançon.

Le mauvais temps a également surpris les trois mille skieurs qui évoluaient lundi à 3 500 mètres d'altitude sur le glacier de Jandri, au-dessus des Deux-Alpes (Isère). L'évacuation des skieurs décidée en raison du très fort vent qui pouvait à tout instant bloquer les cabines du téléférique fut finalement possible grâce notamment à une noria de véhicules tout terrain qui redescendirent cinq cents personnes dans la vallée, les autres utilisant les remontées mécaniques.

CL. F.

Les coûts de l'entorse

Le secours en montagne français est l'un des mieux organisés du monde, mais plus d'un contribuable s'est interrogé sur le coût pour la société de ce *« service public »* réservé aux « conquérants de l'inutile ». Pour la première fois un économiste de la santé leur répond par des chiffres. M. Pierre Greslé, directeur adjoint du centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône (Rhône), a consigné dans une thèse les répercussions financières de ces accidents dits *« de loisirs »* dus à l'imprudence ou à la fatalité (1).

Originalité de l'étude : l'ensemble des dépenses provoquées par un acidenté sont comptabilisées, *« depuis l'alerte jusqu'à la reprise d'activité »*. On apprend ainsi qu'une entorse de la cheville coûte 11 858,70 francs dans la région de Chamonix. Le même « bobo » revient à 17 117,63 francs dans le massif de la Tarentaise. L'hélicoptère, militaire ici, privé là, ainsi que les distances à parcourir expliquent la différence.

Pour un accident grave nécessitant une hospitalisation d'urgence, réhospitalisation en service spécialisé, puis une période de rééducation, M. Pierre Greslé estime le montant de la facture à 84 401,52 francs ou 91 829,45 francs selon le lieu de l'intervention.

Le coût total annuel des seules opérations de sauvetage est, selon les calculs de M. Greslé, de 93,4 millions de francs. Il rapproche de cette somme le budget d'exploitation d'un centre hospitalier général de quatre cents à cinq cent cinquante lits, soit 150 millions de francs, pour conclure que *« l'organisation du secours en montagne, qui concerne une population de 100 000 à 200 000 alpinistes et de 3 millions à 4 millions de randonneurs, n'est pas très chère. En regard des vies sauvées, cette dépense de santé est économiquement rentable »*. Indispensable en haute montagne, l'hélicoptère est l'élément le plus onéreux du dispositif. Mais son utilisation pour le transport des blessés devenant de plus en plus quotidienne en plaine et dans les grosses agglomérations, le surcoût du secours en montagne ne peut que s'amenuiser.

Système « D »

D'autre part, à travers l'examen informatique de cent soixante-dix « cas » traités par les hôpitaux de Chamonix, Moutiers et Bourg-Saint-Maurice, pendant l'été 1984, M. Greslé a enregistré *« une corrélation assez nette entre la rapidité de la prise en charge médicale de l'accidenté et la durée de son hospitalisation »*. Cette constatation alimente un vieux débat sur l'intégration du médecin à l'équipe de secours. Considéré souvent comme un « poids mort » par les secouristes, un *« médecin des cimes »* peut avoir, d'après M. Greslé *« une influence sur le confort du blessé et sur le coût pour la collectivité »*.

Il préconise de remplacer le *« système D actuel »* — ce sont des médecins appelés du contingent qui accompagnent les sauveteurs, — par *« une organisation intégrée de type SMUR ou SAMU pour garantir un meilleur suivi des soins »*.

J.-J. B.

(1) Cette étude ne prend pas en compte les activités de sports d'hiver comme le ski de piste ou de fond.

LA NOUVELLE LOI EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA ROUTE

Accidents de la circulation : le droit à l'indemnisation

Une loi récemment votée à l'unanimité tant par les députés que par les sénateurs va permettre une bien meilleure indemnisation des victimes d'accidents de la route (*le Monde* du 17 juillet). M. André Tunc, agrégé des facultés de droit et professeur émérite à l'université Paris-I, en analyse les éléments essentiels et, en commentant sa philosophie, met notamment en relief l'évolution du droit vis-à-vis de la notion d'« erreur », trop souvent imputée aux victimes.

Le nouveau texte va accélérer considérablement le versement des indemnités. Le délai, qui était en moyenne de vingt et un mois en cas de transaction entre l'assureur et la victime et de trente-et-un mois en cas de procès, va sans doute s'établir aux environs de huit mois.

Il y a plus. Le quart des victimes — pratiquement toutes les victimes d'un dommage de quelque importance — n'obtenaient d'indemnisation qu'au terme d'une action en justice. La France avait le triste privilège que ses tribunaux soient saisis tous les jours de deux cent cinquante procès pour accidents de la circulation. La loi organise une procédure de dialogue entre l'assureur et la victime, procédure qui devrait permettre des règlements non contentieux et justes. Elle prévoit notamment une publication périodique des indemnités fixées par les jugements et les transactions. La discussion entre l'assureur et la victime partira donc de données objectives. Les parties n'auront plus de raison de « tenter leurs chances » malgré tous les délais, tous les frais et tous les aléas qui résultent inévitablement d'un procès en cette matière.

Non moins importantes sont les dispositions à l'indemnisation. Dès 1964, le garde des sceaux — à l'époque M. Jean Foyer — avait compris combien notre droit était défectueux. Il est absurde, en effet, de laisser une famille dans la détresse parce qu'un homme a été victime d'un moment d'inattention. Il est absurde que le conducteur qui a tué ou blessé soit protégé de toute responsabilité civile par l'assurance obligatoire et que deux cent cinquante procès soient intentés tous les jours pour rechercher si la victime n'avait pas commis quelque erreur, dont elle et sa famille devraient subir sans indulgence les conséquences parfois tragiques.

La « faute inexcusable »

Autant le droit devrait sévir à l'encontre de celui qui a tué ou blessé par un comportement dangereux ou même, simplement par son comportement, créé des risques anormaux, autant, lorsqu'une personne est victime d'un accident, le droit devrait se porter à son secours. Un peu partout, dans le monde entier, on reconnaît l'opportunité d'indemniser les victimes sans considération de leurs « fautes » : il s'agit presque toujours d'erreurs que chacun peut commettre, et, si l'on regarde les choses de plus près, on retarde l'indemnisation au préjudice de toutes les victimes, y compris celles qui n'ont commis ni faute ni erreur.

M. Foyer, qui avait donc voulu indemniser toutes les victimes, s'est heurté à des intérêts corporatifs et a dû abandonner son projet. M Robert Badinter a eu le courage de le reprendre, sachant à quelles difficultés il allait se trouver opposé. Il a institué, dès l'automne 1981, une commission, présidéep par M. Pierre Bellet, premier président honoraire de la Cour de cassation, pour étudier le problème. La commission a entendu les représentants des associations ou intérêts concernés. Ses conclusions ont été largement diffusées par la chancellerie, qui désirait légitimement procéder à une large concertation. M. Badinter et ses collaborateurs ont alors préparé un projet de loi, l'ont soumis à nouveau aux intéressés pour être certains que sa mise en œuvre s'effectuerait dans des conditions satisfaisantes et l'ont maintes fois amendé.

Finalement, pour que la loi n'entraîne pas d'augmentation des primes d'assurances, il a fallu en exclure les conducteurs, soit près de la moitié des victimes (mais les assureurs leur offrent maintenant une couverture complémentaire qu'ils ont tout intérêt à souscrire). Les piétons, cyclistes et passagers, en revanche, sont à peu près automatiquement couverts. Seule, sera prise en considération *« leur faute inexcusable, si elle a été la cause exclusive de l'accident »*.

La notion de « faute inexcusable » a été définie de manière très étroite par la Cour de cassation dans le domaine des accidents du travail : pourtant, cette faute inexcusable sera sans effet si elle n'est pas la cause exclusive de l'accident : si, par exemple, le conducteur roulait à vitesse excessive. Encore sont couvertes, sans la moindre réserve, les victimes âgées de moins de seize ans ou de plus de soixante-dix ans, ou atteintes d'une incapacité au moins égale à 80 %.

Tel est l'essentiel de cette loi, qui a demandé au garde des sceaux et aux magistrats de la chancellerie beaucoup de courage politique, de persévérance, d'intelligence, d'imagination. Elle a été votée à l'unanimité, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Il est à l'honneur de tous les partis politiques d'avoir placé l'intérêt des victimes d'accidents de la circulation au-dessus des passions partisanes et des intérêts corporatifs.

ANDRÉ TUNC.

UN AGENT DE CHANGE LYONNAIS INCULPÉ POUR NON RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'OR

Un agent de change lyonnais, M. Vincent Brac de La Perrière, vient d'être inculpé par M. Patrick Desmure, juge d'instruction, pour n'avoir pas déclaré l'origine de valeurs en or qu'il détenait pour le compte de ses clients.

L'avocat de l'agent de change, le bâtonnier Alain de La Servette, estime que celui-ci n'est pas fautif. L'or en dépôt chez M. Brac de La Perrière, explique-t-il, avait été confié à ce dernier avant le 1er octobre 1981, date de la suppression de l'anonymat de transactions sur l'or. Ces valeurs n'avaient donc pas à être déclarées. La justice, au contraire, semble considérer que l'agent de change aurait dû se mettre aussitôt en conformité avec la nouvelle réglementation.

Des pièces et des lingots d'or pour une valeur d'environ 10 millions de francs avaient été saisis par les douanes chez l'agent de change, entraînant son inculpation. L'un des clients de M. Brac de La Perrière a intenté une action judiciaire contre l'agent de change pour récupérer l'or confié à celui-ci, or qui est aujourd'hui entre les mains des douanes.

SPORTS

Championnat des Etats-Unis

MATT BIONDI MOINS DE 49 SECONDES AU 100 MÈTRES

L'Américain Matt Biondi a battu à deux reprises au cours de la même journée, mardi 6 août, à Mission Viejo (Californie) le plus prestigieux des records du monde, celui du 100 mètres nage libre, détenu jusque-là par son compatriote Ambrose Gaines en 49 s 36. Après avoir réussi 49 s 24 en séries, le jeune Américain est devenu, en réalisant 48 s 95 au cours de la finale du championnat des Etats-Unis, le premier nageur de l'histoire à passer la barrière des 49 s.

Révélé par les Jeux Olympiques de Los Angeles, au cours desquels il a battu avec ses camarades de l'équipe américaine le record du monde du relais 4 × 100 mètres, ce puissant athlète de 87 kilos pour 1,87 mètre a connu, depuis, une progression fulgurante. Classé seulement sixième nageur mondial de la spécialité en 1984 avec un temps de 50 s 23, Matt Biondi a remporté cet hiver toutes les compétitions de sprint américaines en petit bassin.

Agé de moins de vingt ans (il les aura le 8 octobre), Matt Biondi a maintenant l'intention de s'attaquer au record du monde du 200 mètres nage libre détenu par Michael Gross (RFA).

NATATION

Championnats d'Europe

Les Allemands, mais pas de records

Comme prévu, le nageur ouest-allemand Michael Gross a remporté, mardi 6 août à Sofia, sa « première » médaille d'or en gagnant le 200 mètres nage libre en 1 min 47 s 95, soit à 51/100 de son record du monde. Le Français Stephan Caron n'a pu se qualifier pour cette finale et a dû se contenter d'une victoire... dans la finale B.

Chez les dames, les Allemandes de l'Est ont commencé leur récolte avec deux doublés (100 mètres libre et 400 mètres quatre nages) et une victoire dans le relais 4 × 200 mètres nage libre. Seule à pouvoir troubler la suprématie de la RDA sur 100 mètres, la Néerlandaise Anne-Marie Verstappen avait déclaré forfait à la dernière minute.

Seule satisfaction française de la première journée, la Nantaise Claire Izacard, vingt et un ans, s'est qualifiée pour la finale du tremplin en teminant douzième du concours éliminatoire. C'est la première fois depuis plus de quinze ans qu'une Française parvient en finale de cette discipline dans une épreuve internationale

RÉSULTATS

HOMMES

100 m brasse. — 1. Adrian Moorhouse (G.-B.) ; 2. Rolf Beab (RFA) ; 3. Dimitri Wolkov (URSS).

200 m libre. — 1. Michael Gross (RFA) ; 2. Sven Lodizewski (RDA) : 3. Tommy Werner (Suède).

Plongeon — Tremplin de 3 m. — 1. Nicolaï Drozjin (URSS) ; 2. Peter Gieorgiev (Bul.) ; 3. Dieter Doerr (RFA).

FEMMES

4 × 200 m libre. — 1. RDA ; 2. Pays-Bas ; 3. Suède ; ... 6. France.

400 m quatre nages. — 1. Katheen Nord (RDA) ; 2. Cornelia Sirch (RDA) ; 3. Sonia Blagova (Bul.).

100 m libre. — 1. Heike Friedrich (RDA) ; 2. Manuela Stellmach (RDA) ; 3. Conny Van Bentum (Pays-Bas).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Musique à Tokyo

ORIENT ET OCCIDENT AU PREMIER FESTIVAL D'ÉTÉ

Pris entre le refus des traditions figées et le déferlement de la musique occidentale, les compositeurs japonais sont en crise d'identité. Concerts, conférences, expositions, le premier Festival d'été à Tokyo invitait à écouter, à regarder, à réfléchir sur l'orientalisme et l'avenir des traditions.



Yoshikazu (vers 1855). *Un couple français* (estampe de Yokohama).

LA vie musicale florissante du Japon vient de s'enrichir d'une nouvelle manifestation d'envergure, le premier Festival d'été de Tokyo, qui a l'ambition d'offrir un programme de haut niveau à la manière des Berliner Festwochen ou du Festival d'automne. Seize concerts, huit conférences, un symposium et une exposition étaient rassemblés autour d'un vaste thème : « Musique, exotisme et orientalisme. Maturation et transformation de la musique occidentale ».

L'originalité de ce festival est, en effet, de ne pas se satisfaire d'une simple « consommation » de musique, mais d'inviter le public à une réflexion commune sur *« la tradition musicale au seuil d'une nouvelle ère »*. Les organisateurs (quarante-cinquante ans) sont très représentatifs de la culture japonaise : Maki Ishii, compositeur renommé, visage de bon génie comme on en voit dans les temples, débonnaire et bon vivant, élève de Boris Blacher à Berlin ; la belle pianiste Kyoko Edo, brillante représentante de notre Conservatoire ; le critique Takashi Funayama, fin, sensible, qui (avec sa femme, spécialiste de notre dix-huitième siècle) appartient à cette génération de musicologues qui en remontreraient à bien des Européens.

Ils sont bien placés pour connaître les problèmes d'identité qui se posent aux artistes de leur pays : une musique traditionnelle d'une grande richesse, annihilée pendant un siècle, depuis l'époque Meiji, par une volonté de modernisme à outrance, actuellement en plein renouveau, mais intéressant un public restreint ; la musique occidentale régnant en maîtresse sur la quasi-totalité des concerts qui se donnent chaque soir dans quelque vingt salles de Tokyo ; une musique contemporaine pour une petite élite, qui est elle-même esthétiquement dans une situation inconfortable.

La programmation du Festival s'ingéniait à faire sauter les cloisons entre les différents genres et à mêler les auditoires. Trois mille personnes ont assisté à un concert de percussions réunissant des œuvres de John Cage et de compositeurs japonais au théâtre en plein air de l'exposition de Tsukuba, et un autre jour à un concert symphonique Debussy, Puccini (airs de *Madame Butterfly*, bien sûr !) et Brahms. Une soirée de shômyô (chant bouddhique) voisinait avec un récital Chopin, Schumann, Debussy (par Bruno Rigutto) et la représentation de *la Rivière au courlis*, de Britten, démarquée d'un nô japonais. On passait de Rachmaninov et Bruch à Dukas, Debussy, et Takemitsu, ou de Miyoshi à Brahms et Strauss.

LES TENTATIONS DE L'EXOTISME

Orient-Occident : cette opposition, cette tentation, ce complexe, ce couple conflictuel, revient comme un leitmotiv lancinant chez les musiciens japonais, partagés entre l'imitation ou l'assimilation des courants occidentaux majeurs et le désir d'affirmer leur identité nationale.

L'habileté des organisateurs du Festival a été de retourner la problématique : au lieu de s'interroger une nouvelle fois sur les bienfaits et les méfaits de l'influence européenne, c'est la présence de l'Orient dans notre musique qui a été mise en lumière et l'évolution de celle-ci de l'exotisme à l'orientalisme, c'est-à-dire de l'extérieur à l'intérieur de la pensée créatrice. L'ensemble des conférences, ainsi que les essais recueillis dans l'album du Festival, traitaient de façon approfondie tous les aspects historiques de cette question qui nous intéresse au premier chef.

Notre musique, issue de la Grèce, de la Syrie, de l'Egypte et surtout de la Palestine, s'est certes développée de manière toute différente du rameau oriental. Mais son inspiration a gardé la nostalgie de l'Asie, comme notre civilisation marquée par ses origines hébraïques et chrétiennes, la Bible irriguant en particulier tant d'œuvres religieuses de tous les siècles.

L'Orient est un rêve qui marque l'imaginaire de l'Europe, depuis les croisades chantées par les troubadours ; et *la Jérusalem délivrée* du Tasse sera une source inépuisable pour les compositeurs, à commencer par *le Combat de Tancrède et Clorinde* de Monteverdi, les opéras de Haendel, Vivaldi, etc. Les thèmes empruntés au Moyen-Orient sont constants jusqu'à nos jours (chez Rameau, Gluck, Mozart, Weber, Boieldieu, Rossini, Schumann, Verdi, et cent autres), avant de s'étendre à l'Inde et à la Chine au dix-neuvième siècle.

Mais seuls les sujets ont une couleur orientale, le plus souvent fantaisiste, à l'exception des « turqueries » qui marquent l'intrusion de l'exotisme dans la musique européenne. C'est un choc en retour de la grande peur déclenchée en Occident par l'invasion des Turcs : on les a vus de près et on leur emprunte leur brillante et pimpante musique, fût-ce pour s'en divertir, en de multiples œuvres, telles *l'Enlèvement au sérail* ou la *Marche turque* de Mozart, et jusqu'à Beethoven, très sérieusement, dans une variation du final de la *9e Symphonie*, pour ne pas parler du *Bourgeois gentilhomme* de Molière et Lully.

Tout cela reste fort extérieur à une véritable connaissance de l'Orient. La situation commence à changer au dix-neuvième siècle. On ne connaît plus guère *le Désert* de Félicien David (ressuscité au dernier MIDEM), qui fit sensation à l'époque. L'utilisation de procédés « exotiques », encore bien simplistes, est moins importante que la volonté du compositeur de traduire une véritable sensibilité et spiritualité orientales. Et il est significatif que Richard Wagner, à la suite de Schopenhauer, ait été marqué par la pensée de l'Inde (notamment dans *Tristan)*, au point de songer à lui consacrer un opéra *(les Vainqueurs)*.

L'orientalisation naît lorsque les compositeurs en viennent à s'intéresser à l'Asie pour elle-même, et non plus simplement à des paysages imaginaires ou à une couleur pittoresque. Avec Debussy (1), il s'agit cependant moins d'un intérêt pour la culture de l'Orient que d'un accord inné de sensibilité. Sa découverte des gamelans annamite et javanais à l'Exposition universelle de 1889 lui a révélé une autre manière de faire et d'écrire, plus fluide et subtile, d'une couleur plus intérieure et frissonnante, qui a certainement donné un cours nouveau à la musique européenne. L'orientalisme quelque peu « exotique » de *Pagode* est de moindre poids que la présence d'une estampe de Hokusaï sur la couverture de *la Mer*. Et c'est avec une sensibilité toute « japonaise » qu'il invoquait *« le bruit de la mer, la courbe d'un horizon, le vent dans les feuilles, le cri de l'oiseau »* comme des *« secrets de la composition musicale »*.

On peut parler ainsi au vingtième siècle de véritable sources d'inspiration asiatiques, même si l'exotisme sévit encore, par exemple dans *Madame Butterfly* (d'ailleurs fort prisée au Japon). Et cet orientalisme revêt des formes diverses : ce peut être Mahler découvrant chez Li Tai-po et Wang Wei une philosophie de la vie proche de la sienne et écrivant *le Chant de la terre* dans son langage propre, tout en englobant quelques procédés chinois ; Messiaen empruntant à l'Inde, à la Chine, au Japon, des éléments fondamentaux de langage pour composer la *Turangalîla-Symphonie*, les *Couleurs de la Cité céleste* et les *Haï-Kaï* ; Britten copiant un nô dans *Curlew River* ; et John Cage, Stockhausen, ou encore Jean-Claude Eloy tentant de se faire un esprit japonais, qu'il exprime à sa manière par une musique électronique dans *Shanti* et *Gaku-no-michi*. Ce peut être enfin Xénakis et J.-B. Devillers (dans les œuvres créées récemment au Festival d'Angers) utilisant des instruments japonais traditionnels et leurs particularités d'écriture, non pour en tirer une musique ressemblant à celle des instruments européens, mais pour rechercher une expression nouvelle à travers le génie et les contraintes de ces nouveaux médiums.

Ces cas particuliers sont significatifs d'un mouvement plus général de rencontre des cultures qui va très probablement vers une civilisation mondiale. L'interpénétration des techniques est déjà fort avancée en Orient et en Occident, ce qui devrait amener peu à peu les Japonais à se débarrasser du complexe qu'ils éprouvent encore vis-à-vis de l'Europe. Il était significatif d'entendre, au symposium du Festival d'été, le compositeur Akira Miyoshi déclarer : *« L'hégémonie de la musique occidentale est morte »*, lui dont nous avions écouté la veille une ravissante *Sonate pour piano et violon*, écrite il y a vingt-cinq ans, avec une aisance confondante, dans le droit fil de Fauré et de Ravel.



Hokusai, *l'Accord du shamisen* (dessin au pinceau).

L'ESPRIT DES INSTRUMENTS ANCIENS

Il est en effet souhaitable que l'utilisation de procédés étrangers n'entraîne pas une « colonisation » de la pensée musicale, comme ce fut souvent le cas pour les compositeurs japonais du vingtième siècle. A chacun de trouver les moyens d'exprimer les richesses propres de sa civilisation qui tiennent à un climat, à une sensibilité et à une histoire. L'un des échecs du post-sérialisme des annés 50-60 a été une uniformisation, non seulement du langage, mais aussi du contenu, avec des musiques qui se ressemblaient d'Italie en Amérique et d'Espagne en Suède.

On espère que les créateurs japonais qui trouvent dans les techniques occidentales un véritable enrichissement resteront d'esprit foncièrement oriental, comme un Takemitsu et un Ishii, ou le Coréen Isang Yun, et que les Européens découvriront en Orient les trésors d'un monde sonore infini en profondeur qu'ils ont encore peu exploité, pour révéler, comme Debussy, d'autres aspects de l'âme occidentale.

L'un des concerts les plus attrayants et significatifs du Festival d'été faisait la « navette » *(shuttle-concert)* entre des œuvres européennes inspirées par le Japon et des œuvres contemporaines de ce pays écrites pour les instruments traditionnels ; les premières étaient jouées dans la salle de concert classique du Sogetsu Kaïkan, les secondes dans le merveilleux « jardin de pierres » qui descend en cascade à l'intérieur du hall d'entrée du même building.

Les pages de Chostakovitch, Delage, Stravinski et von Einem, en dépit de l'origine de leurs textes, restaient irréductiblement marquées par leur monde sonore et leur personnalité, tandis que les œuvres japonaises semblaient retrouver comme naturellement l'esprit des instruments anciens. Preuve qu'on ne chante bien que *« dans son arbre généalogique »*, comme disait Cocteau, même si certaines pièces pour koto étaient quelque peu banalisées par des relents d'écriture européenne.

Mais l'on était séduit par une belle œuvre de Matsushita pour yokobue (flûte traversière) et percussions, d'une grande intensité lumineuse, une pièce très dramatique de Fujita, une nostalgique méditation pour shakuhachi (flûte verticale) grave de Mouri, et surtout une page magique de Ichiyanagi pour shô (orgue à bouche), rêveuse, scintillante, tournant lentement dans l'air comme une fumée d'encens devant l'autel.

Un mot du public, incontestablement séduit par la proposition des organisateurs de ce Festival d'été, appuyés par de puissants mécènes comme l'*Asahi Shimbun*, le plus grand journal japonais (trois millions d'exemplaires). La modicité du prix des places, la volonté d'établir un dialogue entre les musiciens et l'auditoire, la perspective dynamique dans laquelle étaient inscrites ces manifestations ouvertes sur l'avenir de la culture musicale japonaise, ont sans doute donné au Festival cet air de jeunesse qui fait bien présager des prochaines années.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le Festival faisait à Debussy une place privilégiée avec une exposition, préparée par François Lesure, chef du département musique de la Bibliothèque nationale, qui donnait également une conférence sur « Debussy et l'exotisme. Une étude fondée sur les sources ».

SOUS LE BÉTON, LA TERRE

APRÈS les pluies torrentielles de juillet, on étouffe dans ce perpétuel bain de vapeur. Dans la rue, les cadres affairés, concentrés sur leur tâche respectable, transpirent abondamment dans leur complet-cravate toujours strict. *« Tokyo, son univers impitoyable »*, se prend-on à chanter dans le gigantesque embouteillage de l'autoroute qui vient de l'aéroport, dans ces quartiers hautains de buildings flambant neufs, dans ces avenues où s'entrechoquent les immeubles informes poussés comme des champignons vénéneux après les tremblements de terre, sans l'ombre d'une concertation ou d'un plan d'urbanisme.

Mais dès qu'on quitte ces boulevards, dans les petites rues sans trottoir où les autos se faufilent avec une souplesse féline, la vraie vie reprend, simple et familière à l'orientale, maisons basses, minuscules jardins, boutiques de bazar, petits temples shinto baignés de silence où l'on vient saluer le matin le souvenir d'un vieux général et tirer une cloche en frappant des mains pour attirer l'attention du dieu. Sous le béton, la terre palpite. L'harmonie des parcs, leurs étangs, leurs cascades, leurs champs de fleurs démentent l'incohérence de la « civilisation » technologique.

Ville déroutante, attachante, avec ses habitants corsetés dans leur inquiétude, ponctuels, méticuleux, fondus dans la masse, portant en eux des trésors de sensibilité qui demandent en secret à être reçus pour s'épanouir. Comme leur musique, derrière les durs pincements du koto, les mélancoliques remarques du shamisen, les douloureux soubresauts métaphysiques du shakuhachi.

J. L.

Cabaret

LE MIRACLE D'UN FILM


Liza Minnelli — Joel Grey

Entre croix gammées et travestis chante une fille qui rêve du grand amour. Mythe du cabaret à Berlin avant la chute. Le film de Bob Fosse a créé Liza Minnelli.

ACCROCHE-CŒUR de Liza Minnelli, mèche blonde de Michael York, paupières fardées de Joel Grey : *Cabaret*, le film de Bob Fosse, ressort une fois de plus. A-t-il jamais cessé de chanter, depuis sa naissance ? Depuis 1972, il a mené une longue carrière en séances spéciales — notamment au Victoria, — a été diffusé — en VF — à la télévision. Il a servi et sert encore de modèle aux spectacles de travestis qui, des plus luxueux au plus miteux, retransmettent l'ombre de la petite chanteuse trapue en jarretelles, bottines et chapeau rond... *« Bye bye mein lieber Herr »*.

Héroïne de mélo, Sally Bowles-Liza Minnelli rêve de gloire et d'amour à l'eau de rose. Elle se partage entre son amant de cœur (Michael York) et un baron décadent Helmut Griem, qui finiront par la tromper ensemble. Son seul ami véritable est Joel Grey, Monsieur Loyal nasillard et gominé.

Liza Minnelli se confond avec son personnage de fille larguée, un peu mythomane. D'elles deux, le film a fait une star, un symbole. Il en a éternisé l'image, les yeux trop grands, les faux cils, la bouche affamée. Image de solitude dans le fouillis criard du cabaret de Berlin. Bob Fosse traduit dans son style le fouillis glauque du légendaire *Ange bleu*. Les cuisses insolentes de Marlène parmi les froufrous douteux des grosses chanteuses fatiguées sont ici remplacées par les jambes fuselées des chorus *girls*, blanches sous les épais bas noirs et qui dansent avec des chaises...

Cabaret, ce sont les ballets, les chansons-tubes. C'est une histoire trouble inspirée par des nouvelles de Christopher Isherwood. C'est le mythe du Berlin années 30. C'est surtout Bob Fosse. Il saisit à merveille l'univers du cabaret, sa poésie pathétique, quelque chose d'instable, de truqué, et de douloureusement authentique. Quelque chose certainement que Bob Fosse connaît de l'intérieur, qu'il reconnaît à l'intérieur de lui.

Ces gens déboussolés vivant au jour le jour, inconscients du raz de marée nazi qui cogne au flanc de la petite boîte où ils s'enferment en quête d'illusion, ces clochards scintillants offerts à tous les coups, Bob Fosse fait mieux que les aimer. Sans être dupe, sans s'apitoyer, il les comprend. Le temps d'un numéro, Liza-Sally oublie sa solitude dans les fracas de l'orchestre. Joel Grey accepte sa solitude. Doucement triste, il sourit. Il sait que dans la boîte ce n'est pas même le rêve, tout juste son simulacre toc. Et dehors il y a la mort brutale. Il sait, il sourit et se tait.

C'est rare de voir représenter un pédé qui ne soit ni grotesque, ni lamentable, ni arrogant. Qui soit tout simplement un homme de dignité. A travers les stéréotypes, passent la fragilité des acteurs, leurs angoisses intimes, et les personnages prennent du mystère. Ils ont la subtilité de fantômes obsédants. Au-delà du pittoresque, du schématisme propre aux comédies musicales, le poids du film de Bob Fosse et son succès tenace sont dus à quelques moments de miracle, pas si simples à atteindre il faut la foi et pas seulement des recettes.

La preuve en est le marasme sur Broadway. Si *la Cage aux folles* triomphe — pour les mêmes raisons qu'en France, avec un plus d'exotisme, — le rétro systématique tourne en rond, s'épuise, se désincarne. On veut du vivant, de l'authentique. Le *Tango argentino* de Claudio Segovia et Hector Orezzoli (ils amèneront de New-York au festival d'Automne le spectacle « Black and Blue ») débute en octobre. Les Américains s'intéressent à une comédie musicale de Roda-Gil, qui n'a jamais pu être montée à Paris, et s'est bornée à un album enregistré par Julien Clerc : *1936*. Le public de Broadway et le Front populaire ? « *Là-bas*, dit Roda-Gil, *la date évoque la guerre d'Espagne en parallèle avec la situation au Nicaragua...* » Les producteurs se souviennent du succès d'*Evita*, l'histoire d'Eva Peron racontée par le Che avec un tube, *Don't Cry Argentina*, ils rêvent du triomphe de *Cabaret* et se disent que, même bégayante, l'histoire est une sacrée bonne scénariste.

COLETTE GODARD.

★ Voir les grandes reprises.

Théâtre d'objets

RENCONTRES A PAU ET A REGGIO EMILIA

Ni marionnettes ni acteurs. Des objets s'animent, des détails s'isolent, s'imposent en gros plan. Micro-théâtre qui porte un défi à l'espace et à la logique, qui empoigne l'imagination et fait naître les miracles de la poésie pure.

APRÈS Pau, en mai dernier, c'est à Reggio Emilia que s'est tenu un nouveau festival de théâtre d'objets. Le festival de Pau était conduit par le Théâtre de cuisine (Christian Carrignon et Cathy Deville), celui de Reggio par le Théâtre de Briciole (les « miettes »), de Parme. Miettes ou cuisine, voilà qui se situe d'emblée dans le domaine du petit, du dérisoire même. Mais ne sait-on pas depuis Racine que le grand art consiste à *« faire quelque chose de rien »* ?

Une mitaine, une chaussure rouge suffisent à Christian Carrignon pour évoquer les rapports de forces et les jeux de proportion de l'univers des fables de La Fontaine. C'est que, comme la fable, genre mineur, le théâtre d'objets veut saisir les secrets du monde en se jouant avec élégance d'une certaine pauvreté ; par détournement de sens, par une pratique délibérément perverse des apparences et des signes, aux antipodes du théâtre pour enfants, du théâtre de marionnettes et bien au-delà des expériences célèbres de Calder (« le petit cirque ») et de Robert Anton.

On pense plutôt à Bachelard, qui disait : *« Il faut dépasser la logique pour découvrir ce qu'il y a de grand dans le petit. »* L'art du minuscule se confronte à l'art du majuscule, le défie en tablant sur la relativité des microcosmes : après tout, une immensité comme le plafond de la Sixtine, n'est-ce pas, en très petit, une représentation de l'univers ? Il est toutefois passionnant de s'interroger sur les raisons actuelles de l'essor et de l'immense succès, en France et en Italie surtout, de ce théâtre assez spécial.

A Pau, le festival avait investi l'énorme casino, à Reggio, le choix du lieu est aussi éloquent, les ex-stalloni, c'est-à-dire d'anciens haras établis au siècle dernier dans un couvent dominicain du treizième siècle où siégea l'Inquisition, autre dérision, autre clin d'œil aux métamorphoses des lieux. Un public jeune, très branché, se pressait à Reggio plus encore qu'à Pau, le même sans doute qui se méfie du langage et croit plutôt aux mérites de l'art bref, aux ellipses du clip vidéo par exemple. Dans les cellules-boxes, les spectacles se succédaient tard dans la nuit.

Ici, c'est une exposition-spectacle permanente de Boltanski. Grâce à un simple ventilateur et un ou deux projecteurs, de minuscules silhouettes composent sur le mur, où la brique le dispute aux vieux enduits roux, comme une fresque de Tassili animée, une danse macabre en jeux d'ombres.

Là, le Français Manarf raconte sans parler, sur une table de laboratoire et sous le dur tic-tac d'un réveil, une histoire atroce qui est peut-être le Petit Chaperon rouge, où la grand-mère est une pomme de terre fumante, le Chaperon une simple pomme verte, et le loup la gueule bien endentée d'un poisson décapité.

Un courant majeur semble s'être dessiné à Reggio autour de Sandro Libertini, de Florence. Avec *Cosi mi piace*, il s'inspire clairement du Stijl et du Bauhaus : un petit personnage, inclus dans la structure rigide d'un tableau qui fait songer à Mondrian, passe d'un rêve de géométrie à la réalité d'un univers mou et sinueux, à l'image de l'anarchie vitale. Le tableau se défait sous nos yeux, le théâtre n'est plus que peinture animée. Dans *Io come Dio*, le même Libertini manipule à travers lui-même l'image du manipulateur en proie à ses fantasmes mégalomanes et narcissiques.

L'influence de Libertini se faisait en particulier sentir dans le spectacle du Teatro in Tasca, également de Florence. S'y exaltait la tentation d'un théâtre graphique sur des écrans où s'affrontaient blanc et noir et couleur jaune, quadrillages et billes insolentes. Et plus encore dans le spectacle de l'Aquilone, *Dell'anima dell'arco*, où de vrais musiciens — deux violonistes, un violoncelliste — apparaissent et disparaissent comme dans une mer, et souvent les instruments les relèguent au second plan et jouent seuls les vrais personnages humains.

Incontestablement, la virtuosité est ici reine, et dans ce domaine les Briciole, qui recevaient à Reggio, sont les rois.

Dans *Dieci piccoli indiani* (dix petits nègres) d'après Agatha Christie, le « micro » veut soumettre le « macro » à ses lois. Un vaste plateau, dressé dans un cloître, utilise toboggan et carrousel de foire pour rendre compte d'une manière de jeu de massacre, d'une mécanique de la mort où les acteurs sont traités en objets.

Dernier spectacle des Briciole, *les Miracles* procèdent, en trois temps, trois tableaux, du mystère-bouffe, où se démontent non sans irrévérence les merveilles naïves de la foi populaire des ex-voto.

On voit bien qu'autour de Reggio toute une tradition encourage ce théâtre : l'appartement des nains, au palais ducal de Mantoue, la salle des Géants par Jules Romains au Palazzo Tè, et jusqu'à cette petite ville aux aspirations gigantesques, de Sabbioneta, construite au XVI[e] siècle par cet extravagant Vespasien de Gonzague, sur une simple bande de sables alluviaux.

Julia Kristeva a parlé de « polylogue » à propos du théâtre d'objets. La psychanalyse, la linguistique, l'anthropologie, y ont sûrement leur mot à dire. On parlera aussi de résurgence de l'esprit baroque ou d'un nouvel avatar du jeu surréaliste. Mais quand un théâtre laisse le premier rôle à la musique, à la lumière, aux accessoires, n'est-ce pas que ce théâtre est la plus juste mesure d'un temps frivole par l'acuité de son désespoir ?

BERNARD RAFFALLI.

Lire l'image

TROIS ÉTUDES SUR LE CINÉMA

Ni les images ni les mots ne sont innocents, ils trahissent leurs auteurs. C'est sur la mémoire des images animées que se construisent les livres qui révèlent les mystères du cinéma, des cinéastes, et la préoccupation des écrivains.

« Tristana » de Luis Bunuel

TROIS ouvrages d'importance inégale, mais dont aucun ne laisse indifférent, viennent de paraître en librairie : *la Photo au cinéma*, de René Prédal, *Du spirituel dans le cinéma*, de Guy Bedouelle, dominicain qui enseigne la théologie à la faculté de Fribourg, et *Don Luis Bunuel*, de Marcel Oms, professeur à Perpignan. Tous les trois sont parus dans la collection « Septième art ».

René Prédal, maître-assistant à l'université de Grenoble dit et démontre que l'objectivité supposée de la photographie n'est qu'apparente. A propos de *la Ville des pirates*, œuvre récente de Raul Ruiz, extrême dans les choix esthétiques du cinéaste chilien désormais fixé en France, René Prédal ébranle notre naïve conviction que tout va de soi dans le domaine de la reproduction filmée du mouvement. Il prouve que l'image n'est jamais innocente, que toujours elle « trahit », révèle...

Deux maîtres de la photographie au cinéma, l'Argentin Ricardo Aronovich et le franco-cubain Nestor Almendros ont cautionné ces recherches, qui, dans la seconde partie, se rassemblent en un dictionnaire bien documenté de cent chefs opérateurs — de Billy Botzer, collaborateur de D.W. Griffith — à Bruno Nuytten et Sven Nykvist. Le livre, comme tous ceux parus dans la collection « Septième art » est d'une lecture agréable, sans rien d'ésotérique.

Du spirituel dans le cinéma relève d'une démarche assez particulière : *« Oser une lecture croyante du septième art »*, dit l'auteur. Dans une première partie, il détache deux cinéastes français, tous deux chrétiens, Robert Bresson et Eric Rohmer, chez qui il croit discerner *« une véritable esthétique théologique »*. La seconde partie, *« L'œil et le mystère »*, passe en revue plusieurs metteurs en scène sur lesquels le Père Bedouelle projette sa lecture spiritualiste. Bien à part, il consacre un chapitre à trois de ses compatriotes, Alain Tanner, Claude Goretta et Michel Soutter. Dans leurs films, explique-t-il *« un thème polarise tous les autres : celui de l'invincible départ, et de l'inévitable retour »*.

Au dernier moment, le 31 mai 1985, Guy Bedouelle a ajouté une longue « note » centrée sur le film de Jean-Luc Godard *Je vous salue Marie*. Exercice de haute voltige qui tente de désamorcer le scandale, en invitant à *« réinventer un statut religieux de l'image »* qui échapperait aux *« logiques respectives du spectacle et de la séduction »*.

Marcel Oms, avec son *Don Luis Bunuel*, ne masque pas ses choix. A la fin du chapitre sur *Cet obscur objet du désir* — dernière œuvre du cinéaste, — il écrit : *« Si tant est que Dieu ait fait l'homme à son image, il est plus vrai encore que l'homme fait la femme à l'image de son désir. »*

Né avec le siècle, Luis Bunuel est mort à Mexico le 30 juillet 1983. Le projet du livre est venu ce même jour. Un livre un peu à part, comme l'explique dans sa préface Jean-Claude Carrière, collaborateur attitré pendant dix-huit mois de Don Luis. Ensemble ils ont travaillé sur *Mon dernier soupir* (Robert Laffont, 1982).

Les deux œuvres ne font pas double emploi. *Don Luis Bunuel* n'existe, n'a de sens qu'en constante référence avec l'autoportrait qui, en quelque sorte, l'authentifie. Hispanisant lui-même, Marcel Oms privilégie, selon ses propres termes *« la profonde hispanité de Bunuel... d'un homme dont le déracinement et l'exil ont été l'aboutissement et la sanction des choix de jeunesse »*. Eclairée par la passion, l'ensemble de l'œuvre cinématographique devient extraordinairement limpide. L'analyse des films est d'une rigoureuse précision, sans aucune phraséologie, même si la référence chrétienne, catholique, est constamment présente.

Professeur à Montpellier avant Perpignan, Marcel Oms, très tôt, a fait venir aux Rencontres qu'il organisait au Clapas les deux sœurs de Bunuel, Conchita et Margarita. *« Cette longue fréquentation personnelle*, remarque-t-il, *m'a préservé de succomber à la tentation du doute envers les convictions réelles de Bunuel. »*

Après avoir traité les trois films des origines, entrés tout vifs dans l'histoire du cinéma (*Un chien andalou, l'Age d'or, les Hurdes*), Marcel Oms remet les productions « commerciales » qui ont suivi à leur juste place. Il ne voit d'ailleurs aucune cassure entre les deux périodes. Ses analyses de *Robinson Crusoë*, de *Viridiana*, de *l'Ange exterminateur* sont des modèles du genre. Il nous replace dans sa véritable continuité la trilogie française, *la Voie lactée*, (1969), *le Charme discret de la bourgeoisie* (1972) et *le Fantôme de la liberté* (1974), entre lesquels s'intercale *Tristana*.

A travers une trentaine de films, c'est à une méditation sur la vie, la mort, le sexe, la religion, que convie Marcel Oms. L'Espagne reste le lien commun, la passion partagée du cinéaste et de l'essayiste.

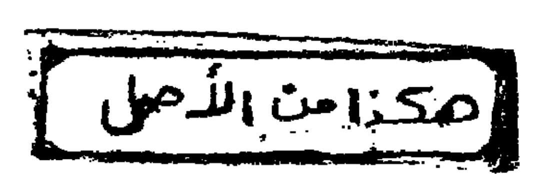
LOUIS MARCORELLES.

★ La photo de cinéma, 462 pages, illustré, 189 F.

Du spirituel dans le cinéma, 214 pages, illustré, 112 francs.

Don Luis Bunuel, 225 pages, illustré, 90 francs.

Les trois livres sont publiés par les Editions du Cerf.



Francis Bacon

PEINDRE LE CRI

A la Tate Gallery de Londres, cent vingt-cinq œuvres de Francis Bacon, cent vingt-cinq créatures installées dans la violence muette de la vie, cent vingt-cinq portraits de la solitude.

IL y a *trois manières* de redouter Francis Bacon. D'abord, *parce qu'il susciterait* l'horreur. Ensuite, parce que son œuvre engendrerait la lassitude. Enfin, mais ce troisième point est réservé aux journalistes, en raison de sa très considérable fortune critique. Autant de raisons pour ne pas aller à la Tate Gallery de Londres, l'équivalent de notre Musée national d'art moderne. Pour la seconde fois depuis 1962, *la Tate Gallery consacre en effet* une rétrospective à Bacon.

Considérable : cent vingt-cinq œuvres ou ensembles qui vont chercher les origines du peintre en 1944. Cela laisse un peu de mystère sur les douze années précédentes, au cours desquelles Bacon, qui est né en *1909*, découvre sa vocation de peintre, et se forme. Bon *prétexte* pour la prochaine exposition. Celle de Londres ira ensuite à *Stuttgart* et à Berlin. Il n'est pas prévu qu'elle vienne en France où le peintre, il est vrai, a bénéficié des cimaises du *Grand Palais* en 1971, puis de l'attention régulière des galeries : *Claude* Bernard en 1977, Maeght l'an passé.

L'horreur, la lassitude, la fortune critique. Commençons par la lassitude. Rien n'est plus immédiatement reconnaissable, plus facilement identifiable, fût-ce par le plus naïf néophyte, qu'un tableau de Bacon. Sauf peut-être un Renoir tardif – ce qui est *inquiétant – ou les pommes de* Cézanne, – ce qui redonne du courage. Mais tout de même, on croit voir, on sent Bacon partout, toujours semblable, *répétitif*. Et puis, tout le monde en parle, d'autant plus qu'on manque de grands monstres, à peu près tous décédés. Alors Bacon devient *a priori* lassant, et de surcroît agaçant, comme les grandes figures mythiques de la création, trop vite fabriquées, vite promues, vite *« rétrospectivées »*.

Si l'on est dans ces dispositions d'esprit, il faut sauter dans le premier avion pour Londres. C'est un miracle d'intérêt renouvelé, et la consécration, presque sans un mot, d'un mythe, d'un monstre achevé.

Presque sans un mot. Juste deux excellentes introductions dans le catalogue, de Dawn Ades et Andrew Forge, très brèves. Rien, sinon, que les titres et les dates des œuvres. Une sobriété voulue par Bacon lui-même. Mais il est vrai que l'artiste n'a plus guère besoin de commentaires ni de faire-valoir depuis les ouvrages que lui ont consacrés Michel Leiris et Gilles Deleuze (1). C'est cela la fortune critique, et une bonne raison d'éviter de nouvelles phrases avant que celles, actuellement définitives, des deux penseurs français *ne se soient refroidies*.

L'horreur, troisième *volet* de notre triptyque stressé. *« Je trouve vraiment odieuse la vision de l'homme pour laquelle il dépense ses indéniables talents de peintre »*, écrivait encore récemment un critique cité par Dawn Ades. Dis*cours d'ordre moral*, sans doute, mais qui fait davantage *sourire* si l'on doit comparer les moyens mis en œuvre par Bacon pour créer un tel effroi à ceux, par exemple, dont fait chaque année l'inventaire le Festival du film fantastique d'Avoriaz. Là aussi, le voyage à la Tate Gallery s'impose, pour constater à quel point le terme horreur est inadéquat, désuet. Même dans les premières œuvres, quand Bacon ne lésinait pas sur la boucherie ni sur les gueules hurlantes.


Triptyque (1976).

Inadéquat et désuet, pour celui qui regarde l'œuvre. Mais, pour le peintre lui-même, elle a perdu sa vertu d'inspiration et d'expression : *« J'ai commencé par peindre l'horreur, les corridas ou les crucifixions, mais c'était encore beaucoup dramatique. Ce qui compte, c'est peindre le cri »*, dit-il (*cité par* Gilles *Deleuze*). Un cri comme gommé par un pinceau qui *anéantit* la bouche, ou son pourtour, ou son trou noir pour en *arracher deux chapelets de dents*. Un cri comme étouffé par une poire d'angoisse, cet instrument qu'on introduisait dans la bouche pour obtenir le repos du silence.

L'œuvre elle-même est d'ailleurs réduite au silence, au silence de la matière, puisque Bacon place les huiles, à l'instar des dessins ou aquarelles, sous de grands verres uniformisants. Un contact est ainsi perdu avec ces créatures définitivement installées dans l'inconfort de la vie, et un autre est créé, qui fait entrer le reflet du spectateur dans cet univers de silence.

Bacon est assez sadique dans ses gestes, c'est par la violence qu'il « corrige » ou apaise ses angoisses. Une violence extraordinairement maîtrisée, qu'il s'agisse de la technique (ses couleurs en premier lieu) ou des sujets, soigneusement choisis et traités pour *en évacuer toute anecdote et n'en* garder que le lieu et la disposition *fantasmatiques. Une violence* ritualisée : la quasi-totalité de ses *œuvres sont des triptyques, ou* « fonctionnent » sur un mode ternaire. Elles *sont toutes passées, on* l'a vu, au filtre (ou au miroir) du *verre. Elles ne comportent* qu'un personnage, ou plutôt qu'une solitude, *systématiquement* placée dans un cadre sordide et une situation de *préférence* humiliante.

De tout cela naît une des expositions les plus paisibles, les plus émouvantes, les plus justes, sur la condition de l'homme (la femme n'apparaît guère que grâce aux portraits) qu'on ait pu voir depuis longtemps en matière d'art contemporain.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

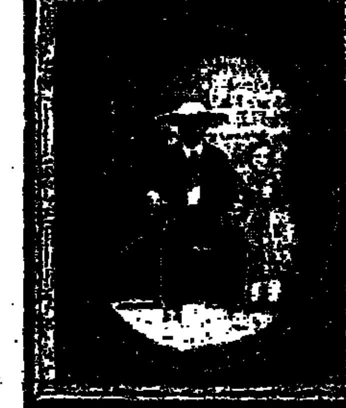
(1) *Francis Bacon*, par Michel Leiris, Albin Michel, 1983 ; *Francis Bacon, la logique de la sensation*, par Gilles Deleuze, Éditions de la Différence, Diffusion PUF, 1981.


Trois portraits : George Dyer, Autoportrait, Lucian Freud (1973).

Patrimoine

VIVE « PHOTOGRAPHIES » !

Il est des revues que l'on garde, que l'on offre, que l'on consulte, pour l'étude ou pour le plaisir. « Photographies » est de celles-là, c'est un instrument de culture. Mais si elle venait à manquer ?


« Charro avec une petite fille » (vers 1850. Anonyme).

ON dit que les revues de photo « grand public » sont trop « grand public », à savoir trop tapageuses, trop vulgaires, trop colorées, trop sensationnelles avec leur mélange de fesses et de cadavres. On dit que les revues de photo « petit public » sont trop « petit public », à savoir trop élégantes, trop théoriques, trop noir et blanc, trop élitistes, fonctionnant en vase clos.

Les unes et les autres s'ignorent, se méprisent, chaque fois qu'elles le peuvent tapent l'une sur l'autre, et ne daignent se donner la main que pour se mettre à taper sur une autre confrérie : la critique journalistique, trop expéditive, trop littéraire, trop subjective, méconnaissant *sottement l'histoire de la photographie* et ses mécanismes particuliers pour en faire à son humeur, à sa plume.

Cela ne fait pas un monde. Mais, pour faire de petits mondes, il faut de petites familles, de petits clans. Et, pour les constituer en cellules de pouvoir, il faut en même temps leur inventer des contraires, se désigner des ennemis, les autres, ceux qui ne pensent pas pareil, ceux qui ne font pas pareil, et conséquemment, dans la spirale paranoïaque, ceux qui veulent notre peau.

Nous venons d'apprendre que la revue *Photographies, éditée* par le ministère de la culture et animée par des gens aussi sérieux que Jean-François Chevrier, Jean-Claude Lemagny ou André James, est menacée (1). Son huitième numéro est *imprimé, le neuvième risque de* ne pas voir le jour. Son septième numéro vient de sortir ; on ne me l'a pas envoyé ; ça ne m'a pas énervé, mais chagriné. *Photographies*, c'est la seule revue de photo, actuellement, que *j'aime découvrir, feuilleter*, contempler, et conserver. Ça ne me viendrait jamais à l'idée de la jeter, comme les autres, et la seule fois où par erreur je l'ai reçue en double, j'ai bien veillé à la donner à un ami qui a du goût, et qui en prendrait soin. La seule publication, dans cette revue, de vieilles ou de nouvelles photos inédites est une merveille.

Je dois maintenant faire un aveu et promettre que je suis sûr quant à moi qu'il n'est pas perfide : à chaque numéro j'essaye de lire, je pioche, je commence au début, j'arrête, je reprends, j'essaye de lire dans tous les sens, et puis je ne trouve pas de moyen d'accès, et j'abandonne. *Il y a pourtant un peu de tout* dans *Photographies* : de l'histoire de la photographie, du commentaire de photographies, des répercussions d'actualités, des dossiers théoriques sur des thèmes bien venus, des textes écrits par des photographes sur leur activité. Et si je dis que je n'arrive pas pour le moment à lire tout ça, ce n'est que pour désamorcer la critique qu'on pourrait faire à cette revue – qu'on ne se prive pas de faire, – qu'elle est pour beaucoup illisible. C'est une critique qui ne tient pas debout parce qu'il n'y a rien d'autre à opposer. On supprime cette revue, ce sera un vide consternant. Il faut la garder et la défendre pour ce qu'elle a de mieux : sa beauté, et ce soin et cette précision et ce courage du travail qu'on sent dans chaque page.

HERVÉ GUIBERT.

(1) Voir *le Monde aujourd'hui* daté 28-29 juillet.

Sélection

CINÉMA

Il était une fois la révolution de Sergio Leone

1913, le Mexique. Rod Steiger, le truculent, et James Coburn, le sarcastique, font la révolution du côté de Pancho Villa, la main leste et les poches bourrées d'explosifs. La révolution n'est que prétexte à de tumultueux épisodes, presque autonomes, comme les tableaux d'une revue fastueusement violente — l'attaque de la diligence, victoire à Mesa-Verde, le dynamitage du pont, le train de la vengeance... reliés par la musique lancinante d'Ennio Morricone séparés par des intermèdes de calme et de comique. Le rusé Leone laisse au spectateur le temps de respirer, l'amène au bord de l'ennui avant de l'entraîner irrésistiblement au rythme lent d'une caméra sinueuse jusqu'à l'éclatement d'actions fulgurantes. Le panache l'emporte sur l'ironie. *« Je ne suis qu'un conteur »,* dit Sergio Leone. Un conteur enchanteur. — C. G.

ET AUSSI : *Maman Kuster s'en va au ciel,* de Fassbinder — à redécouvrir. Visages de femmes de Désiré Ecaré — dure condition et joie de vivre. *Witness,* de Peter Weir-Harrison Ford. *La Femme et le Pantin,* de Sternberg-Marlène. *Sang pour sang,* de Joel Coen — la sublime pureté du cinéma noir, un chef-d'œuvre.

MUSIQUE

Vent d'est sur les festivals

A la mi-août, un fort vent d'est souffle sur les festivals pour le bonheur des organisateurs, stimulés par l'exceptionnel rapport qualité-prix, et des mélomanes qui s'émerveillent de la discipline régnant dans les orchestres au-delà du rideau de fer. Parmi les rafales d'importance, on notera la venue du Sinfonietta de la Radio-Bulgare au Festival de Prades, pour accompagner A. Nicolet, le 8 août, J. Suk, K. Engel et M. Lethiec, le 10, dans des programmes allant de Bach à Bruch. Puis l'orchestre de chambre de Pologne, qui sera à Menton le 12, à La Roque-d'Anthéron, le 13 et le 14, à Lascours les 17 et 19, chaque fois avec des solistes prestigieux et différents. L'Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, invité par les Heures musicales du Mont-Saint-Michel, se produira le 14 août à l'église abbatiale de Lessay. Enfin, l'Orchestre Bach du Gawandhaus de Leipzig rendra hommage à son saint patron, le 15 août, à la faculté d'Assas de Paris (Festival estival) et le 18 à Menton. — G. C.

JAZZ

Voyage sentimental dans les piano-bars

On peut y finir une soirée ou commencer un grand amour. Les pianos-bar supposent généralement une idée assez singulière de l'art. A côté de ceux qui souffrent visiblement de galvauder leur génie, à côté de ceux qui font dans le genre guilleret (tout aussi périlleux), quelques pianistes offrent la possibilité de grandes soirées musicales. C'est le cas, par exemple, de ce monument discret de l'histoire du jazz, Joe Turner, qui se produit tous les soirs depuis vingt ans à la Calavados (40, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie), ou de René Urtregger, au style si accompli et personnel, au Montana (28, rue Saint-Benoît). — F. M.

EXPOSITIONS

Rêves d'architecture dans les rues de l'idéal

Quand il n'y a plus d'architecture, pourrait-on penser, on en rêve. En fait, c'est le contraire qui se passe. Les périodes créatives sont aussi les plus imaginatives. On l'a vu récemment à Venise, avec l'exposition les Venise du possible, de Palladio à Le Corbusier (musée Correr). On le voit à Paris, à l'Institut français d'architecture, avec Architecture de bandes dessinées, où les fans de l'un et de l'autre se font des clins d'œil périlleux. Et on le voit encore avec l'exposition L'Architecture est un jeu magnifique, épatante pour les enfants avec son atelier Légo en liberté, que le Centre Georges-Pompidou présente au sous-sol : des maquettes de constructions « idéales » édifiées avec des éléments du jeu Légo. Pas franchement habitables mais tellement bien à regarder ! — F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND — DAVID TREMLETT. Dessins. PALERMO. Rétrospective. — UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSÉE. — ATELIER POLAROID. Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines. MNAM.

LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre. — PARIS AUTREMENT. Jusqu'au 2 septembre. BPI.

L'ARCHITECTURE EST UN JEU MAGNIFIQUE. Jusqu'au 26 août. Grand foyer.

LEGO EN LIBERTÉ. Jusqu'au 24 août. Atelier des enfants.

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. — LE DESSIN A GÊNES du XVIᵉ au XVIIIᵉ siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIᵉ SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO — ANGE LECCIA. Séance — LAWRENCE WEINER. Sculpture. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. EDMOND ABOUT, écrivain et critique d'art, 1828-1885. AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. — WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. — METROPOLIS. Photographies d'un tournage. — BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE : Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. Poète de la nature. Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Thétaud, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. — ALAIN KIRILI. Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

RANCILLAC. Images éclatées. YVARAL. Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre — DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE. Promenade historique dans le 11ᵉ arrondissement. Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. — EVENTAILS CONTEMPORAINS. Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

UNE LEGERETE MONUMENTALE. Sculptures contemporaines. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 août.

VICTOR HUGO. Paris vécu, Paris rêvé. Salon d'accueil de l'Hôtel-de-Ville, 29, rue de Rivoli. Sauf dim., de 9 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 octobre.

En région parisienne

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud — Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, Levêque, Noël, Samson. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIᵉ-XVIIIᵉ siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

Le Monde du 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

ABBEVILLE. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée Boucher de Perthes, rue du Beffroi (24-08-49). Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

AGEN. Le couvent des Dominicains et l'histoire de l'Agenais. Musée des beaux-arts, place du Docteur-Esquirol (66-35-27). Jusqu'au 3 septembre.

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Pages cézanniennes 1985 : Jean Bazaine. Musée Cézanne de l'atelier des Lauves, 9, avenue Paul-Cézanne (21-06-53). Jusqu'à la fin septembre. — Antonio Segui : Peintures, dessins et reliefs. Présence contemporaine, 60, boulevard Carnot (92-12-41). Jusqu'au 28 août.

ALBI. Siméon et les flamants roses. Jeune sculpture européenne. Centre culturel, place des Cordeliers (54-11-11). Jusqu'au 3 août.

ANNECY. Mecanicart. Sculptures animées contemporaines. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 31 août.

ANTIBES. Orsay avant Orsay : chefs-d'œuvre impressionnistes et post-impressionnistes. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 31 août.

ARLES. Chillida, sculptures. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 14 octobre.

ARRAS. Jacques Lagrange, œuvre tissé. Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer (71-26-43). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. La tapisserie témoin de l'histoire, XVᵉ-XVIIIᵉ siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 6 octobre.

AVALLON. Jeanclos, terres cuites. Salle Saint-Pierre (46-68-89). Jusqu'au 15 septembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre. Mathieu. Rétrospective et œuvres récentes. Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

BAYONNE. Watteau et le dessin au XVIIIᵉ siècle. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. Charles Lacoste, 1870-1959. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (484-37-37). Jusqu'au 30 septembre. — Edward Baran. Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BELLAC. Casco, peintures, 1978-85. 9, rue Thiers (55) 68-12-79. Jusqu'au 31 août.

BESANÇON. James Tissot. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 30 septembre.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée national Fernand Léger (33-42-14). Jusqu'au 30 septembre.

BLÉRANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938). Musée national de la coopération franco-américaine, château (39-60-16). Jusqu'au 16 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (90-91-60). Jusqu'au 1ᵉʳ septembre — Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 — Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Olivier Debré, œuvres récentes. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 11 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août.

CALAIS. Cœur Mosta-Heirt. Etraves — Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CAMPAGNE DU BUGUE (Dordogne). Musée imaginaire de l'archéologie. Château (06-44-74). Jusqu'au 28 septembre.

CARCASSONNE. Gérard Titus-Carmel. Casques, ombres et nuits. Tours narbonnaises, salle des Chevaliers. Jusqu'au 31 août.

CASES-DE-PÈNE. Robert Combas. Fondation du château de Jau (64-42-97). Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Biennale de céramique contemporaine. Couvent des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 31 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIEPPE. Acquisitions : peintures, dessins, estampes. Musée-château (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Trésors des musées du nord de la France : de Carrache à Guardi. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

ÉPINAL. Bernar Venet. Musée départemental des Vosges, 1, place Lagarde (82-20-33). Jusqu'au 31 août.

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FIGEAC. Estimes : Viallat, Kermarrec, Hanssman, Azemard, etc. Hôtel de Balène (38-66-55), et au château de Castelnau-Bretenoux. Août.

FLAINE. Peintures écrites de Mehdi Qotbi. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 31 août.

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Jusqu'au 14 octobre.

HONFLEUR. Louis-Alexandre Dubourg, peintre honfleurais (1821-1891). Rétrospective. Musée E. Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre. — Salon des artistes honfleurais : la Seine et les peintres, de Paris à Honfleur. Grenier à sel. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri-Manguin, 1874-1949. Hôtel Donadeï de Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 30 septembre.

ISSOIRE. Jean Hélion. Œuvres récentes. Centre culturel municipal (89-08-74). Jusqu'au 31 août.

JOIGNY. Ecriture-peinture. Atelier Cantoisel, rue Montant-au-Palais (62-08-65). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 31 août. — Histoire d'une cathédrale. Cathédrale Saint-Louis, place de Verdun. Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. Didier Bay : le voyage dans la vie quotidienne — André Nouyrit : Totems et peintures. Musée d'art et d'archéologie, rue G.-Clemenceau (31-61-85). Jusqu'au 31 août.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Bertrand Planoumis, dessins et objets fous. Petit musée du Bizarre (37-83-28). Eté.

LE MANS. La deuxième voyage. Peintures, architectures, écritures de Robert Tatin. Abbaye de l'Epau (84-22-29). Jusqu'à fin septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Alain Fleischer : Vanités. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre. — « Collections », œuvres du FRAC Rhône-Alpes attribuées au musée Saint-Pierre. ELAC, Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 25 août. — Georges Adilon : travaux récents. — Daniel Buren : la cabane éclatée nº 8. — Christian Lhopital. — Hans Van Den Bus. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 16 septembre.

MACON. Joan Miro. Affiches. Autoroute A 6, aire de Mâcon, relais de Bourgogne. Jusqu'au 10 septembre.

MAILLOT-SENS. Autour de Hans Seiler. Galerie Le Temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 28 octobre.

MARSEILLE : Ils collectionnent, premier regard sur les collections privées d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre. — New-York 85. ARCA, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 août. — L'oreille oubliée. Musée d'histoire de Marseille, Centre Bourse (91-75-61). Jusqu'au 14 septembre.

MEYMAC. Les années 50 : l'art abstrait. Idées de nature : Bonnot, Claus Louttre B. Abbaye Saint-André (55) 95-23-30. Jusqu'au 7 septembre.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Fonds régional d'art contemporain de Lorraine. Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas (337-65-01). Jusqu'au 8 septembre ; Fête de la sculpture. Parc de la Pépinière. Jusqu'au 30 septembre.

NANTES. Histoire de sculpture : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire ; Maison de la culture, passage Pommeraye ; Ecole des beaux-arts, rue Fénelon ; Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 31 août.

NICE. Félicien Rops. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 15 octobre. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; C. et F.-X. Lalanne, rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre ; Tout Ben. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre ; Fort du Mont-Alban. Cartes et châteaux. Route forestière du mont Boron. Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

NOIRLAC (Cher). Musique et tapisserie. Abbaye (35-92-78). Jusqu'au 15 septembre.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

POULLAOUEN (Finistère). Patrick Raynaud : Corvée de vaisselle. Salle polyvalente (93-50-76). Jusqu'au 15 août.

LE PUY-EN-VELAY. Quatre siècles d'horlogerie française à poids. Jusqu'au 15 août. — Richesses naturelles de la Haute-Loire : les tourbières. Jusqu'au 30 septembre. Musée Crozatier. Jardin Henry-Vinay (09-38-90).

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

ROANNE. Sculptures du FRAC Rhône-Alpes. Musée Joseph-Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 13 septembre.

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-BENOIT-DU-SAULT (Indre). Images du mouton. Centre polyvalent (47-51-44). Jusqu'au 31 août.

SAINT-ÉTIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-SAUVES D'AUVERGNE. Gus Bofa, et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Centre de loisirs de la SEITA (81-00-31). Jusqu'au 31 août.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. Antonio Garcia Malet, œuvres 1970-1985. Ancienne Abbaye (48-00-46). Jusqu'au 31 août.

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'à fin septembre.

STRASBOURG. Les petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; Fouilles récentes : Geispolsheim, un village vers 3000 av. J.-C. Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins — Cartier-Bresson : photos de Matisse — Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARASCON. Wolf : dix ans de peinture. Château du roi René. Jusqu'au 29 septembre. — Gutherz. Peintures et aquarelles. Cloître des Cordeliers (91-00-07). Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

TOULON. Jacqueline Gainon. Jusqu'au 2 septembre ; Hommage à Van Rogger (1914-1983). Jusqu'au 15 octobre ; Arman aujourd'hui. Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOULOUSE. L'art monumental de Bernard Buffet. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 30 août.

TOURS. Arp, Calder, Hartung. Musée des beaux-arts, place François-Sicard. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

TROUVILLE-SUR-MER. Abram Topor. Rétrospective. Musée, villa Montebello, 64, rue Général-Leclerc (88-16-26). Jusqu'au 22 août.

USSEL. Les frères Cibille, peintures limousines du XVIIᵉ siècle. Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents (72-27-27). Jusqu'au 10 septembre.

VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

VERNON. La dentelle... un art. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 31 août.

VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

VÉZELAY. L'art abstrait des années 50 dans le legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Horia Damian : le Mastaba. — Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Lebiane : Palmes à l'eau. — Eva Lallement. Jusqu'au 29 septembre. — Atila, Christoforou, Lindstrom. Jusqu'au 6 octobre. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46).

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 11 septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, la Banque Nemo, de M. Viel ; 19 h, le Sexe faible, de R. Siodmak ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : Appassionata, de T. Kumashiro.

JEUDI 8 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, le Cavalier Lafleur, de J.-P. Ducis ; 19 h, les Dégourdis de la 11e, de Christian-Jaque ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : Jongara, de K. Saito.

VENDREDI 9 AOUT

16 h, le Rosier de Madame Husson, de B. Deschamps ; 19 h, Dernière jeunesse, de J. Musso ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3e partie) : le Rendez-vous, de K. Saito.

SAMEDI 10 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, L'homme qui cherche la vérité, de A. Esway ; 19 h, le Héros de la Marne, de A. Hugon ; 17 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : le Chrysanthème sauvage, de S. Sawai.

DIMANCHE 11 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Fauteuil 47, de F. Rivers ; 19 h, Vous n'avez rien à déclarer ?, de L. Joannon ; 17 h, Mr. and Mrs. Smith, de A. Hitchcock ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : le Cœur, de K. Shindo.

LUNDI 12 AOUT

Relâche.

MARDI 13 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, David Golder, de J. Duvivier ; 19 h, le Golem, de J. Duvivier ; 21 h : Cinéma japonais contemporain : l'Esprit malin du Japon, de K. Kuroki.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 AOUT

15 h, la Voix de la terreur, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : la Marque du vampire, de T. Browning ; 19 h, Cinéma chinois : Hua Tuo et Cao Cao, de H. Zu Mo.

JEUDI 8 AOUT

15 h, Sherlock Holmes faces death, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Panique, année 0, de R. Milland ; 19 h, Cinéma chinois : Mésaventure du maître Chang, de L. Wenhua Du Yu.

VENDREDI 9 AOUT

15 h, Sherlock Holmes in pursuit to algiers, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur ; 19 h, Cinéma chinois : Vive la jeunesse, de H. Shuqin.

SAMEDI 10 AOUT

15 h, Conte de la folie ordinaire, de M. Ferreri ; 17 h, Science-fiction et fantastique : la Chose d'un autre monde, de Ch. Nyby ; 19 h, Cinéma chinois : l'Orage, de S. Daolin ; 21 h, Insiang, de L. Brocka.

DIMANCHE 11 AOUT

15 h, Iracema, de J. Bodanzky ; 17 h, Science-fiction et fantastique : le Monstre des abîmes, de J. Arnold ; 19 h, Cinéma chinois : Quatre petits amis, de Q. Ganwa et L. Wei ; 21 h, Moi, Christiane F., treize ans, droguée, prostituée, de U. Edel.

LUNDI 12 AOUT

15 h, Sherlock Holmes and the woman in green, de R. W. Neill ; 17 h, Science-fiction et fantastique : Quand la terre s'entrouvrira, de A. Marton ; 19 h, Cinéma chinois : Sous le peuplier, de B. Hong et X. Rong.

MARDI 13 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CINQ FEMMES A ABATTRE (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE FEU SOUS LA PEAU (F.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (636-63-20). V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DÉGUEULASSE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LA GROSSE MAGOUILLE (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

GYMKATA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PORKY'S CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SANG POUR SANG (A.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

STARMAN (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VENDREDI 13, CHAPITRE 5, UNE NOUVELLE TERREUR (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : la Poursuite impitoyable ; 16 h : Louisiana Story ; 18 h : Rêves de femme ; 20 h : Furie ; 22 h : L'homme qui rétrécit.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : L'amour vient en dansant ; jeu.-dim. : L'amiral mène la danse ; ven. : O toi ma charmante ; sam. : Swing time ; lun. : Top Hat ; mar. : Carioca.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07), mer.-dim. : Noblesse oblige ; jeu.-lun. : Whisky à gogo ; ven. : De l'or en barres ; mar. : l'Homme au complet blanc.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), mer.-jeu. : Bronco Billy ; ven.-sam. : Un shérif à New-York ; dim.-lun.-mar. : l'Inspecteur Harry. – Salle 2, mer.-jeu. : Sudden Impact ; ven.-sam. : L'inspecteur ne renonce jamais ; dim.-lun.-mar. : l'Epreuve de force.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse ; + Denfert, 14e (321-41-01) : le Beau Mariage, Pauline à la plage.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : Messidor ; jeu. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; ven. : Charles mort ou vif ; sam. : les Années lumière ; dim. : la Salamandre ; lun. : Dans la ville blanche ; mar. : Retour d'Afrique.

TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer-lun. : Péché mortel ; jeu. : Laura ; ven. : Le ciel peut attendre ; sam. : les Forbans de la nuit ; dim. : la Route au tabac ; mar. : la Veuve noire.

TOTO Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), dim. 20 h 20 : Toto apôtre et martyr ; lun. 20 h 20 : Toto le Moko.

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-14-04).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

CABARET (A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (243-00-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (882-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAMAN KUSTER S'EN VA-T-AU CIEL (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PAIN AMOUR ET JALOUSIE (It., v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PHASE IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), ven. 22 h, sam., lun., 20 h, dim. 17 h 45.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), dim., lun., 17 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., mar., 22 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., lun. 14 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 14 h 15, dim., lun. 15 h 50.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 19 h 45.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en semaine.

FURYO (Jap. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., vend., sam., mar., 17 h 30 + Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 55.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30, 20 h, + sam. 24 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., sam., dim., mar., 21 h 45.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 20.

MÉTROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PEXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., vend., 20 h, dim., lun. 22 h, sam. 17 h 45.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, ven., sam., 0 h 20.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 35.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50 sam., 0 h 10.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 35.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BASTON, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (293-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIESEL, film français de Robert Kramer : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR : film américain de Michael Crichton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (**) : film français de José Benazeraf-Georges Cachoux : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES ZÉROS DE CONDUITE : film américain de Neal Israel (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

DANSE

ESPACE RONSARD (264-31-31), les 7, 8, 9, 10, 20 h 45 ; le 11, 17 h : Lauréat du concours 85.

MAIRIE DU IVe (278-60-86), ven., sam., dim., 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam., 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, ven., sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79) (D., L., Mar.), 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-79-79) (D), 21 h 30 : Duo d'idylle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVALS

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 7, à 20 h 30 : J. Guillou (Bach).

ÉGLISE SAINT-MERRI, le 8, à 20 h 30 : Camerata Bern, dir. T. Fueri (Honegger, Haydn, Wolf...).

MAIRIE DU Ve, le 9, à 18 h 30 : Camerata Bern (Chaynes, Malec, Berio...).

SAINTE-CHAPELLE, le 10, à 19 h : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois.

CHATEAU DE MAISONS, le 11, à 17 h 30 : G. Fallot, R. Possa (Beethoven, Falla, Schumann...).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 12, à 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. Ch. Hogwood (Bach).

SORBONNE, amphithéâtre Richelieu, le 13, à 18 h 30 : J.-M. Luisada (Chopin).

XVIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, le 10, à 17 h 30 : J.-P. Sevilla (Mendelssohn, Chopin, Ravel) ; le 11, à 17 h 30 : Trio J. Rouvier, J.-J. Kantorow, Ph. Muller (Beethoven, Schubert).

En région parisienne

FLAGY, Festival (85) 59-47-09 : les 7, 8, à 21 h : Trio des Lyres (Faber, Boccherini, Beethoven...) ; les 9, 10, à 21 h : Cocktail Bloody Mary ; le 11, à 21 h : M. Hermon, E. Stephenson (Beethoven, Schumann) ; le 13, à 21 h : H. Cartier-Bresson (Chopin).

SAINT-GERMER-DE-FLY, abbaye Bénédictine, le 7, à 20 h 45 : G. Amar-Vonin, C. Michel (Bach, Rossini, Debussy...) ; le 9, à 20 h 45 : Quatuor Dussol (Mozart) ; le 11, à 20 h 45 : F.-R. Duchable.

Les festivals en province

ALSACE

Masevaux, 9e Festival d'orgue, (89) 45-50-58 ; Eglise Saint-Martin, le 11 à 17 h 30 : F.-H. Houbart (Bach).

AQUITAINE

Musique en Périgord vert :

BRANTOME, Grotte, le 8 à 21 h : D. Beaumont ; Eglise, le 10 à 21 h : Ensemble instrumental d'Oxford, le 14 à 21 h : Quatuor J. Labrunie, Salle des Fêtes, le 11 à 21 h : Chants et danses de l'Inde.

Musique en Aquitaine :

BONAGUIL, Festival (53) 71-13-70, Château, le 8 à 21 h : P. Fontanarosa (Bach).

Semaines musicales du Pyla (56) 22-73-45, Chapelle du Saint-Esprit, le 13 à 21 h : R. Scott.

SOULAC, Saison musicale (56) 09-71-25, Basilique Notre-Dame, le 13 à 21 h 30 : Ph. Guilmard.

Festival du Périgord noir (53) 51-82-87, Eglise de Saint-Léon-sur-Vézère, le 10 à 21 h : J. Skippen (Mozart, Debussy, Brahms...) ; le 13 à 21 h : F. Cfidat, R. Flachot (Beethoven, Brahms, Debussy...).

SARLAT, 34e Festival de théâtre (53) 29-68-89, Place de la Liberté, le 7 à 21 h : L'Impromptu de Sarlat, Les Fourberies de Scapin.

Musique en Sarladais (53) 59-27-67, Cathédrale, le 8 à 21 h 30 : Orchestre de Montpellier, dir. : E. Krivine (Mozart, Brahms, Beethoven) ; le 12 à 21 h 30 : A. Isoir.

BRETAGNE

HEDE, XIe Festival (99) 45-47-03, les 10, 11, 12, 13, 14 à partir de 16 h.

SUSCINIO, Festival (97) 41-82-37, Château, le 7 à 21 h 30 : J. Vandeville, G. Rabol (Bach, Haendel, Schumann...) ; le 12 à 21 h : G. Rabol (Bach, Schumann, Beethoven...).

QUIMPER, Semaines musicales, Eglise de Locmaria, le 7 à 21 h : Pro Cantione Antiqua de Londres, Orchestre Musica Transalpina, dir. : M. Brown (Purcell).

Cathédrale Saint-Corentin, le 9 à 21 h : Orchestre Musica Transalpina of Holland (Haendel) ; Chapelle du Lika, le 10 à 21 h : J.L. Jezequel (Schutz), G. Cloarec (Janequin).

Chapelle de Kerdevot, les 12, 14, à 21 h : Quator Enesco (Bartok) ; Eglise de la Forêt Fouesnant, le 13 à 21 h : Ensemble A Sei Voci (Lassus, de Leeuw, Gesualdo).

BOURGOGNE

Xe Festival de musique en Morvan : Quarre-les-Tombes, Salle polyvalente, le 7 à 21 h : ensemble Kytice.

MONTSAUCHE, MJC, le 7 à 21 h : concertos pour violons (Bach).

AUTUN, Eglise Notre-Dame, le 8 à 14 h : Chœur de l'université de Bilbao.

Cathédrale, le 8 à 21 : (Kodaly, Stravinsky, Rodrigo...) ; Hexigone, le 10 à 10 h : Ensemble Kytice, Cathédrale, le 10 à 21 h : (Strauss, Mozart).

VEZELAY, Basilique, le 9 à 21 h : (Stravinsky, Rodrigo, Mozart...).

CENTRE

BOURGES (48) 58-70-06, Cathédrale, le 13 à 21 h 15 : A. Pagenel (Bach) ; le 14 à 21 h 30 : Folie pour Dieu.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Saint-Jean-de-Fos, IIe Festival Musique et danse (67) 44-08-35, Salle Trau mayoux, le 7 à 21 h : M. K. ; le 8 à 21 h : J. Tricot, J. Allouche, Ego Hugo.

Plage du Village, le 9 à 20 h : Naturalie, 21 h : F. Tari ; le 10 à 21 h : Sakountala.

Eglise de Saint-Jean-de-Fos, le 11 à 21 h : Trio à cordes de Cannes (Haydn, Mozart).

LUBERON (90) 75-63-28, Eglise de Goult, le 7 à 21 h : Trio Henry (Schubert, Brahms) ; le 9 à 21 h : Trio Henry, L. Verney, P. Moragues (Fauré, Milhaud, Messiaen) ; le 11 à 21 h : Y. Henry, L. Verney, P. Moragues (Mozart, Schumann).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

LE VIGAN (67) (81-12-38), Salle des fêtes de Bréau, le 9 à 21 h 30, Temple de Valleraugues, le 10 à 21 h 30 : P. Reibaud, Ch. Debrus (Mozart, Beethoven, Brahms).

SÈTE, Festival de la mer (67) (74-32-52) : Th. de la mer, le 7 à 21 h 45 : Flamenco XXe siècle.

LIMOUSIN

Ve Festival de la Vézère (55) (84-72-54), Château de Saillant, le 9 à 20 h : M. Nordmann, P. Fontanarosa (Bach, Schubert, Bartok) ; Eglise Saint-Viance, le 12 à 21 h : Orchestre régional du Limousin (Haendel, Bach, Haydn).

MIDI-PYRÉNÉES

GRAMONT, XIIe Festival (63) (63-60-60), Château, le 7 à 21 h 30 : Ensemble Cantiga ; le 11 à 17 h 30 : M. Baquet.

MUSIQUE EN ROUERGUE (65) (45-21-28), Villefranche-de-Rouergue (65) (45-21-28), le 7 à 21 h : Orchestre symphonique de Montpellier, dir. E. Krivine (Mozart, Brahms, Beethoven) ; Halle, le 10 à 21 h : Festival folklorique international ; Eglise Saint-Augustin, le 13 à 21 h : Tous en scène ; Montbazens, Eglise, le 9 à 21 h : Dix cuivres (Gabrieli, Britten, Bach...) ; Loc-Dieu, Abbaye, le 11 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haendel, Bach, Brahms...) ; Rodez, Cathédrale, le 12 à 21 h : Orchestre J.-F. Paillard, dir. F. Layer (Bach).

SAINT-CÉRÉ, Festival (65) (38-29-06), Figeac, Eglise du Puy, le 7 à 21 h : Orchestre des jeunes pour le Sud-Ouest, dir. J. Pesi (Stravinski, Ravel, Moussorgski) ; Beaulieu-sur-Dordogne, Abbatiale, le 7 à 21 h ; Souillac, Abbatiale Sainte-Marie, le 10 à 21 h : Ensemble baroque de Limoges, dir. J.-M. Hasler (Bach, Biber, Corelli...) ; Castelnau-Bretenoux, Château, les 9, 11, 13 à 21 h : Orchestre des jeunes pour le Sud-Ouest, dir. C. Schnitzler (Verdi) ; Cahors, Cathédrale, le 13 à 21 h : Orchestre des jeunes pour le Sud-Ouest, dir. M. Piquemal (Brahms).

NORMANDIE

HEURES MUSICALES DU MONT SAINT-MICHEL (33) (90-62-24), Pontorson, Eglise, le 8 à 21 h : Ensemble instrumental de Basse-Normandie, dir. D. Debart (Haendel, Bach, Mozart) ; Eglise, le 10 à 21 h : J. Galard, E. Hardy (Albinoni, Raison, Bach...) ; Mont Saint-Michel, Eglise paroissiale, le 9 à 21 h : M. Beaucoudray, H. Geliot ; Lessay, Eglise abbatiale, le 14 à 21 h : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Haendel, Bach, Dvorak...).

LE TOUQUET (21) 30-40-33, Palais de l'Europe, le 8 à 21 h : Orchestre symphonique de la radio danoise (Z. Graca, Blondal-Bengtson).

PROVENCE COTE-D'AZUR

CANNES, Nuits de Lérins (93) (39-44-44), Ile Sainte-Marguerite, le 9 à 21 h : E.C. Campbell, B.B. Boy, Good Time, Boogie Band, M. et M. Baker ; le 11 à 21 h : J.-J. Milteau, M. Serri, L. Allison ; le 12 à 21 h : P. Conte, Z. Richard ; le 13 à 21 h : B. Wootton, Legendary Blues Band ; le 14 à 21 h : J. Garon, P. Personne, Legendary Blues Band.

GRASSE, Cathédrale, le 8 à 21 h : Quatuor Via Nova (Fauré, Ravel, Schubert).

GORDES, IIe Festival, Terrasses, les 7, 9 à 22 h : Pour Thomas ; le 8 à 22 h : B. Rigutto.

LES NUITS DE LERINS (93) 99-04-04, les 7, 8 à 21 h : la Baraque rouge ; les 9, 11, 12, 13, 14 à 21 h : Festival du Blues.

LA SEYNE, Fort Napoléon (94-18-03), le 9 à 21 h : G. Siracusa, B. Philips, Levallet, Marais, Pifarely ; le 10 à 21 h : P. Louis Garcia Group, BBFC, M. Solal ; le 11 à 21 h : S. Papadimitriou, A. Jaume Quintet, H. Texier Quartet.

MENTON, XXXVIe Festival de musique, Parvis Saint-Michel, le 9 à 21 h 30 : Quatuor Via Nova (Beethoven, Brahms) ; le 12 à 21 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk (Mozart, Haydn) ; le 14 à 21 h 30 : Nuovo Quartetto (Mozart, Beethoven, Ravel).

NIMES, Août musical (66) 67-25-38, Temple de Diane, le 7 à 21 h 30 : Trio Millet (Mozart, Chostakovitch, Brahms) ; le 12 à 21 h 30 : Quintette A. Jolivet (Reicha, Barber, Jolivet...) ; le 14 à 21 h 30 : Quintette A. Jolivet (Onslow, Seiber, Ligeti...) ; Rue de Bernis, le 13 à 21 h 30 : S. Atherton, L. Cabasso (Brahms, Prokofiev, Schumann).

LA ROQUE D'ANTHÉRON (42) (28-52-52), le 8 à 21 h : C. d'Alessio, D. Seyrig, S. Frey ; le 9 à 21 h : R. Muraro, A. Dussolier (Liszt) ; le 10 à 21 h : M. Argerich, M. Beroff (Debussy, Brahms, Stravinski) ; le 11 à 21 h : M. Solal, P. Bley (Solal, Bley) ; le 13 à 21 h : M. Dalberto, Orchestre de chambre de Pologne (Mozart).

SOPHIA-ANTIPOLIS (93) 65-30-00, Th. de la Garrigue, les 7, 8 à 21 h : le Maître et Marguerite ; le 10 à 21 h : Dennis Wayne and Dancers.

VALRÉAS, Nuits de l'Enclave (90) 35-04-71, Th. de Verdure, les 7, 10 à 21 h : la Colonie ; Château de Simiane, les 9, 13 à 21 h : Roméo et Juliette ; Place du Jeu-de-Paume, les 8, 11 à 21 h : l'Homme, la Bête et la Vertu ; Salle des fêtes de Richerenches, le 12 à 21 h : Moi, Victor Hugo, poète.

RHONE-ALPES

ÉTÉ MUSICAL DE LOIRET-FOREZ (77) 33-42-45, Abbaye de Charlieu, le 10 à 21 h : Ensemble J.-S. Bach ; le 14 à 21 h : les Folies françaises.

SAINT-DONAT, XXIVe Festival (75) (45-10-29), le 7 à 21 h : Ch. Mantoux (Bach) ; Cathédrale de Dié, le 9 à 21 h : Northern Synfonia of England, dir. V. Spivakov (Haendel, Bach) ; Saint-Donat, le 10 à 21 h : D. Roth (Bach) ; le 11 à 21 h : A. Bachverein (Bach).

VIENNE, Festival d'été (74) (85-00-05), Cathédrale, le 9 à 21 h 15 : Ensemble A Sei Voci (Gesualdo).

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche (dern. le 13).

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : *Reviens dormir à l'Elysée.*

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h : Du rififi dans les labours (à partir du 8).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (249-77-22), 14 h : Clovis et les Vibrures (dern. le 10).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Max Mahler et S. Courtecuisse.

MATHURINS (265-90-00) (D), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Le bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi (à partir du 9).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) (D., L., mar.), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : *Le chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse, (dern. le 10).

MUSIQUE

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

MERCREDI 7 AOUT

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

La Table Verte, 22 h : M. Menahemoff, M. Beckhouche (Franck, Debussy, Ravel...)

JEUDI 8 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 7.

Notre-Dame, 14 h 30 : Lovers Lane United Methodist Church, 16 h : Pennsylvania choral.

VENDREDI 9 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 7.

Lucernaire, 19 h 30 : S. Bourdeix (Beethoven, Debussy).

Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fevre (Vivaldi, Albinoni, Corelli).

SAMEDI 10 AOUT

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 9.

La Table Verte, 22 h : voir le 7.

Lucernaire, 19 h 30 : S. Bourdeix (Schumann, Liszt, Busoni...)

DIMANCHE 11 AOUT

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 9.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 7.

LUNDI 12 AOUT

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 7.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 9.

Eglise Saint-Médard, 21 h : voir le 9.

MARDI 13 AOUT

Eglise Saint-Médard, 21 h : voir le 9.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 9.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., Manu de Carvalo ; 0 h 30 : Loalwa ; jeu. : Samy et Sion ; 0 h 30 : Michael Silva ; ven. : Have Perce (+ 20 h 30) ; 0 h 30 : Loalwa ; sam. : Have Perce ; 0 h 30 : Worthy Davis ; 4 h : Tao Blues ; dim. : 23 h : Cl. Ashford, C. Greenshaw, W. Davis ; lun. : Tao et Vincent ; 0 h 30 : Raquel ; mar. : Amod Galbey ; 0 h 30 : Jean Bonnard.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC-HALLES (261-96-20), 22 h : P. Escoffier et son quartet (dern. le 10).

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 7 : soirée zaïroise ; les 8 et 11 : soirées Fresh de Dan ; les 9 et 10 : Gazoline.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 7, 8, 9 : Jazz Group de Bretagne ; les 10, 13 : De Preissac Jazz Group.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : Voices of America ; Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : A. Ponon, R. Palinski, E. Klainer.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : le Bateau.
D'après le roman de L.G. Buchheim, réal. W. Petersen.
Nº 2. Mission difficile de surveillance pour le sous-marin allemand U 96. Quelques attaques d'avions troublent la monotonie de la vie à bord. Le prochain épisode sera plus turbulent. Un feuilleton allemand bien ficelé. Grand spectacle, suspense.

21 h 35 Variétés : Julien Clerc à Bercy.
Réal. J.-L. Cap.
Le chanteur fougueux interprète quelques-uns de ses succès dans la plus grande salle de France.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Féchain, réal. A. Franck. Avec V. Garrivier, P. Le Person, N. Alari, M. Cassagne.
La déchéance progressive d'un professeur de littérature alcoolique accusé de l'assassinat d'une jeune fille de dix-huit ans. Reconstitution d'un procès.

22 h 40 Rêves de stars : Bernard Haller.
Emission de S. Vannier et C. Genest.
Nouveauté : le principe. Une personnalité (pour le premier numéro, l'humoriste Bernard Haller) raconte un rêve, illustré en partie d'une séquence vidéo. Ce rêve est ensuite analysé par un psychothérapeute.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Je t'aime, moi non plus : Serge Gainsbourg-Jane Birkin.
Une série de C. Fléouter. Réal. B. Bouthier.
Premier volet d'une série de trois émissions construites autour d'un face-à-face entre un homme et une femme. Cette fois-ci le couple célèbre, Serge Gainsbourg, le dandy décadent, et Jane Birkin, l'éternelle adolescente, évoquent leur métier, leur passion. Extraits des films de Gainsbourg, chansons...

21 h 35 Journal.

21 h 55 Feuilleton : la Flèche dans le cœur.
D'après L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff...
Numéro deux d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille, de dix ans son aînée. Un climat poétique, délicat, qui ne laisse pas insensible.

22 h 50 Rencontres de l'été.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Concerto en ré mineur pour violon et orchestre », de Mendelssohn, interprété par l'Ensemble instrumental J.W. Audoli.

CANAL PLUS

20 h 55, Comédie : Elle voit des nains partout ; 22 h 30, Bienvenue, Mr Chance, film de H. Ashby ; 0 h 35, Céleste, film de P. Adlon ; 2 h 15, Passeport pour Hollywood.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique et France-Culture dans les Corbières : concerts-animation au village de Lagrasse, avec l'ensemble Accroche-Notes.

22 h 30 Olivier Larronde.

23 h 30 Nuits magnétiques : trompe-l'oreille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie nº 3 en fa majeur*, de Brahms, *Une vie de héros*, poèmes symphoniques de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

23 h 5 Dans un monde lointain : œuvres de Bloch, Liszt, Varèse, Auric, Dutilleux, Mefano.

Jeudi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 De port en port.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, infos-magazine...

14 h 30 Théâtre sans rideau.
Compte rendu des « Rencontres de mémoires et de cultures populaires », qui se sont déroulées à Châtenay-Malabry en 1983.

15 h 30 Quarté à Enghien.

16 h 5 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.

17 h 45 La chance aux chansons.

18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 15 Série : Ardéchois Cœur fidèle.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Monsieur Abel.
D'après A. Demouzon, adap. et réal. J. Doillon. Avec P. Dux, Zouc, J. Denis... (Rediff.).
Des cadavres qui s'accumulent. Un vieux monsieur (Pierre Dux) et sa gouvernante (Zouc), dans une folle histoire d'amour filmée en gros plans sous la lumière froide d'un automne désagréable. Un film aussi innocent que pervers, construit en spirale, à la stratégie complexe. Une plongée féroce dans les obscurs objets du désir, d'une douceur inquiétante, et qui s'achève en « apothéose » tranquille. Zouc et Pierre Dux se surpassent. Une heureuse rediffusion, même pour ceux qui l'ont déjà vu.

22 h 5 Racines : Jorge Amado et le Brésil.
Séries d'émissions de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
L'écrivain brésilien Jorge Amado raconte ses racines. Une approche par petites touches de son pays, des gens qu'il aime et qui ont nourri son œuvre. L'image illustre avec bonheur et aisance le discours d'un des hommes les plus populaires du Brésil.

23 h Journal.

23 h 20 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.
Poochie ; les petites canailles.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Magnum.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Une mode pour les hommes.

15 h 25 Série : Les douze légionnaires.

15 h 55 Sports été.
Natation à Sofia.

18 h Récré A 2.
Teddy ; Wattoo-Wattoo ; Zora la Rousse.

18 h 40 Flash info

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Le Tigre sort sans sa mère.
Film franco-italo-allemand de M. Maffei (1968), avec R. Hanin, M. Lee, C. Dauphin...
Un agent secret français lutte à Berlin et ailleurs contre une organisation asiatique cherchant à provoquer une guerre entre les Russes et les Américains. Un tâcheron italien a pris la relève de Chabrol pour les aventures du « Tigre ». C'est sinistre.

22 h 15 Alain Decaux raconte Victor Hugo.
Réal. J. Trefouel.
Quatrième et dernier volet. Après l'abdication de Louis-Philippe, Hugo accueille avec réserve l'avènement de la République mais accepte néanmoins la députation. Brusquement, Adèle meurt. Juliette Drouet n'habite toujours pas avec Hugo, qui, après la mort de cette dernière, n'écrira plus et s'éteindra le 22 mai 1885.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 World games à Londres.
Résumé des Jeux mondiaux.

19 h 10 Dessin animé : La panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Feuilleton : Fanny et Alexandre.
Réal. Ingmar Bergman, avec P. Allwin, B. Guve, E. Froling...
Numéro 2 : le spectre. Noël passé, la troupe répète « Hamlet » ; Oscar, le père de Fanny et d'Alexandre, meurt subitement d'une hémorragie cérébrale. L'atmosphère magique qui régnait dans la famille Ekdahl est brusquement rompue. Générosité, tendresse, douleur..., l'intégralité d'un grand film d'Ingmar Bergman. Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Admirable !

21 h 50 Journal.

22 h 15 Documentaire : l'art et l'ordinateur.
Emission de D. Kriwkoski, avec la participation du ministère de la culture. Une production de FR 3 Nancy.
Bilan des recherches françaises en matière de graphisme assisté par ordinateur. Images synthétisées, sculptures électroniques, avec la participation des grands vidéastes français et étrangers.

23 h 5 Rencontres de l'été.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Sonate pour hautbois et piano », de Dutilleux, interprétée par David Walter, hautbois et Dominique My, piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Série : Robin des Bois ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 30 et 17 h 25) ; 9 h 10, la Garce, film de C. Pascal ; 10 h 55, Bravados, film de H. King ; 13 h 35, L'hôtel en folie ; 14 h 5, Don Camillo en Russie, film de L. Comencini ; 16 h, Frankenstein 90, film d'A. Jessua ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, L'esclave Isaura ; 20 h 30, Haro, film de G. Behat ; 22 h 15, le Motel rouge, film de R. Erler ; 23 h 55, la Tour Eiffel en Otage, film de C. Guzman ; 1 h 35, Les pionniers du Kenya ; 2 h 25, Festival de jazz d'Antibes 84 (Chick Corea).

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Sous la radio, la plage ; 8 h 5, Humour amer ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre-Jean Jouve ; 9 h 5, Temps libres : les allumés ; les archives (et à : 10 h 50, feuilleton : les Misérables ; à 14 h 30, Melpomène et Thalie mettent les voiles ; à 16 h 00, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18 h 30, les informés ; à 19 h 15, les collants) ; 9 h 30, Mémoires du siècle, avec Robert Cornevin ; 10 h 30, *L'opérette c'est la fête* : Franz Lehar ; 12 h, Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12 h 45, Colette ; 13 h 40, Chanson pour un été : rivages (Jacques Brel, Félix Leclerc...) ; 14 h, Nouvelles policières : « le Bébé dans le frigidaire », de James Cain ; 15 h 30, Ballades d'Amérique : New-York : 17 h, Héros du rock : la Californie (Mike Bloomfields) ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Perpignan ; 18 h 5, Agora : avec Michel Serres ; 19 h 30, Portes de Fez.

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Musique et France-Culture dans les Corbières : concert-animation au village de Durban, avec l'ensemble Accroche-Notes.

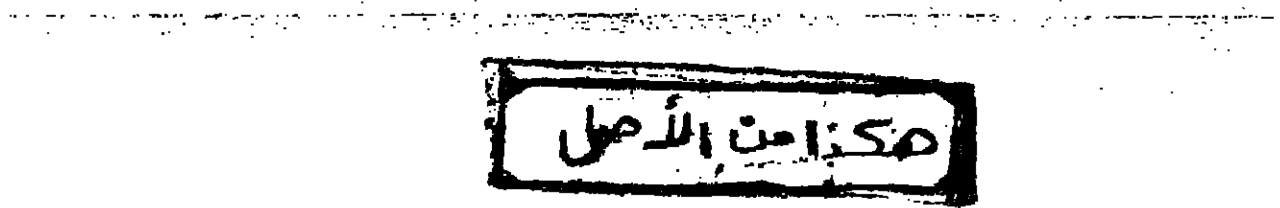
23 h Nuits magnétiques : la vie de bureau.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : « Nuit brésilienne » ; 7 h 10, Réveille-Matin ; à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Samson François, un piano roman 1960-1964, star... et Tsar ; œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Scarlatti, François, Debussy ; 12 h 5, Concert-lecture : « La musique descriptive au XVIe siècle » ; œuvres de Janequin, Lestocart, Crema, Costeley par l'Ensemble Clément Janequin. En complément de programme, œuvre de Moussorgski ; 13 h 40, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Mémoire des sillons : petite histoire du phonographe, les frères Pathé ; œuvres de Weber, Thomas, Massenet, Borne ; 15 h, Fins de parties : œuvres de Bach, Couperin, Mozart, Schubert, R. Strauss, Fauré, Bartok, Berlioz ; 18 h, Une heure avec... Ugo Benelli et Graig Rutenberg, piano : œuvres de Bellini, Donizetti, Rossini, Tosti, Donaudy, Gastaldon ; 19 h 5, Le temps du jazz : mélodies sur mesure ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert (semaine Mozart de Salzbourg) : *l'Oca del Cairo*, opéra en deux actes de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum et les chœurs de chambre de Salzbourg, dir. R. Weikert ; sol. : A. Scharinger, basse, U. Steinsky, S. Ghazarian, H. Berger-Tuna ; et *Don Giovanni*, opéra en un acte de Gazzaniga sur un livret de G. Bertati par l'Orchestre du Mozarteum et les chœurs de chambre de Salzbourg.

23 h 5 De croches et de griffes : œuvres de d'Indy, Mahler, Bruckner, Ravel, Berlioz, Mendelssohn...



COMMUNICATION

ÉMETTEUR DE POCHE POUR TÉLÉVISION LOCALE

Léonidas Ferreira, quarante ans, ancien ingénieur spécialisé dans la radiodiffusion, avait deux passions : l'électronique et la miniature. En les conjuguant par l'intermédiaire de sa société, la C3EM (Control Command Communications Electronic Modules), il a mis au point des appareils petits par le volume mais prometteurs pour le développement de la télévision, s'ils arrivent à l'étape de commercialisation.

A une époque où le frein à la multiplication des chaînes est principalement d'ordre économique, l'inventeur britannique propose un équipement de station locale à un prix minime : 50000 francs pour une antenne et un émetteur miniaturisé de puissance limitée (entre 10 et 80 km de rayon), qui conviendrait pour une ville, pour un quartier, un centre d'animation culturelle... Selon l'ingénieur, *« il y a de la place en France pour plus de mille télévisions locales »*, les émetteurs de petite puissance permettant de dégager quantité de fréquences.

Quand on entre dans l'univers de cet Indiana Jones de la technologie, comme il aime se qualifier, on est ébloui. Plus de fils électriques gênants pour assurer la liaison entre la caméra et sa régie, une petite boîte grande comme un paquet de cigarettes (compatible avec tout magnétoscope portable disponible dans le commerce) donne la plus grande autonomie à l'opérateur... L'utilisation de ce matériel ultraléger (moins de 1 kilo pour l'émetteur), beaucoup moins cher que celui employé pour les chaînes publiques, pourrait tenter des radios locales désirant passer à l'image.

Ferreira, qui est de la race des James Bond, a pensé à toutes sortes de gadgets. L'utilisation d'un « diagramme polaire omnidirectionnel » permettra par exemple de capter son et image dans une voiture en mouvement. Pour les reportages qui demandent de la discrétion, on utilisera l'attaché-case/caméra, qui filme à travers un trou de 1 millimètre de diamètre, parfaitement invisible à l'œil nu. Il y a aussi l'hélicoptère modèle réduit, porteur d'un œil, et téléguidable à distance, qui transmet l'image à la régie située jusqu'à 12 kilomètres...

Fantaisies ? Pas si sûr. Pour qui voudrait créer et diffuser ses propres images à un public restreint, il y a peut-être là une aubaine. Pour la petite histoire, ajoutons que Léo Ferreira, avant d'être découvert au festival FM de La Rochelle en juin dernier, avait vendu maison et meubles pour se consacrer à sa recherche. Mais ce sont les 3 millions de dollars de la princesse coréenne Kiméra, chanteuse du « Lost Opera », et de son époux, milliardaire libanais, qui ont permis la réalisation de ces prototypes d'avant-garde. Pour faire son cinéma tout seul !

A. D.

CANAL PLUS : TOUJOURS PLUS

La remontée des abonnements de Canal Plus constatée en juin (*le Monde* des 9 et 23 juillet) s'est confirmée et amplifiée en juillet. La chaîne payante, dont certains préparaient déjà les funérailles, ne s'est jamais portée aussi bien, au moment où les chaînes publiques enregistrent comme chaque été une baisse sensible de leur audience.

Ainsi 31591 personnes sont venues grossir les rangs des abonnés durant le seul mois de juillet, soit 60 % de plus qu'en juin. Pendant la semaine du 28 juillet au 3 août, on a comptabilisé 12325 abonnements. Il s'agit du score le plus performant jamais réalisé par Canal Plus depuis la semaine du 18 au 24 novembre 1984 (la quatrième chaîne avait démarré le 4 novembre). Le nombre de abonnements est passé de 243802 au 1er janvier à 342052 au 30 juin. Si le rythme actuel se poursuit, la chaîne payante comptera 400000 abonnés début septembre.

Deux explications à cette soudaine flambée de passion des téléspectateurs : l'élargissement de la zone de couverture de la chaîne à travers la France et son intégration au paysage audiovisuel français. Canal Plus est rentrée dans les mœurs, dit-on à la direction. L'optimisme a remplacé l'inquiétude et l'on espère bien atteindre début 1986 le seuil de rentabilité fixé à 670000 abonnés par le PDG de la chaîne, M. André Rousselet.

L'AVENTURE D'UN PIONNIER

Une chaîne pour le câble

Encore un projet de télévision ! Mais celui-ci ne postule pas à l'attribution d'une fréquence dans le cadre des décisions gouvernementales. *Nouvelle Télévision (NTV) ne s'intéresse qu'aux* réseaux câblés, auxquels elle entend distribuer quatorze heures par jour de films et de programmes musicaux. Son promoteur, M. Jean-Marc Berger, espère réunir les fonds nécessaires pour démarrer dès la fin de l'année avec les premier réseaux en activité (Metz, Nice, Cergy-Pontoise, etc.).

Jean-Marc Berger est un battant. Chose rare dans l'univers de l'audiovisuel français peuplé de gestionnaires qui se demandent sans cesse si la situation est mûre ou si les règles du jeu sont suffisamment claires. Jean-Marc Berger, lui, est prêt à foncer tête baissée, à anticiper sur le marché pour mieux le susciter. Il n'a rien pourtant d'un amateur ou d'un naïf : propriétaire de discothèques, producteur pour la télévision, il connaît l'économie de l'audiovisuel et s'est passionné pour les expériences américaines.

Il s'est forgé à leur contact une conviction : *« Le seul avenir de la télévision, c'est le câble, un système d'exploitation proche des besoins du public, capable de marier les ressources de l'abonnement et celles de la publicité. Et si l'on veut réussir sur le câble, il faut partir le premier comme l'ont fait aux Etats-Unis Ted Turner, Home Box Office ou Music Television ».*

Très logiquement, Jean-Marc Berger est donc un des premiers à répondre au défi des « 2000 heures de programmes pour le câble » lancé en 1983 par M. Bernard Schreiner. Il propose à la mission TV-câble une régie spécialisée dans les programmes musicaux, un domaine encore vierge à l'époque. En un an, Musicâble parvient à réunir plus de mille heures de concerts, de clips et de magazines venus du monde entier. *« Je n'avais pas assez d'argent pour acheter tous ces droits,* explique Jean-Marc Berger. *Alors, j'ai proposé aux producteurs de me confier leur catalogue, de faire de moi leur représentant sur le marché du câble. »*

En octobre 1984, Jean-Marc Berger obtient du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication l'autorisation de diffuser une chaîne nationale à destination des réseaux câblés. On lui conseille cependant de se rapprocher d'un partenaire plus important : il propose son idée à Europe 1. Ainsi naît, sous l'œil bienveillant des pouvoirs publics et avec l'aide financière de la mission TV-câble, le premier projet de télévision musicale.

Mais l'affaire piétine. Avant de se lancer, Europe 1 souhaite attendre les conclusions du rapport Bredin et, tenté par la télévision hertzienne, prépare un projet de chaîne commerciale avec Publicis. Pendant ce temps, Jean-Marc Berger ronge son frein. Quelques semaines plus tard, il découvre qu'Europe 1 veut bien lancer une chaîne musicale, mais sur les ondes hertziennes et *sans lui*.

Le coup est rude mais insuffisant pour abattre notre homme. Tout le monde se précipite vers les télévisions privées ; lui continue à croire au câble. Le créneau musical est surchargé de candidatures ; il transforme son projet en intégrant clips et concerts dans une programmation de films de séries. En quelques semaines, il prend des options sur les catalogues de sociétés françaises (CDG), de distributeurs américains (Metromedia, Embassy, Télépictures) ou brésiliens (Globo, Embrafilm). Il conclut un accord avec Pipa vidéo pour l'habillage de la *chaîne et les prestations techniques* et négocie un canal sur le satellite Télécom 1. Sa décision est prise : il lancera, dès la fin de l'année, la première chaîne destinée aux réseaux câblés et à la fiction. Une chaîne émettant quatorze heures par jour, vendue aux réseaux pour 5 F par mois et par abonné.

L'enthousiasme est convaincant, la compétence indéniable, mais, même si elle reçoit l'aide de la mission TV câble, l'entreprise de Jean-Marc Berger semble bien petite face à un pareil défi. *« J'ai besoin de 100 millions de francs par an,* assure-t-il. *Je peux trouver des partenaires pour qui cet investissement représente une expérience de capital-risque. Un risque qui n'est pas supérieur à celui qu'une entreprise consent pour une recherche sur un produit nouveau. Si, en trois ans, je touche seulement 250 000 abonnés avec un peu de publicité, c'est l'équilibre. A 500 000 abonnés, le bénéfice dépasse 136 millions... »*

Ces partenaires, Jean-Marc Berger ne les a pas encore tous trouvés. A l'inverse de nos stratèges, il a davantage songé à l'acquisition de programmes, à l'image et au public de Nouvelle Télévision plutôt qu'à son montage financier. Ne risque-t-il pas dès lors d'être à nouveau exclu du jeu, « doublé » par les projets d'Hachette ou de quelques autres ? Au moment où les groupes de communication pèsent de tout leur poids financier ou politique pour figurer en bonne place sur le nouvel échiquier de la communication, être une petite entreprise est un lourd handicap. Mais c'est à l'heure des *échéances* que l'on mesurera vraiment l'avance qu'a prise Jean-Marc Berger : NTV pourra être alors l'interlocuteur privilégié de tous ceux, *télévisions locales* ou réseaux câblés, qui chercheront des programmes.

J.-F. L.





Un clip pour un spot

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

New-York. — Peut-on imaginer un programme alternatif qui drainerait l'audience des téléspectateurs lorsque, toutes les douze minutes, les chaînes nationales diffusent leurs écrans publicitaires ? C'est en répondant à cette singulière question que Warner et American Express ont lancé, en août 1981, le phénomène Music Television (MTV). Depuis, vingt-six millions de foyers américains abonnés au câble peuvent, lorsqu'ils sont victimes d'une crise de publiphobie, s'offrir, d'une seule pression sur leur télécommande, un clip à la place d'un spot.

Au-delà de l'astuce de programmation, MTV est très rapidement devenu un événement culturel. Dans un pays où il y a deux ou trois téléviseurs par foyer, fonctionnant plus de sept heures par jour, la chaîne s'est imposée comme une sorte de télévision d'ambiance. Le cocktail de rock et de trucages électroniques, de présentateurs « branchés » et de génériques délirants a secoué la routine des chaînes américaines et fait école à l'étranger.

Au sixième étage de l'imposant building new-yorkais de la Warner, les responsables de MTV n'ont rien de rockers de choc. Mago Steintz, le responsable du marketing, a l'œil rivé sur les chiffres ; on peut être une chaîne à succès et avoir des problèmes d'équilibre économique. *« Contrairement à ce que l'on croit, une chaîne musicale coûte cher. Il ne suffit pas de diffuser des clips les uns à la suite des autres comme un juke box. Les clips existent depuis quinze ans aux États-Unis et personne, avant MTV, n'a réussi le pari. Ceux qui s'y sont frottés depuis, comme M. Ted Turner, n'ont pas eu plus de succès. »*

MTV n'est pas une chaîne payante comme Home Box Office ou Disney Channel. Elle est diffusée gratuitement aux abonné du câble, le réseau reversant une redevance de 15 cents par abonnés à la chaîne musicale. Il faut donc trouver d'autres recettes, avec *la publicité* ; mais les annonceurs ont longtemps boudé ces chaînes câblées dont l'audience est fugace et difficilement cernable. *L'ensemble du câble américain* n'obtient que 500 millions de dollars de publicité, ce qui est bien peu face aux 10 milliards qui s'investissent dans la télévision traditionnelle.

Jusqu'à l'année dernière, MTV n'était pas rentable. La chaîne a redressé la situation en se diversifiant : elle a créé deux canaux supplémentaires, Nickelodeon — qui diffuse des programmes pour enfants — et, tout récemment, VH 1 — qui programme une musique plus sage, où Julio Iglesias voisine avec la *country music*. *« Nous touchons maintenant toutes les catégories de public de deux à cinquante-cinq ans »*, affirme Mago Steintz. MTV, la révolutionnaire est devenue le respectable *MTV Networks Inc*, et, rassurés, Coca Cola, Ford ou Procter et Gamble ont accepté d'investir en publicité.

Mais, l'équilibre à peine trouvé, voici qu'une autre tempête s'annonce dans l'univers toujours agité de la communication américaine. American Express a décidé d'abandonner ses activités dans le câble et son partenariat avec Warner. Le destin de MTV va sans doute passer dans d'autres mains.

Prochain article :

LA PRESSE ÉCRITE A L'AVANT-GARDE

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MERCREDI

LE QUIZ

Ces événements ont fait la « une » de l'actualité il y a quelques semaines ou quelques mois. Si vous êtes un lecteur assidu du *Monde*, vous devriez retrouver sans mal les réponses exactes.

1. Le prix Alfred attribué chaque année à Angoulême récompense :

a) une bande dessinée ;

b) un disque ;

c) un film.

2. Déclaration de M. Krasucki au « Club de la presse » en janvier dernier : « c'est notre devoir de syndicat des travailleurs de crier :

a) allez la gauche et de pousser les choses » ;

b) c'est bien mais il faut encore plus » ;

c) casse-cou et de sonner le tocsin ».

3. Mise en garde de M. Mauroy du temps où il était premier ministre : « Chaque membre du gouvernement est solidaire de cette politique qui refuse l'illusion, les solutions et :

a) les discours à la « il n'y a qu'à » ;

b) les remèdes miracles des charlatans » ;

c) les lubies des « monsieur je sais tout ».

4. De quelle personnalité J.-P. Chevènement disait-il qu'elle est « à bien des égards une sorte d'image pieuse qui contente les Français de n'être que ce qu'ils sont » :

a) Michel Rocard ;

b) Simone Veil ;

c) Jacques Delors.

5. Selon le département d'Etat américain, il y a eu officiellement en 1983 une multiplication par trois :

a) du nombre de SS-20 installés en URSS ;

b) du nombre de fonctionnaires soviétiques expulsés pour cause d'espionnage ;

c) de l'absentéisme en URSS.

6. Selon un sondage IFOP, la proportion de femmes utilisant la pilule contraceptive en France est de :

a) 28 % ;

b) 38 % ;

c) 48 %.

7. Selon le rapport de Mme Sullerot sur le « statut matrimonial entre 1972 et 1982 », le nombre de mariages en France :

a) augmente de 10 % ;

b) reste stable ;

c) diminue de 25 %.

8. Définition d'un communiste français par M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris :

a) « un pauvre Français qui a mal tourné » ;

b) « quelqu'un qui dépense des francs et épargne des roubles » ;

c) « un Français qui préférerait voir les chars russes à Paris que passer ses vacances à Moscou ».

9. On a beaucoup parlé de M. Tjibaou ces derniers mois. Mais qui est-ce ?

a) le chef de file des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie ;

b) le premier ministre lybien ;

c) le chef du régime sandiniste au Nicaragua.

10. M. Chirac parlait en mai dernier d'éviter la « résignation socialiste » et...

a) « l'abandon barriste » ;

b) « la restauration barriste » ;

c) « l'arrogance barriste ».

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MARDI (à la tribune)

1 : ce drame ; 2 : l'opinion ; 3 : émotion ; 4 : toutes les parties ; 5 : lourdes ; 6 : à la souveraineté des Etats ; 7 : toute la *lumière soit faite* ; 8 : nous avons eu raison ; 9 : faits nouveaux ; 10 : des uns et des autres ; 11 : l'évolution ; 12 : le monde ; 13 : partielle ; 14 : tel ou tel ; 15 : complexe ; 16 : caricaturale de ceux ; 17 : l'empire du mal ; 18 : ogres assoiffés de sang ; 19 : déplorable ; 20 : ce climat de tension ; 21 : dirigeants américains ; 22 : les passions ; 23 : la vengeance ; 24 : dégrader plus encore ce climat ; 25 : inquiétant.

- **0 à 5 réponses exactes :** Vous êtes idéologiquement en retard ou sous l'*influence manifeste* des dissidents du PC.
- **5 à 10 réponses exactes :** Mauvais. Une lecture *plus assidue de l'Humanité s'impose.*
- **10 à 15 réponses exactes :** Encourageant ou inquiétant selon les cas : êtes-vous jeune compagnon de route ou en voie de social-trahison ?
- **15 à 20 réponses exactes :** Bien. Vous pouvez tenir le stand de l'office du tourisme afghan à la prochaine fête de l'*Huma*.
- **20 à 24 réponses exactes :** Passez immédiatement au siège du PC. Vous êtes embauché, comme permanent.
- **25 réponses exactes :** Félicitations, mais au fait, quelles sont vos fonctions à l'ambassade d'URSS ?

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4026

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■			■	
III									
IV		■		■					
V							■		
VI				■			■		
VII	■						■		
VIII			■					■	
IX			■						
X					■	■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Fait fleurir le muguet en toutes saisons. — II. S'exprime de manière colorée ou de manière parfumée. Participe passé. — III. Os à moelle. — IV. Branchée sur la « force » ou sur la passivité. — V. Qui amènent une certaine détente ou qui sont cause de durcissement. Commune mesure (*abréviation*). — VI. Fut connu mais jamais reconnu. Corps dur. Fleuve. — VII. En est donc au premier stade dans la salle à manger ou au dernier stade en cuisine. Symbole chimique. — VIII. Vient d'avoir. C'est son profil qui est le plus intéressant. — IX. Symbole physique. Vainqueurs de la campagne. — X. Sur la route de Louviers. — XI. Relation d'affaires.

VERTICALEMENT

1. Qui a donc de belles « formes ». Arrivée d'eau. — 2. Se composait de plusieurs perches, jadis. Ordre pour une colonne grecque. — 3. Etat d'âme. Au nom du père. — 4. Département français. Toilette des plus sommaires. — 5. Mauvais placements en « bourses ». — 6. Mis à plat pour être remis en forme. — 7. Gronde ou grogne. Femme de lettres et femme de lettré. — 8. Jadis, les femmes pouvaient en faire leur deuil. — 9. Relatif à une certaine théorie.

Solution du problème n° 4025

Horizontalement

I. Barabbas. — II. Adipeuses. — III. Crêpe. — IV. Inari. Ag. — V. Na ! Orme. — VI. Attention ! — VII. Sien. Amul. — VIII. AQ. Ca. Ere. — IX. Rupestre. — X. Dessin. Us. — XI. Etex.

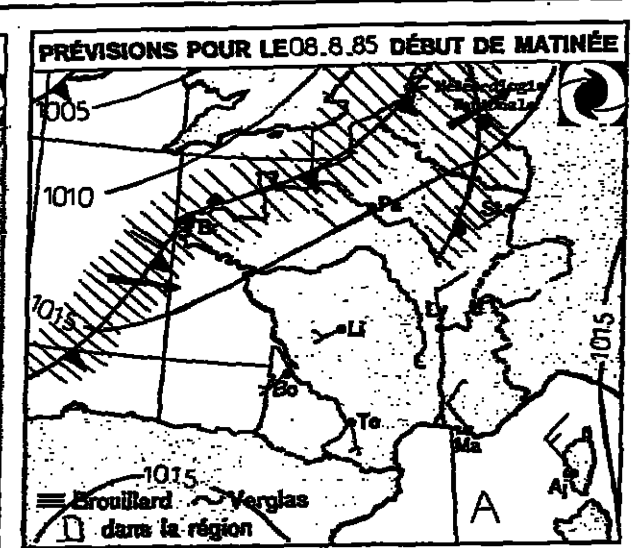
Verticalement

1. Bac. Nasarde. — 2. Adriatique. — 3. Rien. Te. Psi. — 4. Apparences. — 5. Béer. Asie. — 6. Bu. Iota. TNT. — 7. Aso. Rimer. — 8. Se. Amoureux. — 9. Génie.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 août à 0 heure et le jeudi 8 août 1985 à minuit.

Situation générale :

L'air froid humide et très instable s'évacue vers l'Est. Une profonde dépression va se développer au sud de l'Islande et va diriger des vents de sud-ouest à travers la France.

Jeudi matin : Sur une large moitié sud de la France, c'est un temps peu nuageux mais frais, avec des températures de 6 à 8 degrés dans l'intérieur, 12 à 15 degrés près des côtes. Par contre, du nord de la Loire aux Vosges, temps plus doux mais, gris, humide avec des pluies sur les côtes de la Manche et sur les régions du nord-est. Le vent de secteur sud-ouest sera sensible sur le littoral.

Au cours de la journée, le beau temps ensoleillé prédominera sur les régions méridionales. Quelques passages nuageux toutefois en Charentes et sur le nord du Massif Central. Les températures seront agréables : 25 à 30 degrés. Sur la moitié nord, il faudra compter sur un ciel chargé avec quelques pluies par place. Un ciel partagé entre le soleil et les nuages se développera sur la Bretagne et le Cotentin, mais il y aura des averses par moments, et le vent de sud-ouest soufflera assez fort. Les températures maximales évolueront entre 19 et 24 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 août ; le second, le minimum dans la nuit du 6 août au 7 août) : Ajaccio, 25 et 18 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Bréhat, 17 et 12 ; Brest, 17 et 11 ; Cannes, 27 et 19 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 19 et 10 ; Dinard, 17 et 10 ; *Embrun*, 16 et 4 ; Grenoble-St-M.-H., 15 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 11 ; La Rochelle, 18 et 14 ; Lille, 18 et 11 ; Limoges, 18 et 9 ; Lorient, 20 et 9 ; Lyon, 19 et 12 ; Marseille-Marignane, 22 et 15 ; Menton, 28 et 19 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 19 ; Nice-Ville, 28 (maxi) ; Paris-Montsouris, 19 et 12 ; Paris-Orly, 20 et 9 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 18 et 9 ; Rouen, 18 et 10 ; Saint-Etienne, 17 et 10 ; Strasbourg, 24 et 10 ; Toulouse, 20 et 11 ; Tours, 18 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 ; Genève, 15 et 10 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 20 et 10 ; Madrid, 27 et 11 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 16 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 AOUT

« Le donjon de Vincennes », 15 heures, entrée principale.

« Le cimetière de Picpus », 14 h 30, 35, rue de Picpus.

« Le séminaire des missions étrangères », 15 h 30, 128, rue du Bac (C.-A. Messer).

« Trésors de la cathédrale russe. Mariage de Sacha Guitry. Alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« Les impressionnistes au Musée du jeu de paume », 15 heures, entrée du musée.

« Le quartier Saint-André-des-Arts : de la rue Septente à l'atelier de Picasso », 15 heures devant la fontaine Saint-Michel.

« L'Opéra », 11 heures devant entrée (M. Ragueneau), ou 14 h 45, haut des marches à gauche.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Un quartier de roture : le Trône et la Nation », 14 h 45, sortie métro Picpus (V. de Langlade).

« Montmartre : ruelles, jardins, cités d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Demeures et jardins de la Nouvelle Athènes », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville rue Lobeau (tél. la veille (1) 257-06-77).

« Présence du Moyen Age », 15 h 30, église Saint-Séverin.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, de 14 heures à 20 heures, « Interprétation des aspects en astrologie », tél. : (1) 770-44-70.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 7 août :

DES DÉCRÊTS

● Relatif aux nominations aux emplois de direction de certains établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales et modifiant le décret du 29 avril 1959 modifié.

● Autorisant la création par Electricité de France d'une tranche de la centrale nucléaire de Golfech dans le département de Tarn-et-Garonne.

● Portant classement de la commune de Merville-Franceville (Calvados) comme station balnéaire.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'ouverture de l'option Gestion appliquée aux petites et moyennes organisations dans le département de gestion des entreprises et des administrations de certains instituts universitaires de technologie.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la prévention de la pollution de l'air et des pluies acides (installations de combustion consommant du coke de pétrole).

EN BREF

FESTIVAL

LA VIGNE DE DIJON. — Dijon accueillera, du 29 août au 5 septembre, le Festival international de folklore, appelé par les bourguignons Fête de la Vigne, car en même temps que les fêtes folkloriques (40 groupes et 100 000 spectateurs pour le défilé du dimanche en 1984) se dérouleront diverses manifestations à caractère viticole (expositions, ventes etc.).

★ **Festival international de folklore Cellier de Clairvaux, 27, boulevard de La Trémouille 21025 Dijon. Tél. : (80) 30-37-95.**

SÉCURITÉ SOCIALE

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Les rentes accidents du travail ont été majorées de 2,80 % au 1er juillet 1985. La Caisse régionale d'assurance-maladie d'Iles-de-France (17-19, rue de Flandre, Paris 19e) communique le calendrier des paiements pour les assurés de Paris et des départements des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise :

— 15 août pour les assurés nés en février, mai, août et novembre ;
— 15 septembre pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre.

Pour les assurés nés en janvier, avril, juillet, octobre et pour tous ceux payés mensuellement, le paiement a été effectué le 15 juillet.

Cette majoration ne s'applique qu'aux rentes dont le taux d'incapacité permanente est égal ou supérieur à 10 % et aux rentes d'ayants droit. Les paiements se font par mandats, virements postaux et bancaires, ou versements à la Caisse d'épargne.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Patrick DELACHARLERY RENAULT

ont la joie de faire part de la naissance de

Matthieu,

à Paris, le 3 août 1985.

12, rue du Général-Bertrand.

— Jean-François et Blandine DEVARS DU MAYNE, Elodie et Noémie,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Gauthier et Quentin,

le 1er août 1985.

23, rue Médéric,
92250 La Garenne-Colombes.

Décès

— M. et Mme Jacques Rotenberg,
M. et Mme Marcel Goldmann,
ses enfants,
Gérard et Linda Taieb,
Claude et Maguy Rotenberg,
Denis et Anna Goldmann,
Maxime et Frédéric Goldmann,
ses petits-enfants,
David et Michaël,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille en Israël,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rosie BRAUN,
née Strauch,

survenu le 5 août 1985, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 6 août.

11, rue Séverine,
93600 Aulnay-sous-Bois.
« Le Pré fleuri »,
3 bis, rue Vigneras,
92380 Garches.

— M. Jean Burkel,
Barbara, Dorothée, Guillaume, Cyril,
M. et Mme Robert Guillet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Burkel,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Jean BURKEL,
née Nicole Guillet,
docteur en médecine,

survenu le 27 juillet 1985, à Poix-Terron (Ardennes).

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Cancaval-Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).

Une messe sera célébrée ultérieurement dans sa paroisse de Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

5, rue Ancelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Manoir de Beffou,
22780 Loguivy-Plougras.

— Mme Jacques Diamant-Berger,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DIAMANT-BERGER,

survenu le 3 août 1985.

Selon sa volonté, son corps a été mis à la disposition de la faculté de médecine de Paris.

4, rue de Noailles,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Les familles Folman et Hertzog ont la douleur de faire part du décès de

Mme Béata FOLMAN-BLOCH,
née Kitchin,

survenu le 26 juillet 1985.

— Louis Gardel,
son époux,
Aurélien, Fabrice, Bérénice, Ariane,
ses enfants,
Mme Alain Dutheillet de Lamothe,
sa mère,
Isabelle et François Renouard
et leurs enfants,
Anne Herr
et son fils,
Françoise et Denis Schramech
et leurs enfants,
Olivier et Caroline Dutheillet de Lamothe
et leur fils,
M. et Mme Jacques Gardel,

font part de la mort de

Béatrice GARDEL,
née Herr,

survenue à La Châtre, le 1er août 1985, à l'âge de quarante-trois ans, d'un cancer.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Jean Kivella,
née Suzanne Houdouin,
Ses enfants, Soazig, Jean-Yves, Annick, Dominique, Marie-Suzanne, Emmanuel, Yann, Meriadec, Gaud,
Ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont le regret de faire part du décès du

colonel
Jean-Maurice KIVELLA (CR),
chevalier de la Légion d'honneur,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu accidentellement le 4 août 1985.

Les obsèques auront lieu le 9 août, en l'église de Plouguenast (22), à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Kerjoly, Saint-Agathon,
22200 Guingamp.

— Mme Roger de Lagausie,
née Onffroy de Verez,
M. Jean-François de Lagausie
et ses enfants, Véronique, Frédéric et David,
M. et Mme Patrice de Lagausie
et leur fille Stéphanie,
M. et Mme Yves de Lagausie
et leurs enfants, Pascal, Agnès, Jérôme et Justine,
M. et Mme Michel Siebenaler
et leurs filles, Marie-Charlotte et Anne,
Mme Marie-Françoise de Lagausie
et ses filles, Frédérique et Juliette,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles de Lagausie, Onffroy de Verez et alliées,

recommandent à vos prières

M. Roger de LAGAUSIE,

décédé le 31 juillet 1985 à Paris, dans sa quatre-vingt et unième année.

La messe a été célébrée dans l'intimité, le lundi 5 août, en l'église Notre-Dame-du-Calvaire de Châtillon-sous-Bagneux.

82, rue Pierre-Brossolette,
92340 Châtillon-sous-Bagneux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Les Pères maristes et les autres branches de la famille mariste,
La communauté mariste de Gentilly,
La communauté catholique de la Cité,
Les familles Remy et alliées,
ont la peine de faire part du décès du

Père Pierre REMY (SM),

rappelé à Dieu le 6 août 1985, dans sa soixantième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 9 août, à 14 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 *bis*, rue de Vaugirard, à Paris.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Les offrandes éventuelles seront destinées à poursuivre les solidarités engagées par Pierre Remy.

— M. et Mme Roger Stasse
et leurs enfants, Sabine, *Olivier*, Blandine, François-Xavier, Fabienne,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Berthe STASSE,

survenu le 31 juillet 1985, dans sa centième année.

Le Grand-Bellevue,
61260 Male par Le Theil.

Remerciements

— La famille Eskandary remercie très sincèrement les amis et les connaissances qui ont bien voulu la réconforter par leur présence ou par des aimables lettres de condoléances qui leur ont été adressées à l'occasion de la perte cruelle dont ils ont été victimes dans la disparition de leur père,

M. Iradj ESKANDARY,

survenue le 1er mai 1985, à Berlin.

La famille Eskandary.

Anniversaires

— *Il y a un an mourait*

Jean POMMIER.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent...

Soussac. Paris.

— Le 7 août 1981, disparaissait tragiquement

Daniel STERNBERG,
ingénieur Arts et Métiers.

Une pensée est demandée à ceux qui ont apprécié son courage, son dévouement, sa générosité.

économie

REPÈRES

Dollar : progression à 8,71 F

La progression du dollar s'est poursuivie, mercredi 7 août, sur toutes les grandes places financières internationales, mais en se ralentissant, toutefois, après une première poussée. Après être monté à 8,7350 F et à 2,8650 DM, le « billet vert » cotait 8,7050 F (contre 8,6520 F la veille) et 2,8550 DM (contre 2,8394 DM). Les cambistes attribuaient le phénomène aux rachats faits par des vendeurs à découvert, mais aussi à la relative aisance avec laquelle le Trésor américain a franchi la première étape de son opération de refinancement (d'un montant record de 21,75 milliards de dollars), en plaçant 8,52 milliards de dollars de « Bons » à trois ans au taux de 9,53 % (contre 10 % lors de la dernière adjudication). Sur les marchés des changes, les opérateurs, dit-on, ne veulent cependant pas encore vendre trop tôt la peau de l'ours. Deux tranches restent encore à lancer, l'une de 6,75 milliards de dollars à dix ans, l'autre de 6,5 milliards de dollars à trente ans, et une tension monétaire ne reste pas exclue. Très attaquée ces derniers jours, au point de favoriser une reprise technique du dollar, la livre sterling a mieux résisté, mais a encore perdu un peu de terrain. Elle valait 1,3375 dollar, contre 1,34575 dollar la veille.

Automobile : nouvelle croissance des importations aux Etats-Unis

Les ventes de voitures importées aux Etats-Unis ont crû de 25 % en juillet, pour représenter deux cent soixante-cinq mille véhicules (soit 2,9 millions d'unités en rythme annuel). Les ventes de voitures fabriquées aux Etats-Unis ont, pour leur part, chuté de 9,9 % à six cent quarante mille unités. La part du marché américain occupé par les Japonais et les Européens, les deux principaux exportateurs, a, en conséquence, crû de nouveau, pour atteindre 30 %, contre 28 % en juin dernier et 23 % en juillet 1984. Les Japonais s'y taillent la part du lion avec 23 % (19 % en juillet 1984) et les Européens 6 % (contre 4 %). Pour les sept premiers mois de l'année, les importations se sont élevées à 1,6 million de véhicules, contre 1,4 million pour la même période de l'an dernier.

Pétrole : baisse de la consommation mondiale

La consommation de pétrole des pays de l'OCDE a diminué au second trimestre de 3,5 %, soit la plus forte baisse trimestrielle depuis deux ans, selon les statistiques publiées par l'Agence internationale de l'énergie dans son bulletin mensuel. Depuis l'hiver dernier, la consommation n'a cessé de diminuer, en dépit d'un effritement continu des prix du brut, accentué récemment en Europe par la baisse des cours du dollar. Ce recul de la consommation s'explique, aux Etats-Unis, par le ralentissement de la croissance, et, en Europe et au Japon, par la concurrence des autres énergies, selon l'Agence. Ainsi la part du pétrole dans la consommation totale d'énergie mondiale est tombée, au premier trimestre 1985, à 40,1 %, contre 43 % en 1984, 48 % en 1980 et 53 % en 1973. C'est l'OPEP qui a supporté les conséquences de ce recul, en réduisant sa production de 17 millions de barils par jour au premier trimestre, à 16 millions en avril, 15 millions en mai et 14 millions en juin et en juillet.

ÉTRANGER

LE PROJET DE RÉFORME FISCALE DE M. REAGAN

Les entreprises supporteraient l'allégement des charges dont bénéficieraient les particuliers

Le président Reagan a indiqué, mardi 6 août, devant quelques journalistes, qu'il reprendrait son offensive pour une réforme visant à la simplification fiscale dès le début septembre. Ce projet de réforme (*le Monde* du 30 mai) soulève une intense polémique aux Etats-Unis. Selon l'hebdomadaire américain *Fortune*, les sociétés immobilières et les grandes compagnies de « leasing » seraient particulièrement opposées à une réforme qui les priverait de nombreux avantages fiscaux. Des grandes entreprises chimiques et des constructeurs d'automobiles menaceraient de se transporter vers des pays aux régimes d'impôts plus favorables. Mais il se trouve aussi des satisfaits : tout d'abord les commerçants, qui pensent qu'une telle réforme relancerait la consommation ; puis les industries agro-alimentaires, qui n'ont pas de déductions fiscales à défendre.

Beaucoup du bruit qui entoure le projet correspond aux efforts des différentes professions pour obtenir un maximum d'aménagements favorables avant le vote final. Personne n'est sûr des conséquences réelles d'une réforme extrêmement complexe, précise *Fortune* en concluant que les réels gagnants seront certainement les avocats et les comptables que les entreprises paieront pour les faire sortir de ce nouveau labyrinthe fiscal.

La réforme fiscale proposée par M. Reagan concerne les particuliers et les entreprises. Pour les premiers, les taux de l'impôt sur le revenu seraient fortement réduits. Mais l'assiette de cet impôt serait élargie. Il en résulterait, pour le Trésor, une perte de 55 milliards de dollars environ en 1988, première année de croisière de la réforme — 112,9 milliards de dollars de perte sur les taux, 57,6 milliards de gains sur l'assiette.

Pour les sociétés et les entreprises individuelles la démarche est identique : baisse des taux de l'impôt sur les sociétés, élargissement de l'assiette par suppression de nombreux avantages fiscaux. Mais ici les gains budgétaires (94,2 milliards de dollars pour l'année 1988) l'emportent largement sur les pertes (46,5 milliards de dollars dont 35,9 milliards dus à la seule baisse des taux).

Au total, la réforme se traduirait par un transfert sur les entreprises d'une partie des charges pesant sur les particuliers. L'alourdissement de la fiscalité pesant sur les premières (47,7 milliards de dollars) compenserait à peu près les allégements importants (55,3 milliards de dollars) dont bénéficieraient les seconds.

POUR LES PARTICULIERS : *BAISSE DES TAUX ET ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE.*

Actuellement, le barème de l'impôt sur le revenu aux Etats-Unis comprend quinze tranches, dont une tranche zéro. Le taux le plus élevé est de 50 %. La réforme prévoit quatre taux seulement : 0 %, 15 %, 25 %, 35 % (1). Pour un couple marié, faisant une déclaration commune, les tranches seraient les suivantes : 0 % jusqu'à 4 000 dollars (la limite de la tranche zéro est relevée de 9 %), 15 % entre 4 000 et 29 000 dollars, 25 % entre 29 000 et 70 000 dollars, 35 % au-delà de 70 000 dollars. De plus, l'abattement consenti à chaque membre du foyer passerait de 1 080 à 2 000 dollars.

En contrepartie de cette baisse des taux, l'assiette de l'impôt serait élargie :

1) **La mesure la plus importante serait la suppression de la déduction des impôts locaux** sur le revenu et sur les propriétés ainsi que des taxes locales sur les ventes, déduction actuellement autorisée pour l'établissement de l'assiette de l'impôt fédéral sur le revenu.

Cette suppression aurait pour effet de redistribuer assez profondément la charge de l'impôt entre Etats *puisqu'elle gagerait en quelque sorte* la réduction des taux de l'impôt fédéral qui est le même pour tous les Américains (les taux des impôts locaux sont eux très variables). *Les Etats les plus industrialisés* et les plus urbanisés perdraient *grosso modo* ce que les Etats ruraux gagneraient. Les contribuables les plus aisés — qui dans le système actuel choisissent la déduction « justifiée » de certaines dépenses, notamment celle des impôts locaux (2) — perdraient au change. Cependant, le projet prévoit de maintenir la possibilité pour les entreprises de déduire les impôts locaux de leurs bénéfices.

2) **Certains intérêts ne seraient plus déductibles**, si la réforme Reagan était appliquée. Seule serait gardée la déduction, *sans limite*, des intérêts des emprunts contractés pour l'achat d'une résidence principale. La déduction des dettes personnelles serait supprimée. Elle serait limitée à 5 000 dollars pour les emprunts contractés pour l'achat d'une résidence secondaire.

3) ***Une partie des cotisations de* santé versées par les employeurs serait imposée.** Ainsi, un salarié célibataire paierait sur 10 dollars *par mois, alors que les familles paie*raient sur 25 dollars par mois.

4) **La déduction particulière** dont bénéficient actuellement les foyers avec deux salaires serait supprimée.

5) **Les revenus exceptionnels** ne pourraient plus bénéficier de mesures d'étalement dans le temps.

Au total, l'impôt sur le revenu baisserait pour 58 % des contribuables et augmenterait pour 21 %. En général, les petits contribuables seraient avantagés (le taux moyen d'imposition reviendrait de 1,4 % à 0,9 % pour les revenus inférieurs à 10 000 dollars par an) tandis que les revenus moyens et élevés seraient pénalisés.

POUR LES ENTREPRISES : RÉDUCTION DE L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES MAIS SUPPRESSION D'AVANTAGES FISCAUX IMPORTANTS.

La fiscalité sur les entreprises présente l'inconvénient aux Etats-Unis de favoriser — ou d'encourager — les investissements plus pour des raisons fiscales qu'économiques. D'où dépenses inutiles et mauvaise allocation des ressources.

● **Le taux maximal de l'impôt sur les sociétés (3) serait ramené de 46 % à 33 %.** Ainsi, le barème américain serait le suivant à partir du 1er juillet 1986 : 15 % de 0 à 25 000 dollars ; 18 % de 25 000 à 50 000 dollars ; 25 % de 50 000 à 75 000 dollars ; 33 % au-delà de 75 000 dollars de bénéfices.

● **La double imposition des dividendes serait réduite** par une déduc*tion fiscale égale à 10 % des divi*dendes versés (la réduction s'impute sur l'assiette imposable). L'abattement de 100 dollars par an pour les *détenteurs d'actions serait en contre*partie supprimé.

● **Les règles fiscales sur les stocks** seraient supprimées ou assouplies.

A l'inverse, l'assiette de l'impôt sur les sociétés serait également élargie :

1) **Le crédit d'impôt de 10 % pour l'investissement serait supprimé**, ce qui constituerait un changement considérable de la fiscalité américaine et rapporterait 35 milliards de dollars au Trésor la première année d'application (les 10 % de déduction s'imputent actuellement directement sur l'impôt dû).

2) **Le système d'élargissement dégressif** serait plus sévère pour la *durée* (sept ans pour les machines-outils, par exemple). La réforme prévoit une réévaluation des biens amortissables en fonction de l'inflation. Ces mesures importantes seraient complétées par une autre mesure — également importante — qui consisterait à réintégrer dans le bénéfice soumis à l'impôt 40 % de l'excès d'amortissement des années précédant la réforme (le projet de réforme justifie cette mesure par le fait que les bénéfices différés par l'amortissement dégressif auraient été soumis à un taux d'impôt moindre puisque la réforme ramène le taux maximum de 46 % à 33 %).

3) **Les plus-values des entreprises individuelles et des particuliers** seraient imposées sur la moitié de leur montant, contre 40 % actuellement.

4) ***Le régime fiscal des plans* d'épargne-retraite** serait rendu plus *sévère, de même que celui appliqué* à l'énergie et aux mines.

5) **Les intérêts des emprunts émis par les collectivités locales** ne seraient plus déductibles de l'assiette des impôts fédéraux, sauf ceux des emprunts destinés à financer des équipements d'infrastructure.

∴

D'une façon générale, le projet de réforme rencontre l'hostilité des contribuables qui habitent dans les Etats où les impôts locaux sont élevés et qui pouvaient déduire ceux-ci de leurs impôts fédéraux. De même dans les milieux patronaux, certains sont très hostiles à une réforme qui, pour quelques industries — les industries lourdes surtout, — fera perdre les avantages importants du crédit d'impôt pour investissement.

---

(1) Le taux maximum de 35 % est beaucoup plus bas que le taux maximum français de 65 %. Mais à l'impôt fédéral américain, s'ajoutent un impôt d'Etat (sauf dans six Etats) et parfois un impôt de la ville. Par exemple, le taux maximum de l'impôt est de 13,5 % *pour l'Etat de New-York et de 2 % pour* la ville de New-York.

(2) Le contribuable américain a le choix pour le calcul de son impôt fédéral entre *la déduction justifiée de certaines* dépenses (impôts locaux, intérêts d'emprunts...) et une déduction forfaitaire qui est de 3 670 dollars pour un couple.

(3) Il existe également des impôts locaux sur les bénéfices des sociétés, mais ceux-ci resteront déductibles de l'assiette de l'impôt fédéral.

CONJONCTURE

Le talon d'Achille du Fonds monétaire

(Suite de la première page.)

C'est un fait que, pendant l'intervalle, de grands changements ont eu lieu, propres à rasséréner des créanciers. Le remboursement du principal des dettes contractées a *bien été* repoussé de trois à cinq ans et étalé sur une période de temps qui peut, dans certains cas, se prolonger jusqu'à la fin de la prochaine décennie, mais un résultat presque inespéré par la plupart des experts et des banquiers s'est produit. Plusieurs des plus importants pays débiteurs, et singulièrement le Mexique et le Brésil (et même l'Argentine), se sont révélés capables de redresser en un tour de main leurs balances commerciales, à telle enseigne que pour les deux premiers pays cités, en 1983 et en 1984, l'excédent de leurs exportations sur leurs importations (lesquelles ont diminué de plus de 40 % !) a, *grosso modo*, correspondu au montant des intérêts échus.

A partir du moment où les pays en question décidaient de payer les intérêts dus — ils savaient que c'était là une condition *sine qua non* pour ne pas voir tous leurs navires, leurs avions, leurs comptes bancaires, etc. — saisis à l'étranger — et où les banques refusaient de leur prêter plus qu'une fraction (allant malgré tout jusqu'à la moitié pour certains pays comme la Pologne) des sommes correspondantes, ils ne pouvaient pas ne pas être en quelque sorte condamnés à enregistrer des surplus commerciaux. Le mécanisme, à travers lequel les comptes finissent toujours par s'équilibrer à partir du moment où l'on ne trouve plus un prêteur à l'étranger pour les solder, a joué une fois de plus. Cependant, ni les créanciers ni le Fonds monétaire ne se sont réellement préoccupés de la façon dont le résultat a été atteint.

Vivre au-dessous de ses moyens

En négociant avec les pays débiteurs après la tornade de l'été 1982, le FMI s'était fixé un objectif quasi exclusif : les contraindre à l'« ajustement externe », qui consiste, en l'occurrence, non seulement à ne plus vivre au-dessus de ses moyens, mais à vivre au-dessous pour pouvoir payer, sinon la totalité de ses dettes, du moins, la part correspondant aux intérêts. C'est à ce prix que le système bancaire international, qui avait prêté, avec les encouragements du Fonds, jusqu'en 1981, environ les deux tiers des 800 à milliards de dollars de crédits consentis aux pays en voie de développement, pouvait éviter une crise aux conséquences incalculables.

Considérée du point de vue étroit des créanciers, l'opération a donc largement réussi, à deux très importantes réserves près : la première est que l'effort d'ajustement n'a été exigé que des pays stratégiquement les plus importants. Tout se passe comme si les autres, tels la Bolivie et, dans une moindre mesure, le Pérou, certains pays d'Afrique, ont été passés par profits et pertes. La deuxième réserve est qu'en n'y regardant pas de trop près sur la manière dont l'ajustement externe s'est opéré, on a dangereusement laissé *s'affaiblir les structures* des pays endettés et, par conséquent, compromis leurs capacités à long terme de rembourser leurs créanciers.

C'est en comprimant dans des proportions sans précédent la demande intérieure de pays où le pouvoir d'achat moyen est déjà faible qu'on a pu à la fois réduire de façon draconienne les importations et, à partir de la deuxième moitié de 1983, dégager des surplus exportables dirigés, à concurrence d'environ quatre cinquièmes, vers le marché nord-américain, en pleine expansion jusqu'à une époque récente.

Le masque de l'inflation

Très difficile à évaluer avec précision, la baisse des salaires en termes réels aura été, selon le cas, de 10 % à 25 %, parfois davantage, ce qui ne veut pas dire que le niveau de vie a forcément été amputé d'autant, *étant données* les solidarités familiales puissantes qui existent dans ce pays.

Il n'empêche qu'on peut sérieuse*ment se demander si une diminution* de cette ampleur aurait pu être aussi aisément obtenue si elle ne s'était trouvée, dans une première phase, *plus ou moins masquée par* l'inflation.

Il serait très injuste de laisser entendre que le Fonds monétaire a *délibérément tiré parti de l'inflation* ambiante pour obtenir l'ajustement de la demande aux nécessités du rétablissement de la balance des comptes. La vérité est plutôt qu'il s'est vite découvert désarmé pour la combattre et s'en est, en conséquence, accommodé, faute de pouvoir ou de savoir préconiser des réformes monétaires d'envergure. Il s'est contenté de continuer à imposer, rituellement, des objectifs de croissance de la masse monétaire impossibles à respecter, même de très loin, aussi longtemps qu'il faut subventionner à la fois de vastes secteurs publics et les produits de grande consommation. Ironiquement, l'afflux des devises étrangères, provoqué par l'excédent retrouvé de la balande commerciale, gonflait encore un peu plus la circulation intérieure.

Mais il est une chose que le FMI a faite et continue à faire en pleine connaissance de cause et qui ne peut que favoriser l'inflation. Lui qui avait, pendant la deuxième partie des années 70, encouragé, bien à tort, l'Argentine, *le Chili, le Mexique*, le Nigéria et beaucoup d'autres pays à maintenir un taux surévalué de leurs monnaies respectives afin *de peser par ce moyen sur les* niveaux de prix intérieurs (par des importations ainsi rendues bon marché) a complètement renversé sa *politique à partir de l'été 1982.*

Mais ce fut pour commettre l'erreur inverse. Gardien, en théorie, de la stabilité monétaire dans le monde, le FMI est devenu l'avocat le plus déterminé de la dévaluation permanente (par des systèmes dits de changes glissants) dans des pays dont il veut stimuler les exportations et freiner, ou carrément diminuer, les importations.

Dès qu'on ne se donne pas l'équilibre pour règle, on s'expose à des erreurs de tir supplémentaires. Délibérément, *le Fonds monétaire* a conseillé et obtenu, pour des périodes de temps plus ou moins longues, une dépréciation de la mon*naie nationale sur les marchés* des changes supérieure au rythme de l'inflation intérieure.

Par ce moyen, les prix mexicains *ou brésiliens ont* pu, pendant deux ans pour les premiers et pendant trois ans pour les seconds, rester inférieurs aux niveaux internationaux et cela quelle que soit l'ampleur des hausses intervenues à l'intérieur de ces pays. Les récentes dévaluations, notamment celle du peso mexicain, devraient relancer cette politique qui rend impossible toute stabilisation intérieure.

Les accords de rééchelonnement pluri-annuels ont été présentés comme une étape décisive pour résoudre à long terme la crise de l'endettement. La réalité est qu'on continue à traiter cette dernière au jour le jour, en jouant sur les faiblesses des économies des pays débiteurs. L'inflation incontrôlée, dont un nombre croissant de ceux-ci sont la proie, condamne à terme plus ou moins rapproché une telle politique.

PAUL FABRA.

LE BRÉSIL ENVISAGE D'AJOURNER SON ACCORD AVEC LE FMI

Les autorités de Brasilia envisagent l'ajournement *jusqu'à 1986* de l'accord qui a été passé avec le FMI sur le refinancement de la dette *extérieure* du Brésil en raison de *divergences entre* les deux parties, relève, mardi 6 août, la presse locale.

Les négociations avec le Fonds, engagées depuis *1982* par les militaires et marquées, en février 1984, par l'octroi d'un crédit de 4,6 milliards de dollars au Brésil, achoppent à l'heure actuelle sur les mesures budgétaires prises par le nouveau gouvernement civil, au pouvoir depuis le 15 mars, pour l'année *1985. Le président José Sarney* a pris, en juillet, une mesure limitée de réduction du déficit public de 17 à 7,5 milliards de dollars, pour ne pas briser la croissance économique en cours. Le FMI, pour sa part, souhaite un nouvel effort d'austérité pour contenir une inflation de 227 % en 1984, et encore supérieure à 200 % cette année.

Liées à l'accord avec le FMI, les négociations du Brésil avec ses créanciers privés étrangers devraient également être retardées au-delà de la date prévue du 31 août. Elles portent sur 45,3 milliards de dollars.

La dette extérieure brésilienne — la plus importante du monde — s'élève à 104 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,7100	8,7150	+ 125	+ 140	+ 236	+ 266	+ 640	+ 740
$ can.	6,4068	6,4128	+ 31	+ 51	+ 56	+ 92	+ 107	+ 204
Yen (100)	3,6444	3,6480	+ 103	+ 117	+ 203	+ 223	+ 646	+ 697
DM	3,0471	3,0499	+ 128	+ 139	+ 251	+ 268	+ 744	+ 791
Florin	2,7088	2,7112	+ 89	+ 88	+ 165	+ 179	+ 524	+ 564
F.B. (100)	15,1163	15,1302	+ 33	+ 138	+ 16	+ 199	+ 9	+ 442
F.S.	3,6790	3,6834	+ 159	+ 175	+ 305	+ 328	+ 915	+ 984
L (1 000)	4,5722	4,5772	– 162	– 118	– 282	– 232	– 842	– 723
£	11,6627	11,6781	– 225	– 188	– 400	– 334	– 854	– 678

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/6	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16
Florin	6	6 1/4	6	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	6 5/8	7 3/8	9	9 3/4	9 1/8	9 5/8	9 5/8	10 1/8
F.S.	4	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	14	18	12 7/8	13 3/4	13	13 3/4	13 3/8	13 7/8
£	12	12 1/4	11 13/16	11 7/8	11 11/16	11 13/16	11 5/16	11 7/16
F. franç.	9 1/2	11	11	12	11 1/4	13 1/4	12	13

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Italie

LE DÉFICIT PUBLIC DÉPASSE LES OBJECTIFS DE L'ETAT

Le déficit public italien a été, au premier semestre de l'année, de 47 % supérieur à celui du premier semestre de 1984, et dépasse aujourd'hui 54 000 milliards de lires (245 milliards de francs). Les résultats ne sont pas exactement comparables, puisque la première partie de cette année a été marquée par des dépenses exceptionnelles (frais de campagne électorale notamment) et le report de juin à juillet du versement de la première tranche de certains impôts.

Mais ils confirment qu'il est peu probable que le gouvernement puisse tenir l'objectif de contenir le déficit public à environ 100 000 milliards de lires (455 milliards de francs) en 1985.

Déjà, le déficit prévu — 15 % du *produit intérieur brut — aurait été* un record absolu dans le monde occidental. Mais il semble devoir atteindre 110 000 milliards de lires *ou même, selon certains*, 140 000 milliards. Au lendemain de la dévaluation du 19 juillet dernier, l'Etat avait décidé un réajustement *de 8 200 milliards de lires, en majo*rant les rentrées fiscales et en réduisant les dépenses. Mais ces mesures ne semblent pas devoir être suffisantes pour remédier au problème structurel de l'aggravation du déséquilibre des finances publiques en Italie.

AFFAIRES

Accord sur l'acier à Bruxelles

Les Dix acceptent de limiter leurs exportations vers les Etats-Unis

Les ministres de l'industrie des Dix sont finalement parvenus, mardi 6 août dans la nuit, à se mettre d'accord pour entériner le compromis négocié par la Commission européenne avec Washington sur les exportations d'acier aux Etats-Unis (*le Monde* du 6 août). Il a fallu sept heures de discussion pour partager entre les sidérurgistes des différents pays le montant autorisé d'exportation de 177 000 tonnes d'acier sur la période du 1er août au 31 décembre de cette année.

Sur ce total, la France pourra exporter 45 000 tonnes environ, la RFA 41 500, la Belgique et le Luxembourg réunis 42 500, le Royaume-Uni 21 500 et l'Italie 9 500 ; le reliquat étant partagé entre les autres pays et la CEE, celle-ci se constituant une *« réserve »* de 1 600 tonnes. Le quota obtenu pour Usinor et Sacilor est conforme à leur part de 26 % constatée depuis trois ans. Etant donnée la hausse des ventes réalisées sur le début de l'année, il permettrait même un léger accroissement des exportations sur l'ensemble de 1985 par rapport à 1984.

La Communauté pourra donc signer officiellement le compromis trouvé avec le gouvernement américain. Les exportations européennes seront limitées à 75 % du montant atteint en 1984 pour seize produits sidérurgiques, dont les fils, les barres et le fer noir.

La hausse du dollar et la faible compétitivité des sidérurgistes américains avaient permis aux maîtres de forges du Vieux Continent d'exporter 635 000 tonnes de ces seize produits en 1984 contre 296 000 tonnes en 1981. Les autorités américaines, soumises à la pression de leurs aciéristes, inquiets de cette croissance, ont décidé de prendre des mesures protectionnistes pour contingenter les importations de ces produits, qui sont soumis *« à consultation »* en vertu des accords globaux d'*« autolimitation »* des exportations européennes d'aciers courants signés en octobre 1982.

A l'époque, M. Reagan avait décidé de contingenter l'ensemble des importations venues d'Europe. Les groupes américains souhaitaient obtenir une protection face aux aciers importés afin d'engager de vastes restructurations et modernisations. Un accord était conclu en 1982 couvrant l'ensemble des aciers courants : 90 % environ des exportations européennes étaient limitées pour une période de trois ans, le reste, soit 10 %, étant sujet « à consultation », c'est-à-dire étant susceptible de quotas en cas de trop forte croissance. C'est ce qui s'est passé, et les Américains ont donc imposé une baisse de 25 % sur seize produits (5 % environ des exportations européennes d'aciers courants), dictant d'ailleurs leurs conditions (*le Monde* du 27 juillet). Pour l'heure, il ne reste que les demi-produits à n'être pas contingentés (soit les derniers 5 %).

Les Européens ont accepté le diktat américain, arguant qu'il était de faible portée puisque l'ensemble de l'accord de 1982 qui prend fin en décembre doit être renégocié. Les premières conversations s'engageront d'ailleurs dès septembre.

Seuls les aciers spéciaux n'étaient pas couverts par les accords de 1982. Mais, à leur sujet, Washington a pris des mesures protectionnistes unilatérales au début de 1984. L'Europe avait pris en compensation des mesures de rétorsion sur d'autres produits que l'acier.

DÉFAILLANCES RECORDS PARMI LES MEMBRES DES LLOYD'S

Les célèbres Lloyd's de Londres, représentatifs du plus grand marché mondial de l'assurance, ont quelques problèmes avec leurs membres dont les biens servent de caution aux risques encourus par l'organisation, dans le cadre des contrats passés avec la clientèle. Chaque année, ces membres sont soumis à un très rude examen au cours duquel ils doivent administrer, audit à l'appui, la preuve de leur solvabilité.

En 1985, les Lloyd's révèlent que les défaillances ont atteint un chiffre record. Sur les vingt-six mille membres que compte la compagnie, personnes physiques ou morales n'ayant aucun lien particulier avec le monde des assurances, cinq cent dix-sept, soit 2 % environ du total, n'ont pas réussi à passer l'épreuve. L'année précédente, cent vingt seulement avaient échoué au test. Sur ces cinq cent dix-sept personnes, trois cent vingt-cinq appartiennent à la société Richard Becket Underwriting Agencies (RBUA), un syndicat de garantie qui dépend de la firme de courtage britannique en assurance, Minet Holdings PLC. RBUA, qui compte parmi ses propres membres la duchesse de Kent et M. Adnan Kashoggi, un homme d'affaires saoudien, accuse une perte de 130 millions de livres (1,53 milliard de francs).

Le directeur général des Lloyd's a indiqué que le conseil de la compagnie avait décidé de constituer pour 65,5 millions de livres (773 millions de francs) de provisions pour garantir l'incapacité des cinq cent dix-sept membres à faire face à leurs obligations. Ces membres se sont vu accorder vingt-huit jours pour présenter des actifs répondant aux normes des Lloyd's en matière de solvabilité.

En échange de leur garantie, les membres des Lloyd's touchent de substantielles « royalties », mais sont responsables sur leurs biens jusqu'au dernier centime.

SOCIAL

Les suppressions d'emplois en Lorraine

« ON NE DOIT PAS JOUER AVEC LA CONFIANCE DES HOMMES »

déclare un conseiller général PS

Dans une lettre adressée le 2 août au premier ministre, M. Antoine Troglic, conseiller général socialiste, ancien secrétaire général de l'union régionale CFDT de Lorraine, proteste contre la décision récente d'Ascométal de supprimer cinq cents emplois supplémentaires à Pompey. Selon lui, cette décision a *« perturbé »* le *« dynamisme »* nouveau et la prise de conscience d'une conversion de la région. *« La démarche qui consiste à éliminer une usine en trois étapes rapprochées, tout en affirmant solennellement à chaque fois qu'elle est assurée de jouer un rôle important, est proprement scandaleux, irresponsable et malhonnête,* écrit M. Troglic. *On peut prendre des mesures graves, voire impopulaires, en matière économiques, mais on ne doit pas jouer avec la confiance des hommes et des femmes qui peinent sur des outils de travail difficiles dans une région sinistrée. »*

M. Troglic réclame des engagements de garantie d'emploi pour la zone de Pompey comparables à ceux qui ont été pris pour Trith-Saint-Léger dans le Nord. *« Si des assurances n'étaient pas données dans les prochaines semaines, je considérerais que ma démarche socialiste ne trouve pas d'application cohérente au niveau du gouvernement et j'en tirerais personnellement les conclusions »*, conclut-il.

ENTREPRISES

Augmentation du capital de la Cellulose de Strasbourg

Les actionnaires de la Cellulose de Strasbourg, qui produit environ 110 000 tonnes de pâte à papier par an, ont décidé de porter le capital social de 16 millions de francs à 50 millions de francs. Une augmentation plus importante (jusqu'à 110 millions de francs) a également été envisagée à moyen terme pour permettre la modernisation et le développement de l'usine. Ces décisions constituaient un préalable à l'octroi d'une aide publique permettant de financer l'ensemble du projet de modernisation (coût total : 850 millions de francs). Mise en liquidation et fermée en janvier 1983, après l'effondrement du Groupement européen de la cellulose, dont elle faisait partie, et le retrait de ses partenaires américains, la Cellulose de Strasbourg a été reprise par une société d'exploitation regroupant des papetiers (dont Beghin-Say), des scieurs, des sylviculteurs et des banques. Elle emploie environ trois cents personnes et réalise depuis deux ans des bénéfices.

British Steel ferme un train à Ravenscraig

Le gouvernement britannique a donné son aval à la fermeture par British Steel du train à feuillards de Gartcosh en Ecosse. L'arrêt de ce train, qui emploie huit cents personnes, peut être considéré comme un signe d'une future fermeture de l'ensemble de l'usine de Ravenscraig, dont le sort est en suspens depuis trois ans, et qui reste la dernière opération de restructuration du groupe sidérurgique de Grande-Bretagne. Le gouvernement de Londres a, jusqu'ici, hésité devant l'opposition des sidérurgistes, mais également du gouvernement écossais.

Bénéfice de 3,3 milliards de deutschemarks pour la Bundespost

Les postes et téléphones ouest-allemands ont réalisé, en 1984, un bénéfice de 3,3 milliards de deutschemarks (10 milliards de francs), cela en dépit d'un investissement de 14,6 milliards de deutschemarks engagé la même année pour étendre le réseau de télévision câblée. Cette politique d'investissement doit être renouvelée en 1985 pour un montant de 17,2 milliards. Le ministre des postes, M. Schwarz-Schilling, attend de sa gestion, faite de *« rationalisation et d'économie »*, un nouveau bénéfice de 3 milliards de deutschemarks pour 1985. Les sociaux-démocrates considèrent, pour leur part, que la politique menée conduit à une *« dégradation du service public »*.

LE NOUVEAU SYSTÈME DE RECETTES POUR LA COB

Faire payer l'usager au lieu du contribuable

Jusqu'à maintenant pris en charge par l'Etat, le budget de la COB (Commission des opérations de bourse) sera alimenté désormais par une redevance prélevée sur les émissions (actions et obligations) et, dans une moindre mesure, par une contribution calculée à partir des fonds gérés par les organismes de gestion collective.

Ce changement, la COB l'a proposé aux pouvoirs publics dans le but de soulager le contribuable en ponctionnant plutôt l'usager, c'est-à-dire les sociétés et les organismes qui procèdent à des opérations en bourse, suivant en cela l'exemple de la grande sœur américaine, la SEC (Securities and Exchange Commission), qui voit là le moyen supplémentaire d'accroître son indépendance à l'égard du gouvernement.

Comme on pouvait s'y attendre, la Rue de Rivoli a applaudi des deux mains à cette initiative qui s'inscrit dans le droit fil de la politique gouvernementale, qui vise à sortir du budget de l'État tout ce qui peut l'être. Cela afin de rester dans la limite d'un déficit fixé à 3 % du produit intérieur brut. Les textes d'application ont parfois emprunté le chemin des écoliers entre la tour Mirabeau, surplombant la Seine, où se tient le siège de la COB, et le Trésor, au ministère de l'économie, mais ils sont finalement sortis à temps — au cœur de l'été — pour permettre à la commission de calculer ce qu'elle allait gagner au change.

Adapter les dépenses

Sur la base des émissions de valeurs mobilières réalisées en 1984, la COB aurait, théoriquement, perçu quelque 24 millions de francs de redevances, auxquels auraient pu être ajoutés 6 à 7 millions provenant de la sébile tendue aux SICAV et FCP (Fonds communs de placement), soit un total voisin de 30 à 31 millions de francs. Un chiffre légèrement supérieur au budget effectivement alloué dans le cadre de la loi de finances 1985 (29 millions de francs) et qui permet à la commission d'escompter, pour l'année en cours, *« une augmentation substantielle représentant environ 125 % à 140 % de l'ancien mode de calcul »*, précise son secrétaire général, M. Gérard de La Martinière.

« En termes de recettes, nous devrions y arriver ; il reste maintenant à adapter les dépenses... » Tout le problème est là pour cet organisme qui a vu sans cesse ses missions s'accroître au fil des ans face à un marché financier en plein bouleversement, mais avec des moyens humains et financiers quasiment inchangés. Les effectifs, de quatre-vingt-dix personnes actuellement et étoffés au compte-gouttes, comprennent, au niveau des responsables de départements, une bonne demi-douzaine de *« détachés »* provenant de la Banque de France, des ministères de l'économie et de la justice. Un atout incontestable si l'on cosidère la qualité professionnelle des personnes concernées, mais qui a tôt fait de se muer en handicap dès lors qu'elles sont tenues, à l'issue d'une période plus ou moins longue de *« mobilité »*, de réintégrer leur *« corps d'origine »*.

Le résultat de cette pénurie de personnel — au demeurant plutôt mal payé compte tenu de la qualification exigée — est que tous les services sont débordés, alors que les frais sont parfois limités à l'excès. Ainsi, un chargé de mission (assisté d'un attaché) doit exercer sa surveillance sur deux cents sociétés cotées, en moyenne. De même, trois inspecteurs, seulement, doivent se partager, quelle que soit *« l'actualité »*, le fastidieux et long travail quotidien de contrôle des opérations et enquêtes éventuelles menées sur le marché où leur présence — physique — est également indispensable. Sans compter les missions d'investigation auprès des sociétés en province ramenées à vingt-quatre heures pour limiter les frais de déplacement. On évoquera enfin les trésors de diplomatie que doivent déployer les différents services pour obtenir gratuitement les publications et instruments techniques dont l'analyse servira, en fait, à l'ensemble de la communauté financière et du public.

Or, depuis trois ans surtout, le contexte a été profondément modifié. La création du second marché a attiré en bourse plus de 75 sociétés nouvelles, tandis que le nombre de fonds communs de placement avoisinait les 1 900 fin décembre 1984 (contre 520 trois ans plus tôt), les actifs gérés par les SICAV bondissant de 72 à 300 milliards de francs dans le même temps. Sur le marché boursier proprement dit, la capitalisation des actions passait de 220 à 294 milliards, tandis que les transactions en obligations grimpaient de 84 à 410 milliards de francs.

Une mission tous azimuts

Après cette rapide et *« vigoureuse »* croissance, pour reprendre l'expression de l'ancien président de la COB, M. Bernard Tricot, le marché financier français aborde à présent une étape décisive de sa modernisation : intervention prochaine de *« contrepartistes »* destinée à améliorer la liquidité des transactions, perspective de séances en « continu » (en dehors des horaires officiels), d'options négociables et, surtout, mise en place du futur marché à terme d'instruments financiers, un domaine où les Français sont quasiment néophytes. La commission se doit de suivre de près toutes ces nouveautés sans quitter de l'œil les formules obligataires hypersophistiquées qui germent en nombre croissant dans les services financiers des banques, et tout en passant au peigne fin les nouveaux produits financiers destinés à drainer l'épargne des ménages vers les entreprises. Sans oublier, naturellement, les *« produits miracles »*, pudiquement appelés *« produits divers »*, ajoutés en 1983 à sa carte de visite et qu'elle semble traîner depuis comme un *« inévitable boulet »* (au seul titre de l'année 1984, cette activité a suscité 1 860 plaintes qu'il a bien fallu examiner).

Conscient de l'importance de cette mission tous azimuts, l'actuel président, M. Yves Le Portz, a tôt fait d'utiliser son expérience de premier banquier international de la COB (il était auparavant président de la Banque européenne d'investissement) pour mesurer le chemin à parcourir. Sans prétendre égaler les centaines d'employés de la commission boursière américaine et son budget de quelque 100 millions de dollars — la dimension des marchés respectifs ne résisterait pas à la comparaison, — la Commission des opérations de bourse doit impérativement se donner les moyens de suivre — et, si possible, préparer — l'évolution d'une place qui semble décidée à se donner une allure véritablement internationale.

En commerçant, notamment, par renforcer quelques services (inspection, information, études) tout en dotant la COB d'un véritable outil informatique, rendu indispensable par l'application, à l'automne prochain, des mesures visant à améliorer l'information des souscripteurs de SICAV et de fonds communs de placement. L'*« indexation »* de ses ressources sur les résultats du marché financier doit lui permettre d'avoir les coudées un peu plus franches. A condition que la Bourse de Paris conserve l'éclatante santé dont elle fait preuve depuis deux ans et demi.

SERGE MARTI.

Un budget financé essentiellement par les émissions

Selon le décret du ministère de l'économie, des finances et du budget, paru au *Journal officiel* du 1er août 1985, le budget de la COB est établi selon une répartition qui s'effectue ainsi :

● Une redevance égale à 0,15 pour 1 000 du montant total de l'émission pour tout organisme faisant appel public à l'épargne, exception faite de l'Etat, des SICAV, des sociétés de gestion de fonds commun de placement, des SCPI (Sociétés civiles de placement immobilier), des augmentations de capital par attribution d'actions gratuites et des introductions de sociétés en Bourse. Cette redevance prélevée au profit de la Commission doit être versée le jour de la publication au BALO *(Bulletin des annonces légales obligatoires)*, de l'avis de l'opération concernée ou, à défaut, le premier jour de l'émission. Sont également visées les augmentations de capital de sociétés étrangères placées en France, seule cette part étant concernée dans des proportions qui restent à déterminer, et les émissions obligataires (à l'exception des emprunts émis par les banques en emplois de fonds CODEVI, lesquels représentent une dizaine de milliards de francs).

● Une redevance égale à 0,015 pour 1 000 des sommes gérées (actif net) par les SICAV, les fonds communs de placement et les SCPI au 31 décembre de chaque année, le versement de cette contribution devant intervenir le 31 mars de l'année suivante. Ainsi, ces organismes devront déclarer avant le 31 mars 1986 le montant de leurs actifs gérés à la date du 31 décembre prochain.

Autre volet d'activité de la COB : les produits divers (placements en diamants, anneaux de port, containers, forêts...) faisant appel à l'épargne publique. Les dossiers en ce sens soumis à la COB d'après les dispositions réglementaires seront assujettis à une redevance forfaitaire dont le plafond a été fixé, par décret, à 75 000 F. Un arrêté doit préciser incessamment le montant exact de ces *« frais de dossier »*.

Sans mettre en cause le civisme des organismes dorénavant soumis à prélèvement, le *Journal officiel* prévoit quelques arguments dissuasifs pour les mauvais payeurs sous la forme d'une majoration de 20 % lorsque le règlement des sommes prévues n'a pas été effectué dans les délais prescrits. Une pénalité égale au double de la redevance due est également prévue pour les fausses déclarations.

S.M.

مكرر من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 août

Grâce à Peugeot et à Carrefour

La séance de mardi à la Bourse de Paris s'annonçait bien languissante. Mais grâce au prompt renfort apporté par Peugeot et Carrefour, en hausse de 3,4 % chacun, le marché a bien tenu. Que s'est-il donc passé ? S'agissant de Peugeot, la Société Générale, dans une étude, a laissé entendre que le redressement de la firme de Sochaux ressemblait, par bien des aspects, à ceux effectués par Fiat et Volkswagen et que, si tel était bien le cas, l'action pourrait valoir 580 F.

Côté Carrefour, les opérateurs ont apprécié l'accord signé avec les Coop pour l'exploitaion commune d'une douzaine d'hypermarchés à cette enseigne.

Bref, la tendance, qui paraissait plutôt être à l'effritement, fut soutenue. L'indicateur instantané monta d'abord de 0,13 %, « un chiffre de nature à porter chance », disait un professionnel. Il devait l'être. A la clôture, l'avance était de 0,20 % environ.

Mais Peugeot et Carrefour ne furent pas seuls à prodiguer leur soutien à la Bourse. Par émulation, La Redoute s'est élevée à un cours record (1 570 F) en progrès de 1 % et Perrier (+ 3,5 %) a « pétillé ».

Les spécialistes se disaient très satisfaits du comportement général du marché, qui pourrait préfigurer la reprise d'été attendue pour la seconde quinzaine du mois d'août.

A l'exemple du dollar, la devise-titre s'est raffermie pour s'échanger entre 8,92 F et 8,96 F (contre 8,85 F/8,90 F).

L'or a fléchi : 321,40 dollars l'once à Londres contre 323,75 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 550 F à 89 900 F et le napoléon 1 F à 556 F.

NEW-YORK

Baisse record depuis un an et demi

Wall Street a enregistré, mardi, sa plus forte baisse depuis un an et demi. Amorcé peu après une ouverture, marquée par une forte irrégularité, le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 325,15, soit à 21,73 points, en dessous de son niveau précédent. Jamais, depuis le 8 février 1984, une perte quotidienne n'avait été si élevée. Comme en témoigne le Dow Jones, les « Blue Chips » ont été sévèrement pénalisées. Mais elles n'ont pas été les seules. Sur 2 019 valeurs traitées, 1 250 ont baissé, 379 seulement ont monté et 390 n'ont pas varié.

Une fois de plus, le marché a été repris par ses vieux démons. La crainte d'une hausse des taux d'intérêt, consécutive à l'opération de refinancement lancé par le Trésor américain (21,75 milliards de dollars), a conduit les opérateurs à se dégager. Mais ce sont surtout les ventes faites simultanément par trois firmes de courtage qui, à l'approche de la clôture, ont sérieusement pesé sur les cours. 103,98 millions de titres ont changé de mains, contre 79,61 millions précédemment.

Selon les spécialistes, cette baisse est, en quelque sorte, la réponse au compromis budgétaire trouvé récemment entre la Maison Blanche et le Parlement, et que beaucoup considèrent comme de la poudre aux yeux.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 6 août
Alcoa	34 3/4	34
A.T.T.	21 1/8	20 7/8
Boeing	48 3/8	48 1/4
Chase Manhattan Bank	58 7/8	56 1/8
Du Pont de Nemours	60 3/8	59 7/8
Eastman Kodak	45 1/2	44 7/8
Exxon	52 1/4	51 3/8
Ford	44 1/8	43 5/8
General Electric	64	63
General Foods	77	74 7/8
General Motors	71 1/2	70
Goodyear	29 3/8	28 3/4
I.B.M.	131 3/8	129 1/4
I.T.T.	33	33 3/4
Mobil Oil	29 5/8	29 1/4
Pfizer	49 1/2	47 1/2
Schlumberger	37 5/8	36 3/4
Texaco	35 1/2	35 3/8
U.A.L. Inc.	57 7/8	57 3/8
Union Carbide	51	49 3/4
U.S. Steel	30 5/8	30 1/8
Westinghouse	34 7/8	34
Xerox Corp.	53 1/4	52 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AKZO PRÉVOIT DES RÉSULTATS RECORDS POUR 1985. — Le groupe chimique néerlandais annonce, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net de 203 millions de florins, en progression de 5 % par rapport à celui dégagé en 1984 à pareille époque. Pour le premier trimestre, ses profits atteignent ainsi 459 millions de florins (+ 17 %), dont 35 millions proviennent de la vente à Royal Dutch d'une participation minoritaire (49 %) dans des activités de consommation. Au cours des six premiers mois de 1984, les bénéfices du groupe avaient été amputés de 45 millions de florins par une perte extraordinaire.

D'ores et déjà, la direction d'Akzo prévoit, pour 1985, des résultats records (750 millions de florins pour 1984) et compte bien les doubler d'ici cinq à huit ans, grâce à la judicieuse stratégie de diversification.

La division « fibres synthétiques » ne compte plus, désormais, que pour 13 % dans le chiffre d'affaires (43 % en 1969). En revanche, les « biotechnologies » y *entrent* pour 15 % (11 % l'an dernier), en raison du rachat aux Etats-Unis des activités exercées dans cette branche par Warner Lambert et aussi par Litton. Rappelons qu'Akzo a revendu à BASF (RFA) son secteur textile outre-Atlantique.

Akzo se dit prêt à faire de nouvelles acquisitions de l'autre côté de l'océan. Le groupe dispose, pour ce faire, d'importantes liquidités, soit environ 1,3 milliard de florins (3,52 milliards de francs).

ADHÉSIF : REICHHOLD S'APPRÊTERAIT A RACHETER LA DIVISION « COLLES » DE LA FILIALE AMÉRICAINE DE ROUSSELOT. — Reichhold Chemicals Inc. annonce avoir signé une lettre d'intention en vue de racheter la division « colle synthétique » de Peter Cooper Corp., filiale nord-américaine de la société française Rousselot (groupe Elf). La transaction, dont le montant n'a pas été révélé, *devrait être exécutée d'ici au 30 septembre* prochain. Le chiffre d'affaires annuel de Reichhold, dont le siège social est installé dans l'Etat du New-Jersey, s'est élevé à 801 millions de dollars en 1984. La branche « colles synthétiques » de Peter Cooper est légèrement déficitaire et représente un tiers du chiffre d'affaires de la société.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	5 août	6 août
Valeurs françaises	116,2	116,6
Valeurs étrangères	95,5	96

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 août	6 août
Indice général	215,6	216,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 août	7 août
1 dollar (en yens)	237,53	239,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 548
5 %	47	2 552
3 % amort. 45-54	....	0 049
Emp. 7 % 1973	8150	..
Emp. 8,80 % 77	120 80	1 832
9,80 % 78/93	98 10	0 698
8,80 % 78/86	98 22	6 738
10,80 % 79/94	100 10	9 972
13,25 % 80/90	105 73	2 380
13,80 % 80/87	106 03	11 153
13,80 % 81/89	108 05	7 713
16,75 % 81/87	111 40	15 190
16,20 % 82/90	118 30	9 143
16 % juin 82	119 40	2 686
E.D.F. 7,8 % 61	147	8 236
E.D.F. 14,5 % 80-92	105 90	2 503
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 48	1 122
CNB Paribas	103 25	1 122
CNB Suez	103 20	1 122
CNI janv. 82	102 45	1 122

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	133	136
A.G.F. (St Cent.)	1885	1885
Amrep	80 50	46 50 o
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2130	2080
Foncina	325	329
Forges Strasbourg	222	270
Fréfinex	1100	1095
Fougerolle	84	84
France I.A.R.D.	190	186
France (La)	2780	2800
From. Paul Renard	695	700
GAN	2940	2940
Gaumont	620	620
Gaz et Eaux	1681	1685
Gerety S.A.	416	420
Gér. Arm. Hold.	65	67 60
Gévelot	313 80	335 90
Gr. Fin. Constr.	301 50	301 50
Gds Moul. Corbeil	180	170
Gds Moul. Paris	480	480
Groupe Victoire	1709	1710
G. Transp. Ind.	186	184
H.G.P.	12480	12600
Hydroc. St-Denis	149 90	144
Immindo S.A.	300	300
Immofinvest	239 20	235
Immobail	436	433 50
Immobanque	696	....
Immob. Marseille	4171	4200
Immofice	440	437
Industrielle Cie	1645	1650
Invest. (Sté Cent.)	1024	1085
Jaeger	198 60	201 50
Lafitte-Bail	423	420
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères — [illegible]

SECOND MARCHÉ — [illegible]

Hors-cote — [illegible]

SICAV 6/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1585	4,5 % 1973	1627	1618	1619	− 0 49
1030	B.N.P.	940	940	940	....
982	C.C.F.	991	990	991	....
187	Elf-Aquitaine	198	197 90	198	....
185	— (certific.)	195 50	196 50	196 50	+ 0 51
1270	Epeda-B-Faure	1259	1255	1255	− 0 31
143	Gencor	102	100	100 50	− 1 47
280	Gén. Belgique	276 50	276 10	275 10	− 0 50
580	Gén. Electr.	575	578	577	+ 0 34
615	Gen. Motors	629	635	635	+ 0 95
61	Goldfields	48 40	49	49	+ 1 23
37	GdMetropolitain	37 05	36 80	36 90	− 0 40
108	Hanson	86	86 45	87 10	+ 1 27
26	Hitachi	27 25	27 40	27 35	+ 0 36
695	Hoechst Akt.	688	692	692	+ 0 43
975	Unilever	976	976	976	....
385	Unit. Techn.	371	370	370	− 0 26
790	Vaal Reefs	835	835	852	+ 2 87
285	Volvo	278 90	280	266	− 4 62
370	West Deep	286	289 90	289 80	+ 1 32
285	West Hold.	195	197	198	+ 1 53
470	Xerox Corp.	480	472	472	− 1 66
1 70	Zambia Corp.	1 59	1 61	1 60	+ 0 62
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 598	8 662	8 320	8 900
ECU	6 798	6 790	....	....
Allemagne (100 DM)	304 950	304 900	295	312
Belgique (100 F)	15 088	15 125	14 360	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	271 430	271 260	261	276
Danemark (100 krd)	84 800	84 710	81	88
Norvège (100 k)	103 770	103 830	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 811	11 701	11 350	12 050
Grèce (100 drachmes)	6 546	6 540	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 551	4 564	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	372 100	368 920	3 580	3 780
Suède (100 krs)	103 030	102 970	99	106
Autriche (100 sch)	43 420	43 430	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 213	5 214	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 130	5 140	5 200	6 100
Canada ($ can 1)	6 361	6 382	6 120	6 500
Japon (100 yens)	3 623	3 632	3 520	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	89400	89600
Or fin (en lingot)	89350	89900
Pièce française (20 fr)	555	556
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	547
Pièce latine (20 fr)	544	538
Souverain	658	660
Pièce de 20 dollars	3715	3750
Pièce de 10 dollars	1940	1930
Pièce de 5 dollars	1280	.....
Pièce de 50 pesos	3640	3595
Pièce de 10 florins	549	544

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

MERCREDI 7 AOUT
« le Monde » reçoit
DOMINIQUE DHOMBRES
correspondant du « Monde » à Moscou
avec
JEAN-MARIE DUPONT

JEUDI 8 AOUT
GABRIEL GARRAN
directeur du Théâtre international francophone
avec
COLETTE GODARD

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1985 a été tiré à 407505 exemplaires

LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DE FLAUJAC

La SNCF va accélérer l'équipement radio des trains

Tandis que l'on apprenait l'inculpation du chef de gare d'Assier (nos dernières éditions du 7 août) pour homicides et blessures involontaires, M. Paul Quilès a présenté à la presse les conclusions de l'enquête administrative qu'il avait demandée à propos de la catastrophe ferroviaire de Flaujac (Lot). Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, qui était accompagné de M. André Chadeau, président de la SNCF, laissant à la justice le soin de déterminer les responsabilités individuelles de l'accident, a souligné qu'il n'était pas question de *« décharger la SNCF de sa responsabilité, qu'elle assume pleinement »*.

M. Quilès a demandé à la société nationale de doubler le rythme de l'équipement du réseau en liaisons radio « sol-train » qui équipe actuellement 3 000 kilomètres de lignes et progresse au rythme de 400 kilomètres par an. Dès l'an prochain, la SNCF portera ce rythme à 800 kilomètres, bien que le coût d'installation soit de l'ordre de 200 000 francs par kilomètre. M. Jean Auroux, secrétaire d'État aux transports, en vacances en Espagne depuis le 2 août, sera chargé de suivre la mise en place du dispositif.

« Le dispositif radio sol-train est le seul susceptible de pallier la défaillance humaine », a souligné le ministres qui a demandé la mise en place d'un système analogue sur les tronçons à voie unique, où la sécurité ne dépend pour l'instant que du seul chef de gare.

Toutefois, a fait remarquer M. Quilès, *« la sécurité des voyageurs reposera encore pendant de longues années sur les hommes »*. Il a rappelé à ce propos l'effort que consent la SNCF, qui dépense chaque année 1,4 milliard de francs pour la formation-sécurité. Et il a rendu un hommage aux cheminots dont la conscience professionnelle ne peut être mise en doute.

Le ministre n'a pas annoncé d'aide exceptionnelle des pouvoirs publics pour mener à bien la modernisation du réseau. C'est la SNCF qui en supportera le coût sur son budget d'investissements dont, la part affectée à la sécurité de la circulation a été de 357 millions de francs en 1984 (hors aiguillages et passages à niveau).

Bilan définitif : trente-trois morts

Le chiffre définitif des victimes de la catastrophe ferroviaire de Flaujac s'élève à trente-trois morts et non à trente-cinq comme il avait été annoncé précédemment, a indiqué, mardi 6 août, la préfecture du Lot.

Ce chiffre officiellement avancé jusqu'ici avait été déterminé à partir du nombre de sacs dans lesquels les sauveteurs avaient été contraints de recueillir les restes des victimes. Le préfet du Lot, M. Jean Thiéblemont, après avoir confirmé l'identification de vingt-neuf corps, a précisé que seuls *« les corps d'une femme et de trois hommes restaient encore à reconnaître »*.

Les nouvelles victimes identifiées sont : Mme Léa Lalie, de Talence (Gironde), MM. Paul Espargilière, de Nissan-lès-Enserune (Hérault), Hubert Pons, de Paris-13e, Michel Garetta, de Capdenac (Lot), Mmes Jacqueline et Corinne Parrot, de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), Stacia de Leuw, de Lisse (Pays-Bas), Désirée Boogers, de Haarlem (Pays-Bas), Simone de Besse, de Maisons-Laffitte (Yvelines), MM. Alain Méric, de Vouneuil-sous-Biard (Vienne), et Georges Reynaud, de Capdenac.

De son côté, la SNCF a annoncé qu'elle assumera toutes les conséquences de l'accident de Flaujac tant à l'égard des ayants droit des personnes décédées qu'à l'égard des personnes blessées. Dès maintenant, elle prend en charge tous les premiers frais liés à cette catastrophe.

Les victimes de cet accident ou leurs ayants droit peuvent s'adresser à la direction juridique de la SNCF, 45, rue Saint-Lazare, à Paris-9e, ou appeler directement aux numéros téléphoniques suivants : (1) 285-69-80, 81, 82, 83, 84 et 85, en vue d'obtenir l'indemnisation des dommages de toute nature que leur a causé cette catastrophe.

La SNCF est, rappelle-t-on, comme les administrations publiques, son propre assureur.

● *Poids lourd contre wagon en Seine-et-Marne.* — En gare de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), un camion venant du Cher, par suite d'une rupture de freins, a défoncé, mardi 6 août en fin d'après-midi, l'une des barrières du passage à niveau, puis heurté le dernier wagon d'un train de banlieue venant de la gare de l'Est à Paris.

Bien que le choc ait été violent et que le camion, la barrière et le train aient été endommagés, la collision n'a pas fait de victimes. Les voyageurs du train ont continué leur route en taxi jusqu'à la gare de Tournan-en-Brie, et la circulation ferroviaire a dû être interrompue pendant environ une heure. (*Corres.*).

AU CONSEIL DES MINISTRES

● Modernisation de la flotte de pêche et des moyens de surveillance des eaux
● Valorisation des produits de la mer

M. Guy Lengagne devait faire le point, au cours du conseil des ministres du 7 août, sur la politique française des pêches maritimes. Le secrétaire d'Etat chargé de la mer s'est fixé, pour le court terme, trois priorités.

Au départ, une constatation : la France consomme environ six fois plus de poisson que les eaux françaises sous souveraineté n'en produisent. Pour pallier le déséquilibre du commerce extérieur des produits de la mer — le déficit a atteint 5,8 milliards de francs en 1984 —, un double effort est nécessaire, tant à la production qu'à la consommation.

Pour accroître la production, la politique menée suivra deux directions. Tenter, d'abord, d'ouvrir des zones d'accès et de signer des accords de pêche avec d'autres pays (c'est la politique menée à Madagascar ou aux Seychelles) ; défendre, ensuite, les acquis de l'« Europe bleue » et faire respecter les règles de notre droit communautaire. Pour ce faire, M. Lengagne envisage la mise au point d'un plan de modernisation de nos moyens de surveillance.

Second volet de cette politique : la modernisation de la flotte marchande. Si la flottille artisanale et de moyen tonnage s'est considérablement renouvelée ces dernières années, les gros bateaux — à Boulogne, notamment — prennent de l'âge, alors même que les règlements de la CEE interdisent les aides européennes aux navires de plus de 33 mètres, ce qui pénalise la France : ces modalités seront, en principe, modifiées cette année. Le gouvernement s'efforcera, lui, de poursuivre l'effort de modernisation entrepris.

Il faut enfin encourager la demande en poisson des Français, et tenter de modifier leurs habitudes de consommation. Un vaste effort de valorisation des produits pêchés dans les eaux françaises va être entrepris. Entre autres, le secrétariat d'Etat à la mer mettra tout en œuvre — et notamment au cours du sixième Salon international de la pêche de Nantes — pour persuader les Français que l'avenir appartient aux industries de transformation des produits de la mer.

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE M. CHADLI ET M. MITTERRAND

Alger (*AP*). — Le président Chadli a eu, mardi 6 août, un entretien téléphonique avec le président François Mitterrand, annonce l'agence gouvernementale APS, sans autre précision.

Cet entretien, dont le contenu n'a pas été dévoilé, est intervenu après la visite à Alger, jeudi et vendredi derniers, du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, qui avait été reçu par son homologue auprès de la présidence algérienne, M. Lardi Belkheir.

On tient manifestement à faire savoir du côté algérien qu'une concertation se poursuit au plus haut niveau entre les deux pays malgré des signes passagers de désaccord ou de tension. Ces derniers mois, en effet, la presse algérienne a publié des articles virulents au sujet du *« racisme »* en France, de la coopération économique algéro-française ou des *« crimes commis par l'armée coloniale »*.

Pour souligner sa volonté de dépassionner le climat, le chef de l'Etat algérien avait envoyé au président Mitterrand un message à l'occasion de la fête du 14 juillet, puis son ministre du commerce, M. Abdelaziz Khellef, s'était rendu à Paris (*le Monde* du 19 juillet).

[A l'Elysée, on confirme que cet entretien téléphonique, qui n'est pas le premier, a bien eu lieu, mais on se refuse à préciser qui en a pris l'initiative, et quel en était l'objet.]

● *Procès Barbie : trois nouveaux appels contre l'ordonnance de M. Christian Riss.* — La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le comité de coordination des communautés et organisations juives de Lyon, le consistoire central israélite de France, ont décidé de faire appel contre l'ordonnance du juge d'instruction lyonnais, M. Christian Riss, qui écarte la complicité de Klaus Barbie dans l'assassinat des quarante-quatre enfants d'Izieu (Ain). Dans son ordonnance, M. Riss a retenu seulement contre Klaus Barbie l'inculpation d'enlèvements d'enfants suivis de mort.

« Pourquoi cette omission, demandent les quatre associations, *alors que le dossier établit que les quarante-quatre enfants d'Izieu ont été exterminés dans les mêmes circonstances atroces que les adultes ? Pourquoi cette omission, alors que l'on sait que la connaissance que Klaus Barbie avait de la solution finale du problème juif ne lui permettait pas d'ignorer le sort tout spécialement réservé aux enfants qui étaient gazés dès leur arrivée dans les camps d'extermination ? »*

● *TDF porte plainte contre NRJ-Strasbourg.* — NRJ-Strasbourg, la radio pirate qui se définit comme *« la station la plus populaire »* d'Alsace, vient d'être assignée en référé par TDF, qui réclame l'arrêt immédiat de ses émissions et la saisie de son matériel. La plainte sera examinée le 12 août par le tribunal. TDF estime qu'en raison de la puissance de l'émetteur (3 kW) de NRJ-Strasbourg, situé en plein centre de la ville, ses émissions *« perturbent considérablement »* la réception de deux radios allemandes, *« gênent »* les communications de la police et des ambulanciers, mais aussi *« interdisent pratiquement la réception de toute autre radio à ceux qui habitent dans un rayon de 500 mètres autour de son antenne »*. Rappelons qu'à la suite du refus d'autorisation que lui avait signifié, le 15 mai dernier, la Haute Autorité, NRJ-Strasbourg avait organisé le 8 juin une manifestation qui avait rassemblé plusieurs milliers de jeunes dans les rues de la capitale alsacienne (*le Monde* des 8 et 11 juin).

● *FOOTBALL : championnat de France.* — En match avancé de la sixième journée de première division, Sochaux a battu Bastia par deux buts à zéro.

« Shoah » va être diffusé en Pologne

Le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, qui relate le génocide des juifs au cours de la seconde guerre mondiale, va être diffusé en Pologne. Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, avait indiqué, le mardi 6 août, que des pourparlers étaient en cours à ce sujet avec le réalisateur français pour une diffusion de l'œuvre à la télévision.

Ces pourparlers, précisait toutefois M. Urban, *« butent sur des difficultés car M. Lanzmann souhaiterait voir son film* [qui dure plus de neuf heures] *projeté en entier. La télévision souhaiterait de son côté en diffuser les extraits les plus intéressants »*.

Le gouvernement polonais a alors proposé *« que* Shoah *soit projeté dans son intégralité dans les cinémas et sous forme d'extraits à la télévision »*.

M. Claude Lanzmann, que nous avons pu joindre mercredi matin, nous a indiqué qu'il avait donné son accord à cette formule, et que *Shoah* sera donc bien diffusé sous ces deux formes à la télévision et dans les cinémas de Pologne.

Selon toute apparence, les autorités polonaises ont modifié leur opinion initiale sur le film de Claude Lanzmann. Peu après la sortie de *Shoah* en France, elles avaient en effet convoqué le chargé d'affaires français à Varsovie pour *« exiger la non-diffusion par la télévision française du film (...) qui contient des insinuations outrageantes pour le peuple polonais quant à sa prétendue collaboration à l'holocauste »* (*le Monde* du 3 mai 1985). *La presse polonaise* avait pris le relais en stigmatisant, dans divers commentaires, le *« caractère falsificateur et antipolonais »* de *Shoah*.

Les participants au Forum du Pacifique sud ont signé un traité de dénucléarisation de la zone

Les quatorze participants au Forum du Pacifique Sud (1), réunis le 5 et 6 août en Rarotonga (archipel Cook) ont signé un traité de dénucléarisation du Pacifique sud. Les participants se sont engagés à *« ne pas posséder, tester et utiliser »* d'armes nucléaires tout en autorisant le transit et l'accès de bâtiments nucléaires aux ports des pays signataires qui le souhaitent.

M. Lange, premier ministre de Nouvelle-Zélande et porte-parole de ce XVIe Forum, a indiqué que trois protocoles d'accord seront soumis aux grandes puissances présentes dans le Pacifique. La France (pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française), la Grande-Bretagne (pour l'île de Pitcairn) et les Etats-Unis (en particulier pour les Samoa américaines) seront dans un premier temps consultés afin d'autoriser l'association de leurs territoires au traité.

Ces trois pays seront à nouveau consultés, ainsi que la Chine et l'URSS, afin de prendre l'engagement de ne pas utiliser d'armes nucléaires contre les pays signataires. Il leur sera aussi demandé de ne pas effectuer de tests nucléaires dans la zone couverte par le traité.

Cette dernière clause vise plus particulièrement la France et son centre d'expérimentations nucléaires de Mururoa (Polynésie française).

La France a effectué une centaine d'essais nucléaires à Mururoa dont quatre depuis le début de l'année. D'abord effectuées dans l'atmosphère, ces expériences sont devenus souterraines dans les années 70. Chaque année, le Forum en a demandé l'arrêt.

La France avait été aussi sur la sellette au cours de la première journée de la conférence essentiellement consacrée à la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Le FLNKS (Front de libération national kanak et socialiste) a pu assister au Forum en tant qu'observateur. Jugeant que la France *« a fait des progrès »*, M. Michel Somare, premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, avait préconisé une transition pacifique vers l'ascension à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. D'autre part, M. Lange avait déclaré qu'il aurait des *« contrecoups »* si la France ralentissait la décolonisation de l'île. — *(AFP.)*

(1) Le Forum du Pacifique sud regroupe les chefs de gouvernement de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Fidji, les Samoa occidentales, Tonga, les îles Salomon, le Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides) Nauru, Niue, Tuvalu, Kiribati, et les îles Cook comme membres à part entière, et la Micronésie en tant qu'observateur.

En République sud-africaine

Trente personnes ont été arrêtées au domicile de Mme Mendela

De notre correspondant

Johannesburg. — Trente personnes ont été arrêtées le mardi 6 août à l'intérieur même de la maison de Mme Winnie Mendela, à Brandford. L'épouse du leader noir, Nelson Mendela, emprisonné depuis vingt-deux ans, se trouvait alors à Johannesburg. Selon la police, les forces de l'ordre sont intervenues alors qu'un groupe d'une cinquantaine de personnes manifestaient dans la rue. Un magasin aurait été mis à sac et un cocktail Molotov aurait été lancé contre les unités anti-émeutes, qui auraient à leur tour utilisé des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser les perturbateurs. La plupart d'entre eux se seraient alors réfugiés dans la maison de Mme Mendela, qui, en vertu d'un décret de bannissement, est assignée à résidence dans cette cité noire de l'Etat libre d'Orange. La police affirme avoir découvert à l'intérieur des locaux sept cocktails Molotov et 25 litres d'essence.

D'après l'avocat de Mme Mendela, Me Ismail Ayob, la petite maison de sa cliente a été prise d'assaut par les forces de l'ordre utilisant des grenades lacrymogènes. Ce dernier a affirmé qu'on était sans nouvelles d'un bébé de vingt mois et que la sœur de Mme Winnie Mendela était au nombre des personnes arrêtées. Me Ayob a déploré l'intervention de la police, estimant celle-ci totalement injustifiée.

En outre, des incidents sérieux, qui ont au moins causé la mort d'un Noir, se sont produits dans la région de Durban, jusqu'à présent relativement épargnée par l'agitation. A l'origine de ceux-ci, il y a le boycottage des écoles noires, particulièrement suivi dans les établissements scolaires du pays, et des protestations, après l'assassinat, le 1er août, d'une avocate militante des droits de l'homme, Mme Victoria Mxenge.

Depuis l'instauration de l'état d'urgence le 21 juillet, 1 436 personnes ont été arrêtées et 255 d'entre elles relâchées.

Mardi, à Daveyton, la township noire de Benoni, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Johannesburg, les obsèques de deux jeunes filles tuées par la police se sont déroulées dans le calme. L'intervention de Mgr Tutu, prix Nobel de la paix, qui a négocié avec les forces de sécurité le déroulement des funérailles, a permis d'éviter les affrontements. La ville avait en effet été entièrement bouclée par l'armée et les blindés sillonnaient les rues. Deux hélicoptères tournaient dans le ciel. Près de mille personnes ont participé à la cérémonie, mais une petite partie d'entre elles seulement a pu se rendre au cimetière dans des camionnettes, tous cortèges et discours étant interdits en application de l'état d'urgence.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Bon anniversaire Jean-Paul

* Jean Paul KAUFFMANN, journaliste enlevé le 22 mai au Liban, né le 8 août 1944 à Saint-Pierre-la-Cour, Bretagne.

Tous ceux qui attendent ta libération ainsi que celle des autres otages français détenus au Liban : Marcel CARTON, Marcel FONTAINE, Michel SEURAT et Alfred YAGHOBZADEH, te souhaitent un bon anniversaire.

A B C D F G H